



Couverture –
The Death of Brock at
Queenston Heights, par
Charles William Jefferys, 1908.
Source : Archives publiques de
l'Ontario. Collection d'œuvres
d'art du gouvernement de
l'Ontario, numéro
d'acquisition : 619871



CONFIANCE ET COO-
PÉRATION STRATÉ-
GIQUES EN CE SIÈCLE
MARITIME



L'ÉQUIPE DE COMMANDE-
MENT : UNE ÉVOLUTION
VALABLE OU UN DANGER
POUR LA DOCTRINE?

- 3 LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF
 5 VAILLANCE MILITAIRE

STRATÉGIE MARITIME

- 7 CONFIANCE ET COOPÉRATION STRATÉGIQUES EN CE SIÈCLE
 MARITIME
par Paul Maddison

LEADERSHIP MILITAIRE

- 15 L'ÉQUIPE DE COMMANDEMENT :
 UNE ÉVOLUTION VALABLE OU UN DANGER POUR LA DOCTRINE?
par Alan Okros

FORMATION LINGUISTIQUE

- 23 LANGUE ET INTEROPÉRABILITÉ À L'OTAN :
 LE BUREAU DE COORDINATION
 LINGUISTIQUE INTERNATIONALE (BCLI)
par Rick Monaghan

MAINTIEN DE LA PAIX, CONSOLIDATION DE LA PAIX, ET L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS AVEC LES CHEFS RELIGIEUX

- 33 L'APRÈS AFGHANISTAN :
 LE RETOUR DU CANADA AUX MISSIONS
 DE MAINTIEN DE LA PAIX DE L'ONU
par Michael Byers
 40 ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS AVEC LES
 CHEFS RELIGIEUX : UNE CAPACITÉ ÉMERGENTE
 POUR LES ENVIRONNEMENTS OPÉRATIONNELS
par Steven Moore

HISTOIRE MILITAIRE

- 52 PATRIOTISME ET ALLÉGANCES DU 22^E BATAILLON
 (CANADIEN-FRANÇAIS), 1914-1918
par Raphaël Dallaire Ferland

OPINIONS

- 61 LA CONTRIBUTION DU CANADA DANS LE CADRE DE
 LA MISSION DE FORMATION DE L'OTAN EN AFGHANISTAN :
 L'EXPÉRIENCE D'UN MARIN
par Hugues Canuel
 67 EMPLACEMENT D'OPÉRATIONS AVANCÉ NANISIVIK –
 PORTE D'ENTRÉE D'HALIFAX DANS L'ARCTIQUE CANADIEN
par Sylvain Lescoutre

COMMENTAIRES

- 69 NATION MILITARISTE?
par Martin Shadwick
 72 CRITIQUES DE LIVRES

La Revue militaire canadienne / Canadian Military Journal est la revue professionnelle officielle des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Elle est publiée quatre fois par année avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère de la Défense nationale, des Forces canadiennes, de la Revue militaire canadienne ou de tout organisme du gouvernement du Canada. La Couronne détient le droit d'auteur. La reproduction des articles doit être autorisée par le rédacteur en chef et la Revue militaire canadienne doit être indiquée comme source. La Revue est publiée en copie papier et en version électronique, cette dernière à www.revue.forces.gc.ca.

Nos coordonnées

Revue militaire canadienne /
Canadian Military Journal
Académie canadienne de la Défense
CP 17000, succursale Forces
Kingston (Ontario)
CANADA, K7K 7B4
Télé. : (613) 541-6866
Courriel : cmj.rmc@forces.gc.ca



LANGUE ET INTERO- PÉRABILITÉ À L'OTAN : LE BUREAU DE COORDI- NATION LINGUISTIQUE INTERNATIONALE (BCLI)



PATRIOTISME ET ALLÉ- GEANCES DU 22E BATAILLON (CANADIEN- FRANÇAIS), 1914-1918



EMPLACEMENT D'OPÉRATIONS AVANCÉ NANISIVIK – PORTE D'ENTRÉE D'HALIFAX DANS L'ARCTIQUE CANADIEN

REVUE MILITAIRE CANADIENNE

www.revue.forces.gc.ca

Rédacteur en chef

David L. Bashow
(613) 541-5010 poste 6148
bashow-d@rmc.ca

Directrice de la publication

Claire Chartrand
(613) 541-5010 poste 6837
claire.chartrand@rmc.ca

Traduction

Bureau de la traduction, Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

Commentaire

Martin Shadwick

Mise en page

Bureau d'édition de la 17^e Escadre
Défense nationale, Winnipeg, Canada

Comité consultatif

Président

Major-général Pierre Forgues, Commandant, Académie canadienne de la Défense (ACD)

Membres

David L. Bashow, Rédacteur en chef,
Revue militaire canadienne (RMC)

Joel Sokolsky, Ph.D., Recteur du
Collège militaire royal du Canada (CMRC)

Colonel Jim Cottingham, représentant du
Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA)

Capitaine de frégate Hughes Canuel, représentant du
Chef d'état-major de la Force maritime (CEMFM)

Major Andrew Godefroy, représentant du Directeur
général - Développement des capacités de
la Force terrestre (DGDCFT)

Brigadier-général Éric Tremblay, Commandant,
Collège militaire royal du Canada (CMRC)

Colonel Bernd Horn, Chef d'état-major - Programmes
d'instruction et d'éducation stratégiques (CEM PIES),
Académie canadienne de la Défense (ACD)

Lieutenant-colonel Christopher Waters, Directeur,
Centre de droit militaire des Forces canadiennes
(CDMFC), Académie canadienne de la Défense (ACD)

Hanya Soliman, représentante du Chef du renseigne-
ment de la Défense (CRD)

Comité de lecture

Douglas Bland, Ph.D.

Major (à la retraite) Michael Boire

Major Sylvain Chalifour

Lieutenant-colonel (à la retraite) Douglas Delaney

Rocky J. Dwyer, Ph.D.

Lieutenant-colonel (à la retraite) Michael Goodspeed

Major John Grodzinski

David Hall, Ph.D.

Michael Hennessy, Ph.D.

Hamish Ion, Ph.D.

Phillippe Lagassé

Lieutenant-colonel (à la retraite) David Last, Ph.D.

Chris Madsen, Ph.D.

Sean Maloney, Ph.D.

Brian McKercher, Ph.D.

Paul Mitchell, Ph.D.

Nezih Mrad, Ph.D.

Scot Robertson, Ph.D.

Stéphane Roussel, Ph.D.

Elinor Sloan, Ph.D.

Adjudant-chef C.J. Thibault

Colonel (à la retraite) Randall Wakelam

NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES

La Revue militaire canadienne étant bilingue, lorsqu'une citation originale a été traduite, le sigle [TCO] après l'appel de note, qui signifie "traduction de la citation originale", indique que le lecteur trouvera le texte original de la citation dans la version de la Revue rédigée dans l'autre langue officielle du Canada. Afin de faciliter la lecture, le masculin sert de genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF

Voici pour vous, chers lecteurs, un autre numéro d'hiver cristallin de la *Revue militaire canadienne*. Quoique, au moment où je couche ces mots sur le papier, l'ouragan (la méga-tempête) *Sandy* ravage mon bout (le nord-est) du continent, et m'est avis que tous ceux d'entre nous qui vivons « dans le coin » nous réjouissons de pouvoir compter sur des conditions météorologiques relativement prévisibles pendant la prochaine saison à passer dans le Grand Nord.

Dans ce numéro, nous concluons notre couverture commémorative de la guerre de 1812 de l'Amérique du Nord en présentant le récit qu'a fait Charles William Jefferys, en 1908, de la mort du Major-General Sir Isaac Brock, chevalier de l'ordre de Bath (KB), à Queenston Heights en octobre 1812.

La victoire écrasante de Brock à Fort Detroit, scellée par la capitulation du General William Hull le 16 août, ébranle la fierté américaine. Les militaires américains ripostent donc de toute leur puissance en attaquant Queenston Heights, dans la péninsule du Niagara, deux mois plus tard. Après avoir franchi la rivière Niagara, la force américaine se retrouve coincée au pied des falaises qui mènent à Queenston même. Elle parvient toutefois à dénicher un sentier de pêcheurs, que ses quelque 1200 soldats gravissent. Elle capture ensuite Queenston et prend les hauteurs. Sir Isaac Brock s'applique immédiatement à reprendre les hauteurs. « Il a le sentiment que Queenston Heights est une place stratégique du Haut-Canada et que, si la place tombe, la province suivra bientôt. [Cependant,] son uniforme d'un rouge écarlate très caractéristique fait de lui une cible toute désignée. Un tireur isolé l'atteint en pleine poitrine, le tuant sur le coup¹. »

Une bande autochtone dirigée par le fils de Joseph Brant, John, et son neveu adoptif, John Norton, se lance alors dans une attaque sans relâche contre les Américains. Puis, soutenue par de renforts britanniques, elle repousse fougueusement les Américains jusqu'à un escarpement surplombant la rivière, et bon nombre de pourchassés y tombent. Les forces américaines massées sur la rive opposée ne s'aventurent pas à leur secours. « Leur capitulation est finalement reconnue avant qu'un massacre ne se produise. Neuf cent vingt-cinq Américains se rendent et on compte 250 blessés. Du côté canadien, les pertes d'élèvent à 14 morts et 67 (sic) blessés. Isaac Brock est parmi les victimes, et sa mort représente une terrible perte. Soldat ambitieux, brillant stratège, Brock personnifie la résistance canadienne et il restera un élégant symbole de bravoure². »

Dans un autre ordre d'idées, moins lugubre, le 29 octobre dernier, à Ottawa, Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général et commandant en chef du Canada, a présidé la cérémonie de passation du commandement

du chef d'état-major de la Défense (CEMD) du titulaire sortant, le général Walter Natynczyk, au nouveau, le général Thomas Lawson. Au cours de la cérémonie, Son Excellence a souligné que le « général Walt », comme on l'appelle affectueusement et respectueusement dans l'ensemble du Ministère et des Forces canadiennes depuis son arrivée au poste de CEMD en 2008, a toujours fait preuve d'un leadership, d'une vision et d'une humanité extraordinaires, précisant qu'en plus de diriger les Forces canadiennes en tant qu'institution, le CEMD est un meneur d'hommes et de femmes, et saisit la vérité tissée dans l'étoffe même des forces militaires canadiennes. J'ajoute que le « général Walt » a toujours appuyé la *Revue militaire canadienne*, et nous tous qui y travaillons saisissons l'occasion pour lui souhaiter, ainsi qu'à sa femme Leslie, tout ce qu'il y a de mieux dans leur nouvelle vie de retraités. Je me permets aussi une certaine liberté éditoriale en publiant ci-dessous ma photo préférée du général, qui a été prise à Halifax en 2009 et qui à mon avis reflète bien l'affection que porte le général Natynczyk aux gens, petits et grands.



Photo d u MDN. HS2009-0315-034, par le caporal-chef Robin Muirgridge

Le général Tom Lawson prend maintenant les commandes du CEMD. Il compte maintes années de loyaux services dans une variété de postes et est frais émoulu de celui de commandant en chef adjoint du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du nord (NORAD). Nous nous sommes croisés bien souvent au fil du temps, dans nos fonctions de pilotes de chasse et dans l'exécution de différentes tâches d'état-major. Mieux encore, je suis honoré de le compter comme ami. Au nom de nous tous de la *Revue*, je lui transmets ainsi qu'à sa femme Kelly, nos sentiments les meilleurs alors qu'il répond à cet insigne appel du devoir.

Voici maintenant un aperçu du contenu du présent numéro. Le vice-amiral Paul Maddison, commandant de la Marine royale canadienne, donne le coup d'envoi avec un article sur la confiance et la coopération stratégiques en ce siècle maritime du point de vue d'un marin canadien haut gradé. Il insiste sur les « environnements extrêmement complexes, politiquement ambi-

LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF

Photo du MDN, GG2012-0582-040, par le sergent Ronald Duchesne



gus et limités sur le plan juridique » auxquels se heurtent les opérations militaires contemporaines et surtout sur les opérations qui « ... auront lieu le plus souvent dans l'étroite zone à cheval sur les lignes de côtes où réside la grande majorité de la population mondiale : les littoraux ». Le capitaine de vaisseau (à la retraite) Alan Okros, directeur adjoint des études au Collège des Forces canadiennes, lui emboîte le pas. Il traite d'une initiative en leadership que les Forces canadiennes viennent d'adopter : l'équipe de commandement, qui combine un commandant et son adjudant-chef (ou l'équivalent). Okros approuve entièrement cette initiative, mais il met en garde contre la possibilité que certaines des définitions mises de l'avant « ... crée[nt] une confusion au niveau professionnel, voire un danger du point de vue de la doctrine » et y va de suggestions pour remédier aux éventuelles contradictions doctrinales.

Vient ensuite M. Rick Monaghan, Ph.D., de l'Académie canadienne de la Défense. Il nous entretient de formation, de normes et d'interopérabilité linguistiques au sein de l'OTAN, plus précisément du fait que le « modeste Bureau de coordination linguistique internationale (BCLI), qui est mal connu, joue à cet égard le rôle clé. Ce bref historique du BCLI examine les premières années et les efforts faits pour établir des normes linguistiques, l'expansion du BCLI après l'effondrement du mur de Berlin et les défis auxquels l'organisation fera face au cours de la prochaine décennie ». Pour sa part, le professeur Michael Byers, Ph.D., titulaire de la chaire de recherche du Canada en politique mondiale et en droit international à l'Université de la Colombie-Britannique, soutient qu'une fois terminée la mission de combat du Canada en Afghanistan, « le maintien de la paix devrait représenter une part plus importante de nos missions discrétionnaires que ce que nous voyons aujourd'hui. Et c'est pour-

quoi je m'interroge sur certains arguments en faveur du retrait du Canada des opérations de maintien de la paix, car il faut les examiner à la lumière du contexte actuel, beaucoup de choses ayant changé au cours de la dernière décennie, notamment dans la manière dont l'ONU envisage le maintien de la paix ». L'aumônier (à la retraite) Moore nous éclaire ensuite sur l'établissement de rapports avec les chefs religieux (ERCR). Il déclare que l'ERCR « s'est avéré une forme d'engagement civique profitable dans les zones actives de conflit, que ce soit dans le cadre des opérations de soutien de la paix (qui mettent l'accent sur la stabilité et la reconstruction) ou dans le cadre des environnements post-conflit (où le non-respect des cessez-le-feu a conduit à l'établissement de mandats de mission visant

à faire respecter les récents accords de paix entre les anciens belligérants) ». Le dernier des articles de fond de ce numéro revient à Raphaël Dallaire Ferland, étudiant à la maîtrise en histoire. Son article « vise à cerner l'esprit patriotique et les allégeances présentes au sein du 22^e Bataillon. Quels étaient les sentiments des *Vandoos* envers leur mère patrie, la France, leur mère patrie d'adoption, l'Angleterre, leur patrie canadienne et leur nation canadienne-française? ».

Pour conclure, nous vous présentons une paire d'articles d'opinion, le commentaire de Martin Shadwick, qui amène toujours à réfléchir et qui porte cette fois sur la perception du Canada comme nation militariste, et enfin un solide éventail de critiques de livres qui sauront piquer votre curiosité.

Bonne lecture!

David L. Bashow
Rédacteur en chef
Revue militaire canadienne



Photo du MDN, IS2012-1034-10, par le sergent Matthew McGregor

NOTES

1. Don Gillmor et Pierre Turgeon, *Le Canada ~ Une histoire populaire* (Saint-Laurent, Fidès, 2000), p. 168.
2. *Ibid.*, p. 169.

VAILLANCE MILITAIRE

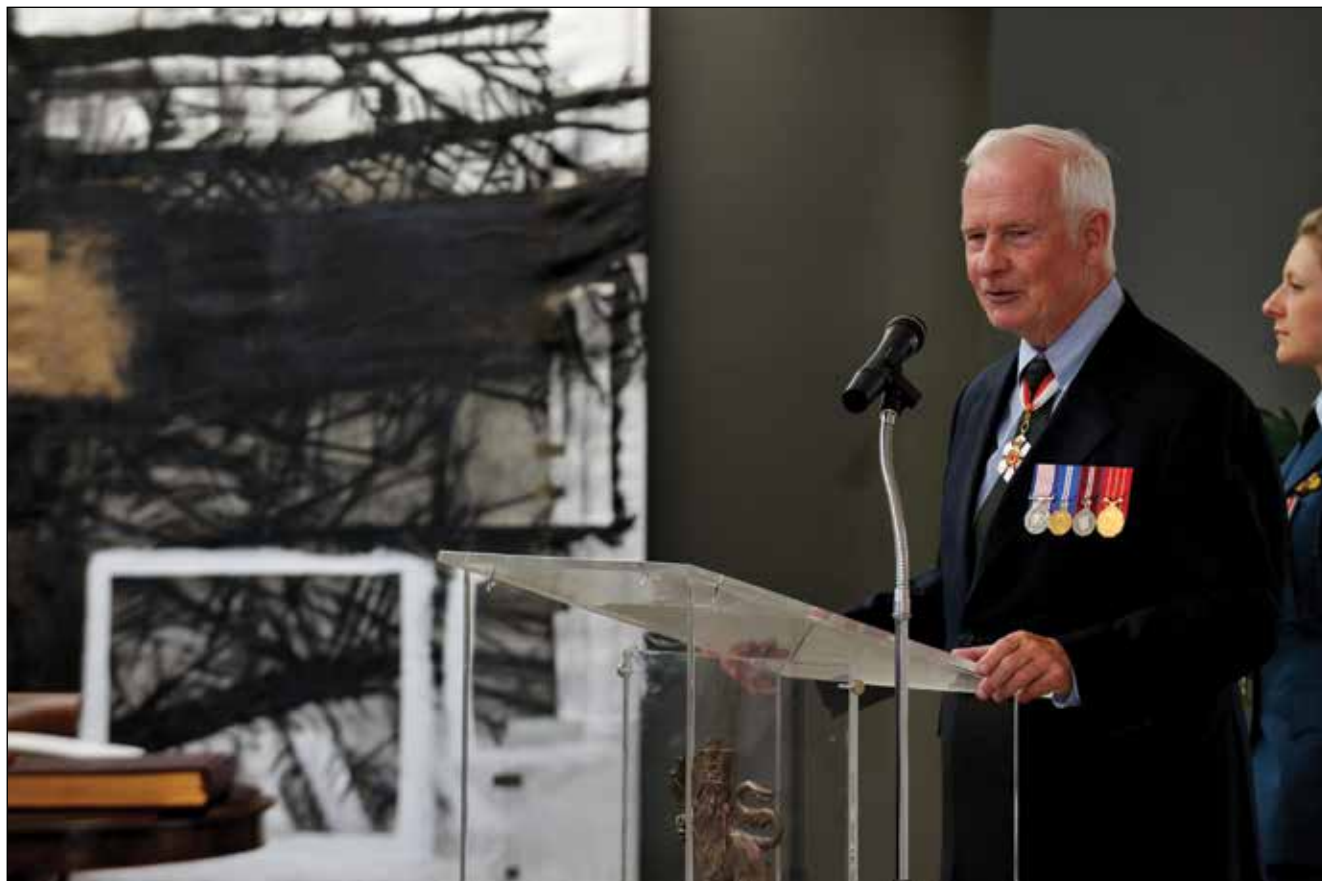


Photo du MDN, GG2012-0493-029, par le caporal-chef Dan Veillette, Rideau Hall.

Son Excellence le très honorable gouverneur général du Canada prononce son discours aux récipiendaires et invités d'honneur durant la cérémonie de remise de distinctions honorifiques, le 19 septembre 2012 à la Citadelle de Québec.

Les trois Décorations de la vaillance militaire, soit la Croix de Victoria, l'Étoile de la vaillance militaire et la Médaille de la vaillance militaire, ont été créées par Sa Majesté la reine Elizabeth II, reine du Canada, le 1^{er} janvier 1993. Ces décorations peuvent être décernées à titre posthume.

La **Croix de Victoria** est décernée pour reconnaître des actes de bravoure ou d'abnégation insignes, ou le dévouement ultime au devoir, face à l'ennemi.

L'**Étoile de la vaillance militaire** est décernée pour reconnaître des services éminents accomplis avec courage face à l'ennemi.

La **Médaille de la vaillance militaire** est décernée pour un acte de bravoure ou de dévouement face à l'ennemi.

La **Citation à l'ordre du jour** a été créée dans le but de reconnaître les actes de bravoure, le dévouement professionnel ou tout autre service distingué accomplis par un membre des Forces canadiennes en service actif ou par toute autre personne travaillant avec les Forces canadiennes. Les récipiendaires acquièrent le droit de porter sur le ruban de leur médaille de campagne ou de leur médaille de service approprié une feuille de chêne en bronze. À l'instar des décorations de la vaillance militaire, la Citation à l'ordre du jour peut être octroyée à titre posthume.

Le 19 septembre 2012, Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général et commandant en chef du

Canada, a remis 4 **Décorations de la vaillance militaire** en plus de 23 distinctions honorifiques à des Canadiens méritants à la Citadelle de Québec. Le gouverneur général a prononcé en parti ce discours :

« Je suis ravi de me trouver ici avec vous à l'occasion de cette activité très spéciale à la Citadelle... À titre de gouverneur général, j'ai le grand privilège de remettre différents prix et distinctions à des Canadiens extraordinaires. Notre rencontre d'aujourd'hui est unique du fait qu'elle nous rassemble tous ici aujourd'hui pour reconnaître, dans le cadre d'une seule cérémonie commune, des gens qui ont fait le don de soi par une multitude de moyens différents. Chacun d'entre vous a apporté une remarquable contribution à vos communautés et à ce pays et, dans la formidable diversité de vos réalisations, vous incarnez tout le potentiel d'avenir du Canada... En tant que membres des Forces canadiennes, vous avez fait preuve de vaillance militaire et vous avez rendu des services distingués dans l'exercice de vos fonctions... Au nom de tous les Canadiens, j'aimerais remercier chacun d'entre vous pour vos contributions à vos communautés et à notre pays. Nous vous en sommes sincèrement reconnaissants. »

DÉCORATIONS DE LA VAILLANCE MILITAIRE Étoile de la vaillance militaire

Le caporal Jean-François Roger Donald **Belzil**, É.V.M. - Montréal (Qc)

VAILLANCE MILITAIRE

Médaille de la vaillance militaire

Le caporal Marc-André **Cousineau**, M.V.M. -
Greenfield Park (Qc)
Le sergent Joseph André Steve **Poulin**, M.V.M., C.D. -
Québec (Qc)
Le caporal Marco **Tremblay**, M.V.M. - Jonquière (Qc)

CITATIONS

Le caporal Jean-François Roger Donald **Belzil**, É.V.M.
Étoile de la vaillance militaire
Le caporal Marc-André **Cousineau**, M.V.M.
Médaille de la vaillance militaire

Le 9 avril 2011, selon des transmissions radio ennemies interceptées, le peloton 3 de la compagnie de combat A attendait une attaque sur le cordon de sécurité qu'il maintient au nord de Zangabad, en Afghanistan. Dès le tir initial de l'attaque d'insurgés, le caporal Belzil et le caporal Cousineau s'y sont dirigés avec leur canon antichar; ils y ont trouvé une section canadienne et sa contrepartie afghane fixées par le feu ennemi, ainsi qu'un soldat afghan grièvement blessé et gisant à découvert. Grâce au tir de protection efficace du caporal Cousineau, et malgré un feu ennemi nourri, le caporal Belzil a réussi à détruire le bastion d'où provenait le feu meurtrier des insurgés. À deux, ils ont ensuite traîné le blessé à couvert et lui ont donné les premiers soins. Le sang-froid et le mépris du danger du caporal Belzil et du caporal Cousineau ont contribué à repousser cette attaque ennemie et à sauver la vie d'un soldat afghan.

Le sergent Joseph André Steve **Poulin**, M.V.M., C.D.
Médaille de la vaillance militaire

Le sergent Poulin s'est distingué par sa bravoure à titre de chef d'équipage d'un char en assurant la sécurité durant la construction d'une route en Afghanistan. À maintes reprises, notamment les 18 décembre 2010, 17 février 2011 et 23 avril 2011, il a placé son char dans des positions périlleuses afin d'assurer la sécurité des civils, de ses collègues de la coalition et des membres des forces de sécurité afghanes. Le courage et le professionnalisme démontrés par le sergent Poulin ont grandement contribué au succès de cette opération.

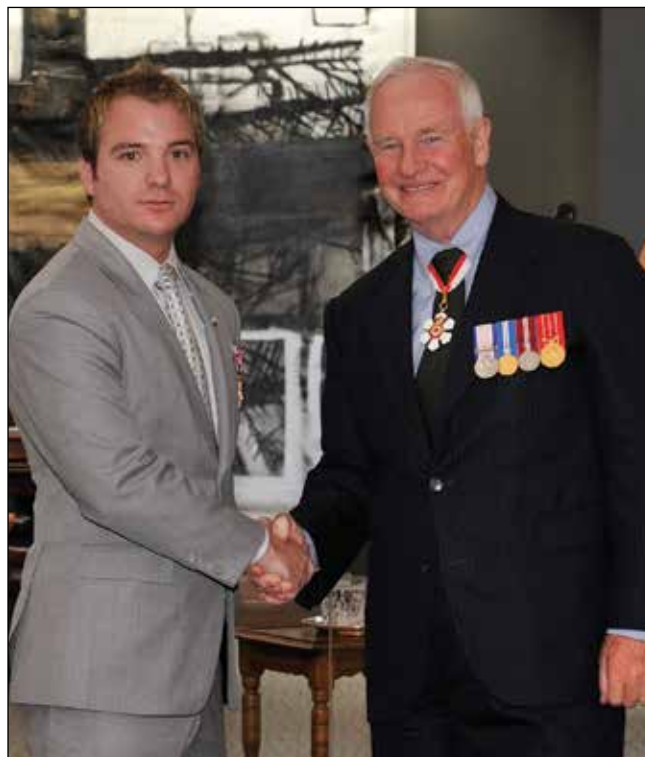


Photo du MDN, GG2012-0493-003, par le caporal-chef Dany Veillette, Rideau Hall.

Le caporal-chef Belzil reçoit l'Étoile de la vaillance militaire des mains de Son Excellence le très honorable gouverneur général.

Le caporal Marco **Tremblay**, M.V.M.
Médaille de la vaillance militaire

Le 18 mai 2011, lors d'une embuscade ennemie dans la région de Sperwan Ghar, en Afghanistan, le caporal Tremblay a fait preuve de courage et de détermination. Dès la première rafale de feux ennemis, un soldat canadien a été atteint à la jambe et s'est retrouvé incapable de se mettre à l'abri. Gardant son sang-froid sous le feu continu, le caporal Tremblay l'a rejoint, a appliqué immédiatement un garrot pour arrêter le saignement et, pendant une accalmie, l'a traîné en sécurité. La bravoure du caporal Tremblay lui a permis de sauver la vie d'un soldat canadien.



Croix de Victoria



Étoile de la vaillance militaire



Médaille de la vaillance

Photo du MDN, HS2011-E001-006, par le caporal Chris Ringlus



Le NCSM *Charlottetown* navigue sur la Méditerranée pour se joindre au 1^{er} Groupe de la Force navale permanente de l'OTAN en mars 2011, le cadre d'une mission des Forces canadiennes menée à l'appui de l'intervention du gouvernement dans le conflit en Lybie.

CONFIANCE ET COOPÉRATION STRATÉGIQUES EN CE SIÈCLE MARITIME

par Paul Maddison

Photo du MDN



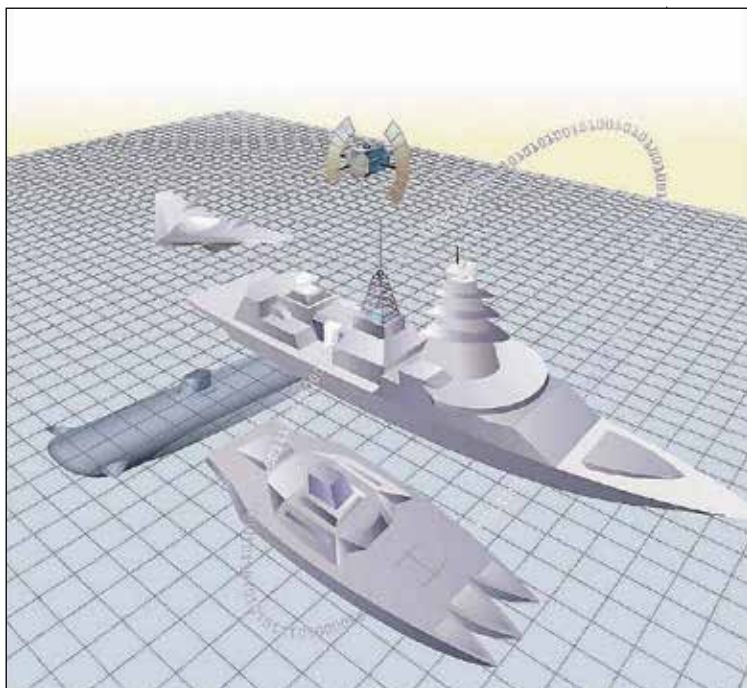
Le vice-amiral Paul Maddison

Peu après avoir assumé le commandement de la Marine royale canadienne (MRC) l'an dernier, j'ai assisté à ce qui reste encore aujourd'hui le plus grand rassemblement de chefs de marines internationales de tous les temps : l'*International Sea Symposium* (symposium maritime international), qui s'est tenu au Naval War College (collège de la guerre maritime), à

Newport, au Rhode Island. J'ai eu le privilège d'être invité à y prendre la parole devant plus d'une centaine de mes homologues commandants de marine, et j'ai choisi d'articuler mon message autour du thème énoncé dans le titre du présent article. J'ai depuis communiqué le même message sur d'autres tribunes internationales, y compris à la Conférence maritime interaméricaine, qui regroupait des commandants de marine de tout l'hémisphère, et, plus récemment, lors d'une autre visite à Newport à l'invitation du président du Collège. À cette dernière occasion, j'ai ajouté un deuxième thème à mon allocution, destinée cette fois à plusieurs centaines de futurs chefs des armées américaines et des marines du monde entier qui en sont partenaires. Il s'agit de la « transformation par anticipation », thème fondé sur ma perception des opérations maritimes à venir le long de littoraux contestés. L'article qui suit porte sur ces deux thèmes et a d'abord été publié dans le numéro de l'automne 2012 du *Naval War College Review*¹.

Le commandant de la Marine royale canadienne
Vice-amiral P.A. Maddison

Le vice-amiral Paul Maddison, CMM, MSM, CD, est marin depuis plus de trente ans. Il a occupé un éventail de postes, tant en mer que sur la terre ferme, et il est actuellement commandant de la Marine royale canadienne (MRC). Depuis son entrée en fonction en juillet 2011, l'amiral Maddison a travaillé des plus activement à promouvoir sa vision d'« une seule Marine », dont les grands thèmes s'énoncent comme suit : objet (le rôle que doit jouer la MRC en qualité d'institution nationale inestimable d'un pays maritime en ce siècle dit maritime), plateformes (le renouvellement de la flotte sous l'impulsion de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale du gouvernement), personnes (nos marins dévoués et leur famille) et fierté (l'héritage que lègue le service naval au Canada).



Le réseau des capacités de combat.

L'environnement opérationnel interarmées à venir

Même si la nature sous-jacente et très humaine des conflits ne change pas, les moyens employés pour faire la guerre, tant en mer que sur la terre ferme, continueront certainement, eux, d'évoluer. Ces vingt dernières années, des opérations ont été menées au sol contre des adversaires qui ont appris à combiner de plus en plus efficacement toutes formes de violence — de l'action purement criminelle à la conventionnelle, en passant par la non conventionnelle (ou irrégulière) — à des fins politiques et à profiter de leur bonne connaissance des caractéristiques physiques, sociales et culturelles de leur terrain pour se donner le meilleur avantage relatif possible.

Pareils adversaires n'ont pas encore suffisamment maîtrisé le domaine maritime pour défier des marines modernes. Cela dit, ils tendent nettement à améliorer leurs capacités et leurs compétences en mer, tels qu'en témoignent certains grands succès des dix dernières années, comme l'attentat suicide perpétré à l'endroit de l'USS Cole en 2000, l'attaque d'Al-Qaeda contre le pétrolier français Limburg en 2002, l'attaque du Hezbollah contre la corvette israélienne Hanit au moyen de missiles antinavire « ver à soie » en 2006 et les attaques terroristes lancées à Mumbai en 2008 à partir de la mer.

De plus, certains États ont déjà montré la capacité d'orchestrer les activités d'acteurs non étatiques maritimes pour optimiser leurs propres capacités conventionnelles et asymétriques. Vu les synergies perturbatrices inhérentes au recours à de tels mandataires et les avantages escomptés quant à la possibilité de désaveu, ces États pourraient continuer à considérer très attrayant d'améliorer leurs forces maritimes irrégulières.

Par conséquent, nous devons être prêts dès maintenant et nous attendre, comme membres de futures coalitions maritimes, à faire face aussi bien en mer que sur la terre ferme à une gamme de menaces et de défis plus étendue que jamais auparavant. Nous devons aussi tenir compte du potentiel toujours latent, mais grandissant, de conflits maritimes entre États. Par le passé, ces conflits constituaient l'essentiel de la guerre navale.

Les opérations mettant en jeu de tels acteurs se dérouleront dans des environnements extrêmement complexes, politiquement ambigus et limités sur le plan juridique, et elles auront lieu le plus souvent dans l'étroite zone à cheval sur les lignes de côtes où réside la grande majorité de la population mondiale : les littoraux. C'est là que se font sentir les conséquences d'un bouleversement de toutes les dimensions sociales, comme c'est actuellement le cas au Moyen-Orient et ailleurs dans le monde. C'est le long de littoraux contestés que les forces interarmées chargées d'opérations mer-terre-air devront se tenir prêtes, non seulement à lutter contre les menaces et les défis irréguliers ou axés sur les États, mais aussi à agir simultanément sur les deux fronts.

Dans toutes les dimensions d'un théâtre littoral, des forces interarmées et interalliés à terre prendront part, souvent simultanément, à des opérations conçues non seulement pour vaincre nos adversaires, mais aussi pour influencer favorablement les populations et les protéger, tous en créant les conditions propices à la restauration des services et de la gouvernance civils par d'autres organismes et d'autres partenaires.

Étant donné le degré d'interrelation des actions d'une force interarmées dans le contexte littoral, les forces maritimes, dont celle du Canada, seront appelées à jouer un rôle accru en matière de soutien des opérations terrestres d'influence, de combat et de stabilité.

J'entrevois, par exemple, qu'il faudra mettre bien plus d'accent sur les activités d'influence avant le déclenchement des opérations de combat et pendant leur déroulement. En fait, ces activités, que certains ont appelées « la bataille de l'exposé stratégique », seront cruciales pour l'ensemble des futures campagnes — essentielles non seulement pour isoler l'ennemi sur les plans politique, économique et militaire, mais aussi pour établir et maintenir la légitimité de l'intervention pour la population



La grille d'information.

locale et la communauté internationale, ainsi qu'après des populations à l'intérieur du théâtre d'opérations.

Les forces maritimes joueront un rôle clé dans les activités diplomatiques et d'influence, en soutenant les forces à terre et en produisant des effets d'appui et de dissuasion finement calibrés grâce aux manœuvres opérationnelles menées au large.

Les interrelations complexes et dynamiques entre les activités d'influence, de combat et de stabilisation peuvent conduire à de toutes nouvelles stratégies plus souples de planification des campagnes, ainsi qu'à une flexibilité accrue de commandement aux niveaux tactique et opérationnel, en mer comme à terre. Les forces de combat elles-mêmes deviendront sans aucun doute beaucoup plus étroitement liées pour répondre aux exigences d'un espace de bataille extrêmement pollué, confus, complexe et limité sur le plan juridique.

Ces évolutions élargiront vraisemblablement le rôle des forces maritimes – et pas seulement celles des grandes puissances navales – relativement aux opérations de combat à terre, notamment pour l'insertion, le soutien, le maintien en puissance et l'extraction de forces d'opérations spéciales; les préparatifs en mer du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance interarmées; l'appui-feu interarmées et tactique maritime à partir de la mer; et la protection des forces et des populations à terre par l'extension des capacités défensives du groupe opérationnel.

L'efficacité de ces interventions interarmées sera grandement améliorée par l'aptitude des forces maritimes à manœuvrer opérationnellement une fois le contrôle de l'espace maritime obtenu – c'est-à-dire, à utiliser leur mobilité intrinsèque pour obtenir l'avantage sur le plan stratégique et opérationnel, ainsi que tactique – en mettant les forces ennemies à risque sur des flancs exposés et en utilisant la déception opérationnelle pour faire douter l'ennemi.

Enfin, la logique d'une base en mer interarmées deviendra probablement plus convaincante dans un environnement littoral de plus en plus urbanisé, puisqu'on cherche à réduire l'empreinte des forces interarmées et multinationales à terre et leurs

responsabilités concomitantes en matière de protection de la force. Il faudra aussi que ces bases en mer soient défendues en profondeur contre des adversaires en mer et contre des attaques lancées à partir du continent.

Rares sont les campagnes interarmées qui peuvent échapper à la nécessité de détenir le contrôle de l'espace maritime, à savoir le pouvoir de maîtriser la situation que confère la capacité à mener des actions décisives à la surface, au-dessus et dans les profondeurs de la mer.

Pour acquérir le contrôle de l'espace maritime le long de littoraux contestés, il faut compter sur des préparatifs exhaustifs du renseignement aux niveaux stratégique et opérationnel ainsi que sur une analyse de l'environnement détaillée et continue en vue d'arriver à prévoir et à compenser les effets complexes qu'ont l'atmosphère, la topographie et l'hydrographie sur les armes et les capteurs maritimes. Ces derniers devront en effet être substantiellement améliorés dans les prochaines décennies pour venir à bout du fouillis d'échos et des bruits de fond associés à l'activité humaine, dont l'ordre de grandeur est nettement plus intense sur le continent qu'en pleine mer.

Les adversaires de demain tenteront de tirer parti de leur avantage initial inhérent à la connaissance de l'endroit en faisant peser sur les forces maritimes une diversité de menaces conventionnelles, irrégulières et asymétriques sophistiquées. Ils chercheront au départ à éviter d'engager la force maritime là où elle est forte, utilisant tous les leviers dont ils disposent pour interdire indirectement l'accès par l'action politique ou la volonté populaire. Ils conserveront les mines et les sous-marins comme moyens offensifs les plus efficaces pour retarder ou interdire l'accès à une force interarmées, étant donné l'importance des ressources et de l'effort que cette force devra déployer pour contrer une telle menace.

Dans des situations plus ouvertement hostiles, l'adversaire peut lancer des attaques à « main armée en bande », au moyen d'un grand nombre d'embarcations relativement peu perfectionnées, mais extrêmement rapides et manœuvrables, armées d'armes portatives à visée optique. Il peut aussi avoir recours à l'artillerie à terre, comme nous l'avons vu faire au large de la Lybie, ou encore, comme le Hezbollah en 2006, à des missiles anti-navire subsoniques mais puissants qui peuvent être lancés à partir de véhicules commerciaux à terre.

Dans le futur, un nombre croissant d'adversaires seront en mesure d'ajouter à ces capacités des armes extrêmement évoluées lancées depuis la mer ou depuis la terre, notamment des missiles antinavires hypersoniques et des torpilles à supercavitation. En plus de telles armes « cinétiques », certains adversaires auront aussi élaboré des armes « non-cinétiques » avancées qui viseront les détecteurs maritimes ainsi que les nœuds de réseau clés dans l'espace matériel ou dans le cyberspace afin d'entraver leur fonctionnement.

Photo du MDN, H22011-E011-001, par le caporal Chris Ringius



Le NCSM *Charlottetown* assure la sécurité pendant l'opération *Unified Protector* alors que le chasseur de mines belge M923 *Narcis*, exécute des opérations de lutte contre les mines dans le port de Misourata, près de la côte de la Libye, en mai 2011.

Des engagements pourraient très bien se dérouler à proximité - entre la coalition et des éléments non conventionnels, irréguliers et asymétriques d'un adversaire - et à distance - contre un adversaire qui déploierait des capacités de fine pointe. Un adversaire doté de moyens sophistiqués tentera fort probablement les deux. Des engagements soudains pourraient être déclenchés et menés avec intensité le long de plusieurs lignes d'attaque, en mer et depuis la terre, et être suivis d'un rapide désengagement vers l'arrière-plan littoral.

Pour contrer de tels adversaires, l'accent doit porter principalement sur l'action offensive, que sous-tendent des préparatifs d'envergure visant à contrecarrer leur choix d'intervention, en leur interdisant leurs moyens de combat de prédilection et en éliminant ou en neutralisant leurs capacités avant qu'ils puissent passer à l'action. La guerre maritime requerra des actions offensives et défensives entièrement intégrées dans toutes les dimensions physiques du domaine maritime - du plancher océanique à l'espace - et le recours exhaustif aux outils électromagnétiques et informationnels.

Photo du MDN, HS2012-0071-562, par le lieutenant de vaisseau Darren Pultock



Sous la protection d'un hélicoptère Sea King, l'équipe d'arrondissement du NCSM Charlottetown effectue une fouille à bord d'un boutre dans le golfe d'Aden, dans le cadre de l'opération Artemis, en mai 2012.

À mon avis, bon nombre d'observateurs verront dans la campagne de l'OTAN en Libye le prototype du combat air-mer du XXI^e siècle, alors que nous nous attendons à ce que les littoraux soient dorénavant contestés par des adversaires maritimes beaucoup plus puissants que ceux auxquels le NCSM Charlottetown s'est heurté l'an dernier.

Le NCSM Charlottetown est le premier navire canadien à avoir essuyé des tirs ennemis depuis la guerre de Corée. Or, pour quelle raison se trouvait-il si près de la côte, à la portée de l'artillerie à terre de Kadhafi?

À ce point de la guerre civile en Libye, la ville portuaire de Misrata constituait un champ de bataille crucial que se disputaient les rebelles et les forces demeurées loyales à l'ancien dictateur libyen. Des dragueurs de mines de l'OTAN étaient à l'œuvre pour garder le port ouvert aux fins de ravitaillement et d'évacuation de civils, et le NCSM Charlottetown les protégeait contre les attaques de petites embarcations rapides pilotées par des membres des forces spéciales maritimes de Kadhafi.

Le NCSM Charlottetown n'allait toutefois pas se limiter qu'à une seule tâche, loin de là. Il a aussi joué un rôle clé dans la lutte pour empêcher la ville de tomber aux mains des troupes terrestres de Kadhafi et ses habitants de se retrouver en danger. Au moyen de ressources spéciales qui l'obligeaient à se rapprocher de la côte, il a pu détecter et localiser les forces de manœuvre ennemies et diriger sur elles des frappes aériennes de l'OTAN des plus précises.

Le secret de son efficacité en mer et à terre repose dans une certaine mesure sur la capacité matérielle du navire et les systèmes dont il est équipé, mais surtout sur la façon dont ses capteurs, armes et systèmes de communications étaient branchés sur la vaste grille d'information commune à toutes les ressources de l'OTAN.

Ainsi, cette grille a permis au Charlottetown d'élargir considérablement son horizon de captation. Elle fournissait au capitaine du navire ainsi qu'à son équipe de combat un tableau du renseignement toutes sources et de la surveillance très précis. Le capitaine transmettait alors aux planificateurs des frappes aériennes de l'OTAN le renseignement brut de haute qualité qu'il détenait au sujet de cibles à terre.

Par conséquent, les opérations du futur nécessiteront bien plus que la constitution d'une coalition en temps de crise; elles requerront une interopérabilité de plus en plus poussée afin d'aboutir à une « fusion » complète des forces maritimes alliées et de coalition sur les plans technique, tactique et doctrinal, et à une compréhension et une confiance mutuelles entre

les commandants de guerre, que seules des années de travail en étroite collaboration peuvent apporter.

Coopération stratégique

J'en arrive donc à l'impératif de coopération stratégique - un impératif marqué par un sentiment d'urgence dû, je crois, au fait que nous pourrions très bien être à la veille d'un changement historique et capital dans le domaine maritime mondial.

L'ordre maritime fondé sur des règles d'aujourd'hui repose sur un équilibre délicat entre deux idées centrales, mais fondamentalement opposées, qui coexistent dans un climat de tension implicite depuis quelque cinq siècles, à savoir depuis que les Anglais et les Néerlandais se sont disputés à ce sujet pour la première fois au XVII^e siècle :

- Le concept de *mare liberum*, selon lequel personne ne peut revendiquer de souveraineté sur les mers et donc, tout le monde peut y avoir librement accès;

Photo du MDN, IS2007-7710, par le caporal-chef Kevin Paul



Dans le cadre de la patrouille de présence de l'OTAN menée dans l'océan Indien en 2007, une équipe déléguée du NCSM *Toronto* rencontre un groupe de pêcheurs de requins yéménites sur leur boutre, à quelque 60 kilomètres de la rive.

- Le concept de *mare clausum*, selon lequel un État peut revendiquer sa souveraineté sur la mer dans la mesure où il peut en assurer efficacement le contrôle.

L'équilibre, délicat, a été atteint à la fin du XX^e siècle, non pas par la violence, mais après une consultation et une collaboration internationales d'une ampleur sans précédent. Cette consultation a produit une convergence mondiale exceptionnelle des intérêts maritimes, qui a été codifiée en 1982 dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS).

Cette Convention est issue d'un besoin urgent de concilier les intérêts économiques et nationaux des États côtiers et les intérêts traditionnels de défense et de sécurité des grandes puissances maritimes. Pour cette raison, elle est probablement l'une des plus grandes réalisations du droit international de l'histoire, mais elle n'a été possible qu'en raison du risque perpétuel que représenterait – tant pour les puissances maritimes que pour les États côtiers – un espace maritime instable, disputé et non réglementé.

Le consensus international perdurera-t-il devant les pressions qui s'accumulent sur les États côtiers, petits ou gros? C'est là l'une des questions stratégiques qui marqueront le XXI^e siècle.

Pour en comprendre la raison, nous n'avons qu'à penser à l'Arctique, où nous observerons plus de changements au cours des trente prochaines années que la région n'en a connus depuis l'arrivée des premiers Européens au Groenland.

Quiconque visite le Canada de nos jours a tôt fait de constater que l'Arctique est profondément ancré

dans notre psyché nationale. Les Canadiens tiennent tout autant à leur Grand Nord fort et fier que les Américains à leur terre de liberté. Pourtant, peu de Canadiens ont vu de leurs propres yeux la majestueuse beauté du Grand Nord ni vécu ses extrêmes climatiques.

Les îles canadiennes de l'Arctique font partie de l'un des plus grands archipels du monde et sont éloignées de tout. Le passage du Nord-Ouest, par exemple, est plus loin des ports d'attache de nos flottes des côtes Est et Ouest, à savoir Halifax et Victoria, que de Londres et Tokyo respectivement.

De par sa géographie physique et sociale, l'Arctique est sans conteste un milieu maritime. Il n'est pas, et ne risque pas de devenir, l'objet d'une construction effrénée de routes et de

voies ferrées visant à accélérer et à soutenir le développement du Grand Nord. Il ne s'y passe rien de comparable aux arrivées massives de pionniers dans l'Ouest de l'Amérique du Nord des XIX^e et XX^e siècles.

Au fil de leur développement, les communautés nordiques seront liées au Sud surtout par air et par mer. Elles seront approvisionnées et entretenues par navire et, pendant les brèves périodes où les routes de glace permettent le périlleux passage par la toundra vers l'ouest de la région, par camion-remorque, mais pas par train.

Le Grand Nord canadien est un espace océanique, un vaste archipel encerclé de glaces océaniques qui définissent tout autant qu'elles dominent l'environnement. Cela dit, contrairement aux autres espaces océaniques du monde, il est pratique-



Le NCSM *Summerside* passe près d'un iceberg dans le détroit de Davis durant l'opération *Nanook*, en 2011.

Photo du MDN, HS2011-H003-091, par le caporal Rick Ayer



Le NCSM *Corner Brook* passe assez près d'un iceberg durant l'opération *Nanook*, en 2007.

ment inaccessible sauf brièvement à la fin de l'été et au début de l'automne. Et encore, la mer de glace de l'archipel Arctique ne devient au mieux que partiellement navigable pour des navires conçus précisément à cette fin.

La majeure partie du reste de l'année, l'hiver enveloppe le Grand Nord de sa chape de glace. À l'exception de l'Antarctique, aucun autre endroit du monde n'est aussi inhospitalier. À sa beauté surréaliste, voire d'un autre monde, s'oppose son impitoyabilité; il ne souffre que la plus minime des marges d'erreur. La vie et la survie y sont donc question d'une prévoyance et d'une planification à toute épreuve.

Tels sont les motifs qui confèrent un caractère résolument stratégique à la décision de porter nos regards vers le Nord, et aussi de nous y rendre. Et nous y irons assurément, le gouvernement du Canada ayant devancé la livraison des capacités maritimes, terrestres et aériennes interarmées qui permettront aux Forces canadiennes de mener des opérations dans le Nord de façon soutenue, efficace et sécuritaire pendant une saison de navigation qui s'allongera progressivement.

En ce qui a trait à la Marine royale canadienne, les investissements connexes consistent en de nouveaux navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique, une installation d'accostage et de ravitaillement en eau profonde à Nanisivik – tout en haut de l'île de Baffin, près de l'accès est au passage du Nord-Ouest – ainsi que des véhicules aériens sans pilote et des véhicules sous-marins sans équipage, le tout appuyé au moyen d'un système de surveillance de zones étendues, allant du plancher océanique à l'espace.

Quoi qu'il en soit, la perspective d'un passage maritime viable pour le commerce d'un bout à l'autre du

bassin arctique – reliant les riches économies de l'Europe du Nord et de l'Asie – pourrait mettre des dizaines d'années à se concrétiser. Au fur et à mesure que la saison de navigation se prolonge, et compte tenu d'améliorations récentes et prévues de la technologie d'extraction, les ressources du fond marin de l'Arctique pourraient finir par devenir exploitables commercialement, et le transport maritime « à destination » et « en provenance » de l'Arctique pourrait s'accroître au lieu de se limiter à ses actuelles traversées.

Et que dire des enjeux économiques, potentiellement énormes. On estime que le domaine extracôtier de chacun de cinq États côtiers de l'Arctique constitue un patrimoine précieux pour les décennies à venir – de vastes

réserves énergétiques et minérales déjà découvertes ou présumées se trouvent dans le bassin arctique et sa périphérie.

Le Grand Nord en viendra donc à accueillir de nouvelles activités humaines d'une ampleur sans précédent, d'où un risque accru d'incidents maritimes et d'accidents écologiques.

C'est l'une de raisons pour lesquelles les Forces canadiennes, comme d'autres organismes fédéraux, assurent une présence dans le Grand Nord aujourd'hui : commencer à maîtriser les compétences qui deviendront nécessaires à la conduite efficace des activités dans le Grand Nord – qui pour moi englobe les glaces de l'ensemble de l'archipel canadien au lieu de se limiter à la lisière de glaces qui commence actuellement bien au sud du détroit de Davis.

Les divergences d'opinion sur le Nord – en l'occurrence la situation du passage du Nord-Ouest – retiennent l'attention,



© Sa Majesté la Reine du Canada (2009)

Représentation d'un modèle conceptuel du navire de patrouille extracôtier de l'Arctique.

bien à tort à mon avis, au détriment de la vaste coopération internationale actuellement en cours.

Le Canada entretient des relations très positives avec ses voisins du Nord. D'un point de vue institutionnel, les questions concernant le Nord sont systématiquement soumises au Conseil de l'Arctique, tel qu'en témoigne la récente signature d'un traité sur la recherche et le sauvetage par les pays membres du Conseil.

Le Canada collabore en outre avec les États-Unis et le Danemark aux travaux scientifiques qu'exige la délimitation du plateau continental. Il contribue aussi à des efforts multinationaux similaires avec la Russie et la Norvège. Il manifeste en outre un esprit de coopération militaire directe en invitant ses voisins du Nord à assister comme observateurs et participants à ses exercices annuels de sécurité maritime dans le Nord.

Bref, de nouveaux facteurs ont accentué les enjeux économiques, politiques et juridiques dans l'Arctique, mais la coopération stratégique a jusqu'à présent atténué l'intensification des politiques maritimes dans la région.

Bien que les États de l'Arctique, dont le Canada, aient des interprétations différentes des diverses dispositions de l'UNCLOS, aucune de ces interprétations ne semble incompatible avec la logique sur laquelle repose la Convention elle-même. Du point de vue géopolitique, la coopération stratégique cadre avec les intérêts nationaux fondamentaux de chaque État côtier de l'Arctique, car elle renforce la Convention de 1982, qui peut tant apporter à chacun d'eux.

Ailleurs dans le monde, l'intensification des politiques océaniques s'accompagne de tensions et de confrontations interétatiques notables. La situation ne saurait être plus évidente que dans la région Asie-Pacifique. La mer de Chine occidentale, en particulier, tout comme le bassin de l'Arctique, est une région dont le plateau océanique est riche en ressources. Pourtant, contrairement à l'Arctique, son importance pour le commerce mondial est *réelle* et non pas *latente*. La région est desservie au sud-ouest par l'une des voies de transport maritime de marchandises les plus importantes du monde — le détroit de Malacca — par lequel passe une partie essentielle du commerce maritime mondial, notamment une grande partie des ressources pétrolières et gazières dont dépendent les économies de la région.

Sur le plan juridique, cette région est aux prises avec de multiples revendications territoriales qui se chevauchent en grande partie, et qui proviennent spécialement des États qui bordent la mer de Chine

occidentale. Les efforts diplomatiques et juridiques entrepris en vue de résoudre la situation ont été vains. De nombreux observateurs avancent que les solutions futures, mêmes apparemment lointaines, seront de nature politique plutôt que juridique, ce qui ajoutera à la complexité de la situation géopolitique.

Ainsi, la Chine a déterminé que ses revendications maritimes dans cette mer sont d'un intérêt national fondamental, alors que la politique maritime occupe une place de plus en plus cruciale dans les relations sino-américaines pour deux raisons essentielles. La première est la position des États-Unis comme puissance de la région Asie-Pacifique qui s'est profondément investie dans la stabilité et la sécurité régionales; la deuxième, le rôle joué par les États-Unis à titre de plus grande puissance maritime de la planète. Dans un cas comme dans l'autre, la façon dont la Chine et les États-Unis abordent leurs différends en matière de politique maritime sera déterminante pour baliser le XXI^e siècle.

La Chine n'est cependant pas la seule à faire de telles revendications. Sa démarche pourrait simplement indiquer la nécessité d'un nouvel équilibre juridique entre les besoins des États côtiers en matière de réglementation et de gestion de leurs approches océaniques et le droit de la communauté internationale à la liberté de mouvement et d'accès.

Pareil équilibre constituerait en soi une évolution d'importance capitale pour le réseau mondial. Par contre, il pourrait aussi avoir une conséquence encore plus profonde : si le consensus international dont est issue la Convention de 1982 sur le droit maritime en venait à se désagréger, la stabilité relative des politiques maritimes consécutive à la Convention s'en trouverait elle aussi dégradée.



Le NCSM *Athabaskan* dirige la formation, suivi du NCSM *Montréal* (à gauche), du NCSM *Charlottetown* (au centre) et du NCSM *Fredericton* (à droite) durant l'exercice de groupe opérationnel mené dans l'océan Atlantique en 2010.

Photo du MDN - HS2010-T003-018, par le caporal Johanie Mahaw

Les conséquences d'une telle désagrégation seraient énormes et pourraient gravement assombrir l'horizon. Je ne crois pas que ce soit le genre de futur auquel quiconque parmi nous aspire. Plutôt, dynamisés par la confiance stratégique bâtie grâce à des réunions comme celle-ci, nous devrions être prêts à nous y opposer, pour l'intérêt vital commun de nos pays et pour le bien de tous.

Dans certains domaines, notre marine et quelques autres qui voient l'avenir du même œil s'appliquent déjà à rechercher le bien commun. Par exemple, dans le bassin des Antilles et dans les approches pacifiques de l'Amérique centrale et du Sud, un éventail de pays des Amériques et d'Europe coopèrent avec efficacité pour endiguer le flot de narcotiques en mer, au sein de la Joint Interagency Task Force South.

De même, au large de la Corne de l'Afrique, nous sommes témoins depuis 2008 de la mise sur pied largement spontanée, mais néanmoins remarquable, d'un puissant rassemblement de forces navales pour éliminer la piraterie, en même temps que la communauté internationale continue à rechercher des solutions plus durables.

Conclusion

Autrement dit, les marines ne sont pas seulement un moyen d'action militaire employé à des fins d'intérêts nationaux

comme les États les interprètent. Elles sont aussi le principal garant du bon ordre dans ce vaste espace commun que les hommes traversent en tous sens, comme le décrivait le grand stratège naval américain Alfred Thayer Mahan. Chaque officier de marine ici présent, qui est d'abord et avant tout un marin professionnel, comprend que nos océans demeurent vitaux pour le maintien de la vie sur notre planète.

Chacun de nous comprend que les richesses océaniques sont cruciales pour le futur de tous les États côtiers, dont nombre se démènent pour assurer une vie meilleure à leurs citoyens. Chacun de nous comprend comment un espace océanique commun réglementé est la base de l'économie mondiale dont dépend notre prospérité et en fait, notre mode de vie même.

Le moment est venu de faire converger *l'intérêt national de chacun et l'intérêt mondial commun*. J'entends par là que nous, les chefs d'aujourd'hui et de demain, sommes appelés à faire des choix qui exigeront l'établissement et le maintien d'une confiance stratégique parmi des hommes et des femmes d'action pragmatiques et déterminés. Je crois que nous avons collectivement les moyens de réaliser ce grand objectif, voire, cet objectif suprême. Nous n'avons plus qu'à nous appliquer assidûment à l'atteindre.



BMT Fleet Technology Ltd.

Représentation d'un modèle conceptuel du navire de combat de surface canadien.

NOTES

1. Note du rédacteur en chef : les passages ajoutés à l'article initial à l'intention particulière du lectorat de la Revue militaire canadienne sont indiqués en italiques.

Photo du MDN, GG2010-0672-024, par le sergent Serge Gouin



Le maître de 1re classe Robert Cléroux, adjudant-chef des Forces canadiennes, et le général Walter Natynczyk, chef d'état-major de la Défense nationale, déposent une couronne durant la cérémonie du jour du Souvenir tenue le 11 novembre 2010.

L'ÉQUIPE DE COMMANDEMENT : UNE ÉVOLUTION VALABLE OU UN DANGER POUR LA DOCTRINE?

par Alan Okros

Introduction

Afin d'assurer l'efficacité dans les opérations, les forces militaires comptent sur de petites équipes cohésives grandement motivées à accomplir des tâches particulières. À cette fin, les Forces canadiennes (FC) s'attendent à ce que les membres du personnel qui occupent les postes de responsabilité exercent leur commandement et leur leadership. De façon simpliste, le *commandement* fournit les structures, et le *leadership* fournit la motivation. Ensemble, ces deux éléments permettent d'assurer l'efficacité dans les opérations. Ainsi, les concepts de leadership, de commandement et d'équipes font partie intégrante du mode de fonctionnement militaire. Il en découle que les FC doivent s'assurer d'être cohérentes et claires pour bien faire comprendre les concepts clés et les responsabilités que les leaders doivent mettre en pratique.

Au cours des dernières années, le concept d'abord isolé « d'équipe de commandement » est devenu courant, et sa définition officielle est maintenant présentée dans la publication *Au-delà de la transformation : modèle stratégique d'emploi des pm 1/des adjuc* (ci-après *Modèle des adjuc*) :

Le concept d'équipe de commandement des FC se définit généralement comme « *un ensemble distinct composé d'au moins deux personnes qui se sont engagées, avec dynamisme, de façon interdépendante et avec souplesse, à atteindre une mission/un but/un objectif commun et important, à qui l'on a confié des fonctions ou des rôles précis, et dont la durée de vie en tant que membre est limitée*¹. »

Dans la même publication, on précise ensuite que l'équipe de commandement est d'emblée reconnue comme la combinaison d'un commandant et d'un pm 1 ou d'un adjuc, et on explique que même s'il est entendu que l'équipe de commandement s'applique aux niveaux tactique et opérationnel, elle évolue pour devenir une *équipe de leadership supérieur*² au niveau stratégique.

Le capitaine de vaisseau (retraité) Alan Okros, OMM, CD, Ph. D., est le directeur adjoint des études au Collège des Forces canadiennes, où il enseigne le leadership et le commandement. Il était responsable des équipes qui ont rédigé les publications *Servir avec honneur : la profession des armes au Canada* et *Le leadership dans les Forces canadiennes : fondements conceptuels*. Il effectue toujours des travaux universitaires sur le leadership militaire et donne des conférences à ce sujet au Canada et dans de nombreux centres d'éducation militaires professionnels à l'étranger.

Le fait de compter sur un commandant et un pm 1 ou un adjudant-chef (adjuc) pour former une équipe de commandement a été abordé dans de précédentes analyses et directives stratégiques des FC, tout particulièrement, lorsqu'il s'agit de discuter du rôle changeant du cadre des militaires du rang (MR). Cependant, un problème se pose. En effet, même si les FC ont adopté un nouveau concept, celui de l'équipe de commandement, et qu'ils ont élargi le rôle des MR supérieurs, la définition de « l'équipe de commandement » correspond à un amalgame de leadership et de commandement, et on ne précise pas clairement les rôles et les responsabilités des officiers et des adjuc concernés. Si l'on ne s'assure pas que cette définition est claire et cohérente avec les définitions actuelles du « leadership » et du « commandement », il est possible que cela crée une confusion au niveau professionnel, voire un danger du point de vue de la doctrine.

Le présent article vise à la fois à appuyer fermement l'intention derrière la publication *Au-delà de la transformation : modèle stratégique d'emploi des pm 1/des adjuc* (ci-après *Modèle des adjuc* pour simplifier) et à critiquer la terminologie que l'on considère erronée. On se penchera d'abord sur l'évolution des rôles des officiers et des membres de corps des MR, puis sur la compréhension des concepts de leadership et de commandement et enfin sur les implications de l'équipe de commandement. Des suggestions seront également formulées dans le but de réconcilier les contradictions doctrinales.

Officiers et MR – Rôles et relations

Dans un sens, rien n'a été plus constant dans l'organisation et le fonctionnement militaire que le concept du cadre des officiers et des MR. Cependant, les rôles respectifs des officiers et des militaires du rang ainsi que leurs rapports mutuels continuent d'évoluer en fonction des changements quant aux exigences militaires et à la société en général. Il est important de noter que même si la plupart des forces armées considèrent que les fonctions d'officier et de militaire du rang sont toutes deux reconnues comme étant des professions, de nombreux pays considèrent que les officiers sont des professionnels alors que les militaires du rang ne le sont pas. Le politologue conservateur américain influent Samuel Huntington fait clairement la distinction entre les deux fonctions au sein des forces armées des États-Unis dans la citation suivante :

Les militaires du rang n'ont ni les capacités intellectuelles ni les responsabilités professionnelles des officiers. Ce sont des spécialistes dans l'application de la violence, non dans la gestion de la violence. Leur vocation est un métier, non une profession³ [TCO].

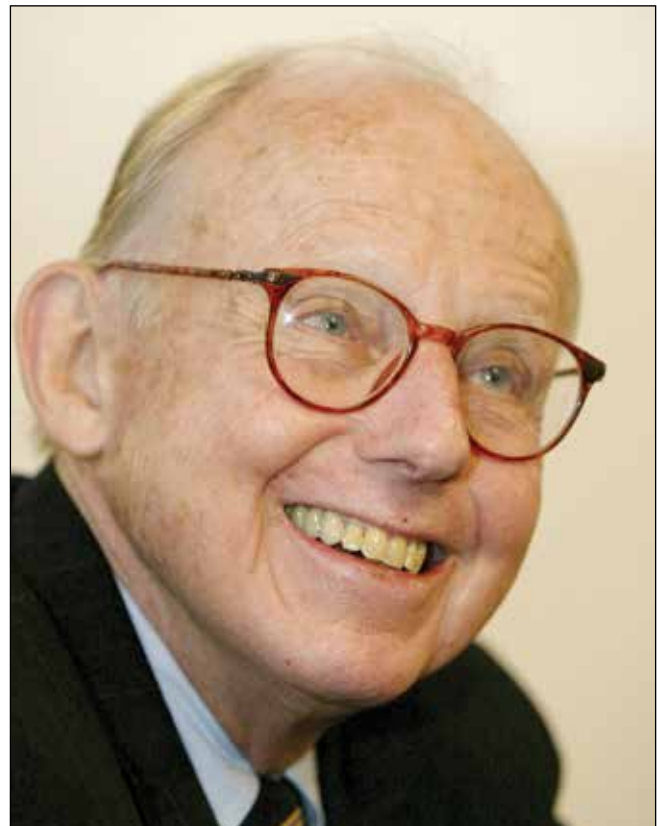
À l'occasion d'un symposium sur les sous-officiers de l'Armée canadienne, qui a eu lieu en juin 1999, un colonel des FC a fait écho à la philosophie d'Huntington en affirmant que les officiers étaient des « gens de tête » alors que les militaires du rang étaient des « gens d'action »⁴.

Le désir de conserver les rôles traditionnels a cependant été rejeté. Puisque les FC ont reconnu le besoin de faire évoluer ces rôles de façon importante afin d'assurer le succès des missions futures. En fait, lors du symposium de juin 1999, on a officiellement reconnu, dans la publication *Stratégie de défense 2020*, que les FC devaient entreprendre d'importantes initiatives de changement stratégique, y compris en ce qui concerne le thème

général de l'innovation, pour s'assurer que tous les membres des FC contribuent de façon maximale à l'efficacité des FC⁵. L'application de cette stratégie ministérielle globale pour les MR a été clairement exposée en 2003 dans la publication *Le Corps des MR en 2020*, qui présente les objectifs stratégiques en fonction du professionnalisme, des habiletés intellectuelles, de la capacité de leadership et de l'importance d'avoir une équipe solide d'officiers et de MR. Ces points ont ensuite été présentés dans la publication de doctrine *Servir avec honneur*, dans laquelle on rejette clairement le point de vue de Huntington en affirmant que tous les membres des FC, peu importe leur grade, font partie de la profession militaire⁶. Dans la même publication, on peut ensuite lire le passage suivant :

« [...] l'ancien paradigme qui mettait l'accent sur le rôle décisionnel de l'officier et sur le rôle technique du MR est susceptible de changer. [...] Il faudra déléguer de plus en plus de pouvoirs et même des responsabilités accrues aux s/off et aux adjudants afin que l'équipe officiers/MR puisse dominer le théâtre opérationnel sur de grandes distances et pendant de longues périodes. Dans certain cas, il se peut que les officiers, les s/off et les adjudants partagent ces pouvoirs et responsabilités, c'est-à-dire qu'il y aura un chevauchement accru de certains rôles⁷. »

En grande partie, de la publication *Stratégie de défense 2020* à celle de *Servir avec honneur*, en passant par *Le Corps des MR en 2020*, les FC ont clairement exprimé le besoin d'un changement considérable du rôle et du statut des membres du corps des MR, ainsi que du chevauchement croissant des responsabilités des officiers et des MR. Ce faisant, toutefois, il



Le professeur Samuel Huntington, de l'Université Harvard, durant une entrevue réalisée par l'agence de presse Reuters au Chili le 7 août 2002.

Reuters. RTR&PLK, par Claudia Daut



MDN

semble que les références aux équipes officiers/MR et les besoins d'améliorer la capacité de leadership des MR se soient transformés pour devenir l'équipe de commandement officier-adjuc que l'on connaît. Pour comprendre les difficultés résultantes qui sont liées à la doctrine, il faut examiner comment les concepts de leadership et de commandement sont compris et mis en pratique.

Leadership

Le concept de leadership est généralement bien défini dans les publications professionnelles militaires. Sur le plan conceptuel, le leadership est mieux compris comme une forme d'influence sociale. Dans un contexte de travail, la base de l'influence sociale est vue comme une forme de pouvoir *personnel* et de pouvoir *professionnel*.

Ainsi, le leadership organisationnel peut être compris comme l'utilisation intentionnelle du pouvoir personnel acquis de façon individuelle ainsi que du pouvoir professionnel conféré par l'organisation pour influencer d'autres personnes dans le but d'atteindre les objectifs de l'organisation. Lorsqu'elle s'applique aux FC, la définition de leadership militaire efficace est présentée de la façon suivante dans la publication *Fondements conceptuels* :

« Diriger, motiver et habiliter de manière à ce que la mission soit accomplie avec professionnalisme

et éthique, et chercher en même temps à développer ou à améliorer les capacités qui contribuent au succès de la mission⁸. »

La partie de l'énoncé « à développer ou à améliorer les capacités qui contribuent au succès de la mission » nous amène à la différenciation entre *diriger des personnes* et *diriger l'institution*. D'une part, lorsqu'ils dirigent des personnes, les leaders mettent l'accent sur le perfectionnement des personnes en tant que membres d'une équipe et s'assurent qu'ils accomplissent les tâches assignées; d'autre part, lorsqu'ils dirigent l'institution, ils assument des responsabilités beaucoup plus larges, à l'échelle de l'organisation, comme établir les conditions nécessaires au succès d'une petite équipe. Pour bien les différencier les deux types de leadership, on peut affirmer que les leaders qui dirigent des gens se concentrent davantage à influencer leurs propres subordonnés et leurs équipes. Ainsi, leur leadership est principalement exercé « de façon descendante à l'interne ». Par contre, les leaders qui dirigent l'institution se concentrent sur des domaines interreliés, ce qui signifie qu'ils exercent leur leadership « de façon ascendante à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation », y compris dans les secteurs sociaux et politiques dans lesquels la profession des armes doit être exercée⁹.

La définition des deux types de leadership rompt avec la vision précédente des FC, selon laquelle les types de leadership se divisaient sur les plans stratégique, opérationnel et tactique. De plus, le concept *diriger l'institution* met l'accent sur les aspects du leadership à plus grande échelle et panorganisationnel. Il est important de comprendre que le leadership n'est pas seulement du ressort des officiers généraux (offr gén) les plus expérimentés. L'objectif très clair de la publication *Modèle des adjuc* est de fournir les lignes directrices à l'intention du chef d'état-major de la Défense (CEMD) pour s'assurer que les adjuc les plus expérimentés apportent une contribution importante à la direction de l'institution. Une grande partie de cette publication présente les répercussions sur le perfectionnement professionnel des adjuc nommés à des postes supérieurs à qui l'on montre la voie du succès.

L'exigence qu'ont les leaders militaires de porter une attention particulière à l'harmonisation de leurs pratiques internes et



Le général Walter Natynczyk, la gouverneure générale Michaëlle Jean et l'adjutant-chef des Forces canadiennes Greg Lacroix à Kandahar, en Afghanistan, le 8 septembre 2009.

Photo du MDN, GG2009-0359-003, par le sergent Serge Gouin

de la culture avec les attentes de la population fait partie intégrante du concept *diriger l'institution*¹⁰. Tel qu'il est expliqué dans *Servir avec honneur*, la profession des armes doit répondre aux impératifs fonctionnels et sociaux. Autrement dit, les leaders doivent atteindre les objectifs du gouvernement au pouvoir, tout en maintenant la confiance et le soutien de la population. Le fait qu'il existe des différences importantes entre les secteurs privé et public, ainsi qu'entre la fonction publique et les forces armées est une source de complication¹¹. Particulièrement lorsqu'il s'agit de diriger l'institution, certaines de ces différences sont importantes quand les leaders militaires doivent déterminer ce qu'ils doivent faire pour influencer les autres.

Même si les leaders militaires doivent toujours « faire le travail », les FC doivent, en fait, pouvoir accomplir de nombreuses tâches très différentes, parfois avec un court préavis du gouvernement, et souvent à un haut degré de risque. Pour ce faire, les leaders doivent faire preuve de flexibilité, d'adaptabilité et de résilience. De plus, puisque le gouvernement est chargé du bien commun et qu'il doit rendre des comptes à la « population » pour l'utilisation des ressources publiques, il est important de mettre l'accent sur la responsabilité. Pour cette raison, l'idéologie *bureaucratique* place l'efficacité avant l'efficacite, alors que l'idéologie *professionnelle* fait le contraire¹². De plus, le gouvernement fédéral a pris des mesures pour s'assurer que ses effectifs représentent de façon proportionnelle la démographie canadienne, et que les pratiques en milieu de travail soient alignées sur certaines valeurs sociales. Cette philosophie est illustrée dans le concept selon lequel les forces armées doivent être le reflet de la société qu'elles servent.

Tel qu'il est défini dans *Fondements conceptuels*, la principale fonction du leadership, donc des leaders, est d'obtenir un équilibre approprié entre l'atteinte des résultats essentiels et le respect des valeurs-phares de la conduite. Cette notion a été développée à partir de l'opinion d'un expert, Robert Quinn, professeur à l'Université du Michigan, qui a travaillé sur le comportement organisationnel portant sur les (résultats) valeurs concurrentielles¹³, ainsi qu'à partir du cadre des valeurs éthiques (de la conduite) de la publication *Servir avec honneur*. Le résultat est le Cadre d'efficacité des Forces canadiennes mentionné ci-dessous.

Ce cadre met en évidence ce que les leaders doivent faire pour trouver un équilibre entre les résultats essentiels (ce que nous devons faire) et les valeurs-phares de la conduite (comment nous devons le faire). De plus, il présente les conséquences de l'influence des leaders au-delà du domaine militaire et souligne que les leaders de tous les niveaux peuvent influencer les résultats de second ordre comme la confiance du public et de l'appareil politique ainsi que la confiance et le soutien envers l'institution¹⁴.

Le présent résumé de la vision des FC concernant le leadership

montre que même si le leadership est toujours considéré comme un processus d'influence, et que le leadership militaire met traditionnellement l'accent en premier lieu sur l'importance que les petites équipes atteignent les objectifs de la mission, le cadre doctrinal de 2003 sert à élargir la nature et la portée du leadership de la dimension « descendante et interne » pour y inclure le besoin d'influencer les composantes « de façon ascendante et à l'externe », y compris celles des secteurs sociaux et politiques dans lesquels la profession des armes doit être exercée. Dans une large mesure, les objectifs stratégiques présentés dans les publications *Le Corps des MR en 2020* et maintenant le *Modèle des adjuc* visent à s'assurer que tous les membres des FC, en particulier les pm 1/adjuc nommés à des postes supérieurs, sont prêts, habilités et soutenus pour assumer l'ensemble de leurs responsabilités à titre de leaders.

Cependant, il existe une source évidente de confusion présentée dans le *Modèle des adjuc*. L'adoption des concepts *Diriger des personnes* et *Diriger l'institution* et, plus précisément, le rejet de l'idée qu'il y aurait trois types de leadership qui doivent être exercés aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique, entre en contradiction de façon évidente avec la définition présentée dans le *Modèle des adjuc*, qui est la suivante : « [...] Il existe trois niveaux de leadership définis au sein des FC : les niveaux tactique, opérationnel et stratégique¹⁵. » Il serait plus exact d'affirmer qu'il existe trois niveaux en fonction desquels les activités militaires sont organisées et contrôlées. Ainsi, ces niveaux s'appliquent au *commandement*, non au *leadership*. La section suivante traite de la nature du commandement et permet de bien distinguer le commandement du leadership. De cette façon, il sera possible d'identifier les problèmes de doctrine liés à la constitution de l'équipe de commandement.

Commandement

Même si le commandement est un élément central du fonctionnement militaire, il a un solide fondement juridique et occupe une place importante au cœur de la terminologie et de



Le général Walter Natynczyk, chef d'état-major de la Défense nationale, le lieutenant-général André Deschamps, chef d'état-major de la Force aérienne, et l'adjutant-chef des Forces canadiennes Greg Lacroix durant une conférence de presse tenue à la BFC Trenton le 10 février 2010.

Photo du MDN, TN2010-0074-04, par le soldat Gisèle LeBlanc

la doctrine militaires, il a tendance à devenir un concept qui porte quelque peu à confusion¹⁶. Les références au commandement peuvent être liées à une fonction (exercice du commandement), à une nomination (commandant) ou à un processus (prise de décision du commandant). Aussi, on considère souvent que les processus qui font référence à l'exercice du commandement peuvent être effectués par un commandant ou son personnel. De plus, les descriptions des responsabilités et des activités des commandants associent souvent le commandement au leadership et/ou à la gestion. Les membres du personnel nommés font souvent référence à leurs fonctions de commandement, particulièrement depuis que les FC ont appliqué le titre commandant pour faire référence à certaines responsabilités légales qui ne s'étendent pas au commandement *per se*. Enfin, la doctrine et les définitions du commandement ne sont pas claires, et le concept de commandement est souvent confus avec ceux de contrôle et de commandement et contrôle (C2)¹⁷. En grande partie, la façon dont l'équipe de commandement est articulée dans la publication *Modèle des adjud* illustre la confusion doctrinale et professionnelle entourant le commandement.

Selon l'OTAN et les FC, le commandement est « [...] basé sur un pouvoir officiellement délégué et constitue l'autorité conférée à un militaire pour diriger, coordonner et contrôler des forces militaires¹⁸ ». Pour expliquer et clarifier davantage, la fonction de commandement peut être associée aux activités entreprises par une personne afin d'établir la structure requise pour appliquer les capacités militaires et atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, tout en respectant les lois¹⁹. Cette notion comporte plusieurs éléments principaux. Premièrement, le commandement est conféré à une personne et est basé sur une autorité déléguée officiellement. Deuxièmement, cette personne à qui l'autorité est déléguée est tenue de respecter en premier lieu les dispositions de la *Loi sur la défense nationale* même si d'autres lois nationales ou internationales s'appliquent, dépendamment du contexte. Troisièmement, l'objectif du commandement est de fournir une structure et, en particulier, il mène à des concepts reliés, soit ceux de contrôle et de C2. Quatrièmement, la référence aux objectifs fixés par le gouvernement signifie que le commandement s'applique dans le contexte de la mise en œuvre des opérations militaires. Cependant, tel qu'il a clairement été articulé par les spécialistes de la recherche sur la défense Ross Pigeau et Carol McCann, seuls les humains peuvent commander. En raison de leur « reconceptualisation » du commandement humain, les définitions suivantes ont été élaborées :

- Commandement : expression créatrice de la volonté humaine nécessaire à l'accomplissement de la mission;
- Contrôle : structures et processus élaborés par le commandement pour qu'il puisse s'exercer et pour gérer le risque;
- C2 : dicter les objectifs communs afin de mener des actions coordonnées²⁰.

Afin de mieux comprendre le concept de commandement, voici la définition du commandement dans la doctrine des FC :

« On peut aussi définir le commandement comme *un ensemble de fonctions* associées à un poste, ou comme un ensemble d'activités liées à ces fonctions. En tant que fonction ou activité d'un commandant militaire, le commandement comporte typiquement, mais sans s'y limiter, des choses comme la planification, la résolution de problèmes et la prise de décisions, l'organisation, la communication d'information, l'orientation et

la direction, l'affectation et la gestion de ressources, le développement, la coordination, la surveillance, le contrôle, etc. Toutefois, le commandement est, fondamentalement, *l'expression de la volonté*, une notion reprise dans le concept *d'intention du commandant*. Presque tout ce que fait un commandant – planification, direction, affectation de ressources, surveillance – est justifié et gouverné par sa vision, son but ou sa mission, et sa volonté de concrétiser sa vision, d'atteindre son but ou d'accomplir sa mission. Dans ce sens, commander signifie exercer son autorité – sur des structures, des ressources, des personnes et des activités – dans un but précis²¹. »

Cette définition du commandement permet d'illustrer pourquoi on associe les trois concepts, soit le commandement, le leadership et la gestion. Les références à la planification, à l'organisation, à la résolution de problèmes, à la coordination, au contrôle et à la gestion des ressources sont des composantes classiques de la gestion alors que le développement, la direction et la gestion des ressources, ainsi que la notion de volonté humaine, sont clairement associés au leadership. Ainsi, afin de mieux comprendre le commandement (dans le cadre unique de la structure militaire), il faut prendre en considération la relation entre la gestion et le leadership dans un contexte organisationnel général.

Les nouvelles publications sur l'administration publique, les systèmes socio-techniques et les idéologies *bureaucratiques* et *professionnelles* du sociologue Eliot Freidson constituent un moyen de mieux comprendre les trois concepts²². Les organisations fonctionnent grâce à un ensemble de systèmes structurels officiels (bureaucratie) et de systèmes sociaux non officiels (dimensions humaines). Les systèmes structurels représentent les éléments créés intentionnellement dans le but de mener des activités sur une base linéaire et rationnelle pour assurer l'efficacité. Ces éléments comprennent les ensembles de règles, les instructions permanentes d'opération, les descriptions de travail, les plans de travail et, dans les forces armées, la doctrine et l'instruction. La gestion est la fonction utilisée pour régulariser les systèmes structurels afin d'assurer l'efficacité. Elle couvre donc les activités courantes de planification, d'organisation, de contrôle des ressources, y compris le capital, l'équipement, l'information et les compétences de la main-d'œuvre. Les systèmes sociaux correspondent aux éléments nouveaux qui ont une influence sur les plans cognitifs et affectifs afin d'atteindre les objectifs (fins) à l'aide des processus (moyens) valorisés par les personnes ou les groupes de personnes qui appartiennent à un ou à des systèmes sociaux. En fin de compte, les organisations peuvent seulement influencer les systèmes sociaux, non les contrôler. Ainsi, la fonction utilisée pour ce faire est le leadership.

Pour revenir aux commentaires précédents à l'effet que l'influence des leaders peut être appliquée autant « de façon ascendante et à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation » que « de façon descendante à l'interne », il faut comprendre que la gestion peut aussi être multidirectionnelle, mais que les tâches qui y sont liées doivent être appliquées par des autorités officielles et être associées à des fonctions précises (voir la référence du ministère de la Défense sur l'autorité fonctionnelle²³). En tant que concept *général* sous-jacent à la gestion, et en tant qu'*intention précise* au sein de la bureaucratie gouvernementale, le concept de gestion doit être appliqué comme un mécanisme « de vérification et d'équilibre » basé sur le principe que

personne n'a le pouvoir absolu sur les principales décisions concernant les ressources.

par l'entremise de réseaux de contrôle; la gestion comprend la modification des mesures en fonction des règles par l'entremise



Photo du MDN, WA2011-01-40-068, par le caporal-chef Holly Cowan

Le lieutenant-général Peter Devlin, chef d'état-major de l'Armée (à gauche) et l'adjutant-chef Giovanni Morretti, sergent-major de l'Armée de terre, conversent avec un soldat qui participe à l'opération d'atténuation des inondations survenues au Manitoba, le 15 mai 2011.

de réseaux bureaucratiques; et le leadership comprend le raisonnement en fonction des valeurs par l'entremise de réseaux sociaux. Les personnes qui exercent le commandement, le leadership ou la gestion sont appuyées par des mécanismes de soutien (tant sociaux que structurels) comprenant : des outils de commandement conçus pour limiter les efforts de commandement à l'essentiel; des outils de leadership conçus pour amplifier les effets de l'influence du leader; et des outils de gestion conçus pour optimiser les efforts de gestion²⁶.

En fonction de ces mécanismes de soutien, le commandant peut se concentrer sur un domaine (plus) précis des principales activités et se fier aux quatre larges ensembles d'outils pour susciter l'attention ou multiplier l'effet de commandement. Les quatre ensembles

Cette description de la *gestion* (contrôler les systèmes structureux) et du *leadership* (influencer les systèmes sociaux) est caractéristique de nombreuses organisations, y compris des bureaucraties gouvernementales. L'exercice de la gestion en tant que mécanisme de vérification et d'équilibre engendre des délais inévitables dans l'obtention des approbations requises. Cependant, ces délais sont considérés comme nécessaires et permettent de garantir une diligence raisonnable²⁴. Même si la gestion bureaucratique fonctionne bien dans des contextes prévisibles et stables, elle est de moins en moins efficace dans des situations dynamiques. Ainsi, les forces armées ont mis à profit des siècles d'expérience pour créer le concept de commandement, qui est perçu comme une concentration des pouvoirs et de l'autorité chez une seule personne et qui est considéré comme nécessaire dans certaines circonstances, normalement si le niveau de risque est élevé, si on est en présence d'un environnement complexe et s'il y a des contraintes de temps importantes²⁵. Ainsi, la fonction de commandement comprend des pouvoirs et, par conséquent, des aspects de la gestion et du leadership.

Dans ce contexte, l'objectif du commandement est de conférer à une personne (le commandant) l'autorité et les capacités nécessaires pour acquérir un haut degré d'indépendance lui permettant de poser les gestes nécessaires à l'intérieur de paramètres prédéfinis (de façon générale) pour atteindre les objectifs fixés (à grande échelle) dans des conditions dynamiques comprenant un nombre important d'équipes interdépendantes et d'importantes conséquences en cas d'échec. En fonction des considérations précédentes, on propose donc, de façon conceptuelle, que le *commandement* soit associé à l'autorité de *prendre* des mesures; que la *gestion* soit associée à l'autorité de *modifier* les mesures; et que le *leadership* soit associé à l'autorité d'*influencer* les mesures. Plus précisément, le commandement comprend la prise de mesures en fonction des principes

sont les suivants : les processus de prise de décision du commandement, le leadership, la culture et les outils de gestion. Conformément au document de Quinn et au *Cadre d'efficacité des FC*, la priorité du commandement consiste à assurer le succès de la mission à l'aide du leadership et de la culture qui ont simultanément une influence sur l'engagement et le bien-être des membres des FC. Lorsqu'elle est intégrée à la notion de commandement, la gestion priorise l'intégration interne et met l'accent sur l'efficacité par l'entremise de réseaux de contrôle bureaucratique, alors que le leadership priorise le bien-être des membres des FC et met l'accent sur les efforts à déployer dans le but d'atteindre les objectifs de la mission (établis par le commandant). Ainsi, il est possible de définir la gestion liée au commandement et le leadership lié au commandement comme des formes précises de gestion et de leadership exercées en même temps que le commandement.

Il est à noter que si le commandement fonctionne de cette façon, c'est précisément parce qu'il est intégré dans un contexte plus large d'efficacité institutionnelle. En effet, les différents intervenants externes au domaine du commandement (le personnel stratégique [militaire] des quartiers généraux supérieurs et les décideurs stratégiques [politiques]) participent aux activités comprises dans les deux autres quadrants de Quinn (trouver un équilibre entre la constance, la bureaucratie et la normalisation en fonction de l'intégration interne, sans oublier la souplesse, la créativité et les changements nécessaires en fonction de l'adaptabilité externe). Ainsi, il est important de comprendre que la nature du leadership et de la gestion à l'*extérieur* du domaine du commandement est différente (plus vaste) de celle *comprise* dans ce domaine.

La présente discussion sur le commandement a permis de déterminer qu'il s'agit d'une fonction militaire unique créée

pour minimiser les délais occasionnés par le mécanisme « de vérification et d'équilibre » de la gestion bureaucratique et, fait important, d'un mélange d'autorité considérable et de responsabilités liées au rôle du commandant. Malgré le risque élevé que les commandants soient surchargés par le processus de prise de décision dans un contexte d'incertitude, de turbulence et où les risques sont élevés, ces derniers peuvent s'acquitter de leurs tâches efficacement en s'appuyant sur un certain nombre d'outils du commandement, qui comprennent des membres du personnel motivés et compétents.

Pour revenir à l'objectif principal du présent article, le personnel du commandement *doit* et *devrait* certainement inclure les militaires du rang les plus expérimentés. Cependant, en définissant le rôle élargi et les responsabilités plus grandes des MR d'expérience, la référence à l'équipe de commandement décrite dans la publication *Modèle des adjuc* peut porter préjudice à la doctrine et à la loi actuelles. Le titre, tout comme certains extraits de la publication, peut donner l'impression que les responsabilités de commandement peuvent ou doivent être partagées entre le commandant et l'adjuc. Le principe selon lequel l'autorité et la responsabilité du commandement incombent uniquement au commandant désigné doit demeurer un aspect intouchable de l'efficacité militaire. Selon la doctrine actuelle, le commandement ne peut être ni partagé, ni délégué. Même si le terme « unité d'effort » peut être utilisé pour décrire les exigences de travailler de façon horizontale pour bénéficier des capacités des autres unités, ou même des autres ministères, cela ne change rien à l'exigence liée à « l'unité de commandement ». Par ailleurs, la « chaîne de commandement » représente une hiérarchie très claire des responsabilités intégrées à la fonction de commandement, car chaque commandant subordonné se voit accorder des pouvoirs très clairs par des affectations officielles. En oubliant ces principes, on se dirige vers la notion exprimée quelque part selon laquelle le commandant commande les officiers alors que le MR d'expérience commande les troupes²⁷.

Résoudre le dilemme lié à la doctrine

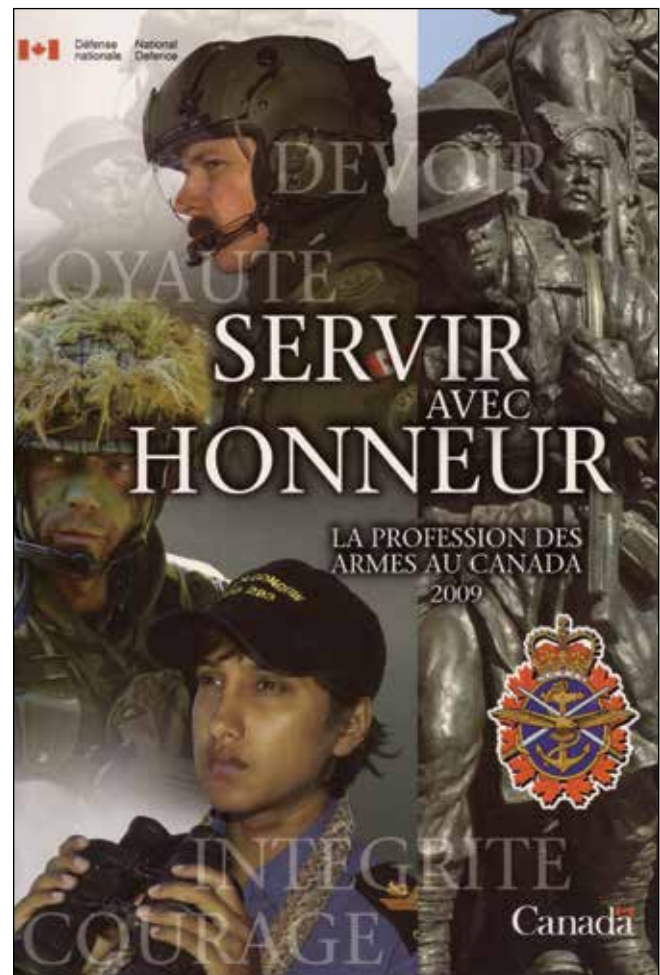
Tel qu'il est mentionné dans l'introduction, les propos soutenus dans la publication *Modèle des adjuc* sont entièrement appuyés. Il est essentiel d'élargir les responsabilités des MR et, en particulier, celles des adjuc et des pm 1 d'expérience pour que les FC relèvent les défis auxquels elles font face dans un environnement de sécurité contemporain. En conséquence, les FC doivent investir dans le perfectionnement des MR pour qu'ils atteignent leur plein potentiel. Pour ce faire, elles doivent élargir l'ampleur et l'étendue de l'apprentissage professionnel, y compris offrir la formation professionnelle militaire (FPM) plutôt que le perfectionnement professionnel (PP)²⁸. Cependant, en modifiant cette exigence, la description de l'équipe de commandement entre en contradiction avec la doctrine des Forces canadiennes et la culture militaire canadienne.

Une des solutions évidentes (bien que complexe) consiste à redéfinir les bases du commandement concernant le leadership en précisant que le commandement peut être basé sur une autorité légale ou sur une autorité personnelle²⁹. Sans récrire la doctrine, le conflit peut être résolu par une légère reformulation du concept d'équipe de commandement. Une des options consisterait à utiliser le terme « équipe de leadership du commandant ». Ainsi, plutôt que de suggérer que la structure de l'équipe de commandement s'applique aux niveaux tactique et

opérationnel et qu'elle se transforme en équipe de leadership supérieur au niveau stratégique, il serait préférable de faire référence à une triade de leaders de l'unité au niveau tactique (cmdt, cmdtA, SMR; cmdt, cmdt en second, capitaine d'armes, et ainsi de suite); à une équipe de leadership du commandant au niveau opérationnel, et à un cadre de leadership stratégique pour faire référence aux responsabilités collectives qui incombent à tous les officiers généraux et à tous les adjuc/pm 1 qui occupent un poste de niveau supérieur.

La seconde option consisterait à utiliser la définition utilisée couramment de « commandement de mission », qui représente en fait une forme abrégée de la définition de la « philosophie du leadership en matière de commandement de mission³⁰ ». Ainsi, les FC pourraient utiliser le terme « équipe de commandement », dans sa forme abrégée, en comprenant que cela représente la philosophie du leadership de l'équipe de commandement. Même si ce terme pourrait être acceptable dans son utilisation de tous les jours, le concept devrait être articulé clairement dans un document de doctrine qui définirait la philosophie du leadership de l'équipe du commandement, et qui décrirait en détail comment le commandement et le leadership en soutien au commandement doivent être compris et exercés. Ainsi, et en mettant en œuvre les recommandations contenues dans la publication *Modèle des adjuc*, les FC seraient en mesure de permettre à tous les membres de la profession des armes, tant les officiers que les MR, de contribuer pour assurer le succès des missions dans le futur.

RMC



MON

NOTES

- 1 Chef d'état-major de la Défense, *Au-delà de la transformation : modèle stratégique d'emploi des pm 1/des adjuc*, Ottawa, Chef du développement des forces, 2011. Citation tirée de la section 2.4, avec passages en italique dans l'original.
- 2 *Idem*. Passages en italique dans l'original.
- 3 S.P. Huntington, *The Soldier and the State: The Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Cambridge, MA, Belknap Press, 1957, p. 17-18.
- 4 Douglas L. Bland, *Backbone of the Army: Non-Commissioned Officers in the Future Army*, Queen's Policy Studies Series #18, Montréal, McGill-Queens University Press, 2000.
- 5 Gouvernement du Canada, *Façonner l'avenir de la défense canadienne : une stratégie pour l'an 2020* [Stratégie de défense 2020], Ottawa, Ministère de la Défense nationale, 1999.
- 6 Chef d'état-major de la Défense, *Servir avec honneur : La profession des armes au Canada*, Ottawa, Kingston, Institut de leadership des Forces canadiennes, 2003, p 11.
- 7 *Idem*, p. 76.
- 8 Chef d'état-major de la Défense, *Le leadership dans les Forces canadiennes : Fondements conceptuels*, Ottawa, Institut de leadership des Forces canadiennes, 2005, p. 30.
- 9 Ces domaines élargis ont également des répercussions sur les résultats secondaires de l'efficacité des leaders des FC en ce qui concerne la réputation externe de la profession, le niveau de confiance externe, la confiance et le soutien (*Fondements conceptuels*, p. 19 et 23).
- 10 Voir A.C. Okros, « Rethinking Diversity and Security », dans Christian Leuprecht (éd.), *Defending Democracy and Securing Diversity*, London, Routledge, 2010.
- 11 Voir A.C. Okros, « Becoming an Employer of Choice: Human Resource Challenges within DND and the CF », Craig Stone (éd.), *The Public Management of Defence in Canada*, Toronto, Breakout Educational Network, 2009.
- 12 *Idem*.
- 13 R.E. Quinn, et J. Rohrbaugh, « A Spatial Model of Effectiveness Criteria : Towards a Competing Values Approach to Organizational Analysis », *Management Science*, vol. 29, 1983, p. 363-377.
- 14 *Fondements conceptuels*, p. 18-23.
- 15 *Modèle des adjuc*, section 2.3.
- 16 Ross Pigeau, et Carol McCann, « Une nouvelle conceptualisation du commandement et du contrôle », *Revue militaire canadienne*, vol. 3, n° 2, printemps 2002, p. 53-62.
- 17 Voir Ross Pigeau, et Carol McCann, « Redefining Command and Control », C. McCann et R. Pigeau (éd.), *The Human in Command*, New York, NY, Plenum Publishers, 2000.
- 18 Publication interarmées des Forces canadiennes, *Doctrine militaire canadienne* (PIFC 01), para 0505.
- 19 La logique derrière cette affirmation est expliquée dans la PIFC 01, ch. 5.
- 20 R. Pigeau, et C. McCann, 2000, p. 163-184.
- 21 *Fondements conceptuels*, p. 8; en italique dans l'original.
- 22 A.C. Okros, J. Verdon et P. Chouinard, *The Meta-Organization : A Research and Conceptual Landscape*, DRDC CSS TR 2011-13, Ottawa, Recherche et développement pour la Défense Canada, Centre des sciences pour la sécurité, 2011.
- 23 Voir la DOAD 1000-0.
- 24 En mettant davantage l'accent sur la prudence financière que sur les effets opérationnels, tel qu'il est expliqué dans la publication d'Okros (2009).
- 25 Voici une façon simple de faire la différence entre un environnement compliqué et un environnement complexe : un environnement compliqué comprend de nombreux éléments variables alors qu'un environnement complexe comprend de nombreux éléments inconnus.
- 26 A.C. Okros, *Leadership in the Canadian Military Context*, CFLI Monograph 2010-01 (Kingston, ON, Institut de leadership des Forces canadiennes, 2010).
- 27 Cette application du concept de l'équipe de commandement a été présentée par certains membres des FC et de l'armée américaine du PCEMI et du PSN à l'occasion dans l'armée américaine.
- 28 La PP permet d'assurer une réaction bien rodée dans une situation prévue, alors que la FPM permet une réaction raisonnée dans une situation imprévue.
- 29 Voir R. Pigeau et McCann, « Qu'est-ce qu'un commandant? » dans B. Horn et S. J. Harris (éd.), *La fonction de général et l'art de l'amirauté*, Toronto, Dundurn Press, 2002, p. 84-111.
- 30 Voir A. Pecher, *The Erosion of Mission Command Leadership in the 21st Century? – Theoretical Considerations on a Military Leadership Philosophy in Western Societies*, Masters of Defence Studies research paper, Collège militaire royal du Canada, 2008.



DND photo SU2012-0875-21 par Corporal Heather MacRae.

L'adjutant-chef (Adjuc) Andy Dalcourt, Adjuc du Chef du personnel militaire (CPM), M. Clifford Chadderton, ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale et président-directeur général des Amputés de guerre, et le contre-amiral Andrew Smith, CPM, déposent une couronne lors de la cérémonie du jour du Souvenir 2012 tenue au Cimetière militaire national de Beechwood, à Ottawa.



Photo de l'OTAN. 62582

Quartier général de l'OTAN, à Bruxelles, sous la neige, le 2 décembre 2010.

LANGUE ET INTEROPÉRABILITÉ À L'OTAN : LE BUREAU DE COORDINATION LINGUISTIQUE INTERNATIONALE (BCLI)

par Rick Monaghan

Introduction

L'organisation d'opérations dans un contexte multinational est une tâche très complexe. L'expérience de la Libye a souligné certains des problèmes les plus évidents, par exemple la coordination des chaînes d'approvisionnement, la compatibilité des systèmes de ravitaillement en carburant et la cohérence de la recherche et de la communication du renseignement. Les obstacles à une interopérabilité efficace sont toutefois présents au sein de l'OTAN depuis le début. En théorie, les communications devraient être homogènes et les systèmes, tant le matériel que les logiciels, devraient tous être compatibles. Au cours des opérations, les interruptions et les brèches en apparence non pertinentes deviennent toutefois des menaces tant pour la sécurité interne que pour celle des non-combattants. Au niveau élémentaire de la langue, il est fondamental d'établir et de maintenir un système commun de communication. Après plus d'un demi-siècle d'existence, et étant donné les nouvelles adhésions et affiliations à l'Alliance, l'OTAN se débat toujours avec la question de la langue proprement dite. Ce n'est pas surprenant, puisque la langue est le plus complexe des traits humains, mais des années d'efforts et d'engagements coordonnés ont généré des progrès constants et des résultats de plus en plus positifs.

Les exercices multinationaux des années 1950 ont mis les normes linguistiques à l'avant-plan. L'OTAN a commencé à faire étalage de sa force dans une série d'exercices internationaux afin de démontrer sa capacité de réagir à une agression soviétique dans le nord-ouest et le sud-est de l'Europe. L'exercice *Rainbow* (1950) réunissait les États-Unis, le Royaume-Uni et la France et a été suivi de l'exercice *Holdfast* (1952), auquel prenaient part le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, le Canada, la France et les États-Unis. L'exercice *Mainbrace* (1952), conçu par Eisenhower, a révélé des lacunes importantes dans la langue commune du commandement et a permis de constater la nécessité de normes concernant le tir au canon, le ravitaillement en carburant et le ravitaillement en mer. En 1957, dans le cadre de l'exercice *Strike Back*, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, la France, les Pays-Bas et la Norvège ont réalisé une série ambitieusement massive d'exercices et de simulations répartis sur un arc de 8 000 kilomètres, du nord de la Norvège au sud-ouest de la Turquie. Cet

Richard D. Monaghan Ph. D. est l'Officier supérieur d'état-major Planification et politiques sur la langue à l'Académie canadienne de la Défense, à Kingston. Il préside le Bureau de coordination linguistique internationale (BCLI) et possède une vaste expérience en enseignement des langues et en évaluation des compétences linguistiques à titre d'enseignant aux niveaux collégial et universitaire, de gestionnaire et d'administrateur.

exercice naval réunissait 200 navires, plus de 600 aéronaves et 75 000 personnes dans l'Atlantique Nord. L'exercice *Deep Water* a vu débarquer 10 000 fusiliers marins américains à Gallipoli et l'exercice *Counter Punch* consistait en opérations aériennes et opérations de défense aérienne en Europe centrale. Les forces de l'OTAN ont réalisé des douzaines d'exercices au cours cette décennie. À cette époque, l'enjeu était grand. Les antagonistes étaient tous les deux dotés d'une capacité nucléaire, d'autres pays étaient à mettre au point cette capacité et la guerre idéologique éclatait alors dans les conflits distincts de la Corée et de l'Asie du Sud-Est, tandis que les deux superpuissances manœuvraient afin de faire sentir leur puissance et leur influence au Moyen-Orient et en Afrique. Les exercices internationaux concertés et interarmées étaient considérés comme une préparation en vue des opérations inévitables qui s'annonçaient dans un avenir incertain et les enseignements tirés de ces exercices ont entraîné l'élaboration rigoureuse de normes dans tous les aspects des engagements et de la collaboration militaires.

Les exercices en question se poursuivent de nos jours; la cadence n'a pas diminué, mais un plus grand nombre d'entre eux se font maintenant de façon virtuelle et exigent des stratégies et des habiletés différentes en matière de communication. Si la menace provenant d'États stables a considérablement diminué, les opérations de l'OTAN exigent toujours un niveau élevé d'engagement à l'égard de la normalisation du matériel, de l'équipement, des structures de commandement, de communications rapides et précises et de programmes collaboratifs de formation et d'éducation. Les forces de l'OTAN contribuent de manière substantielle aux opérations de l'ONU et la KFOR, la FIAS et l'opération *Unified Protector* sont des rappels quotidiens du rythme des opérations de l'OTAN elle-même.

En 2012, l'avenir de l'OTAN représente un défi aussi grand qu'il l'a été pendant des décennies. Les budgets de défense ont diminué énormément et continuent de le faire en Europe et en Amérique du Nord. En 2011, l'ancien secrétaire à la Défense des États-Unis, Robert Gates, a demandé aux partenaires européens un engagement nettement accru concernant leur propre défense.

En ce qui concerne l'avenir, les pays membres doivent, pour éviter la très réelle possibilité de la perte de toute pertinence collective sur le plan militaire, examiner de nouvelles manières d'accroître les capacités de combat dans les domaines de l'acquisition, de la formation, de la logistique et du maintien en puissance. S'il est clair que les membres de l'OTAN devraient davantage mettre les ressources militaires en commun, ces initiatives de « défense intelligente » ne sont pas une panacée. En dernière analyse, les pays se doivent de fournir les ressources nécessaires pour disposer de la capacité militaire dont l'Alliance a besoin lorsqu'elle



Le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, le 20 octobre 2012.

Photo de l'OTAN, photo_90663

fait face à un défi en matière de sécurité. En fin de compte, les pays doivent assumer la responsabilité de leur juste part de la défense commune¹ » [TCO].

Durant l'été de 2011, le Secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a rappelé à la communauté internationale le besoin constant d'être prête à faire face à des influences déstabilisatrices et le Sommet de Chicago de mai 2012 a accentué le besoin immédiat de passer à la défense intelligente². Il est particulièrement intéressant pour les centaines de gestionnaires et d'éducateurs qui s'occupent d'éducation et de formation linguistiques au sein de l'Alliance et voient leurs efforts concertés menacés par des compressions budgétaires, de constater que le Sommet de Chicago a parlé expressément d'une expansion de la formation et de l'entraînement : « Nous développerons la formation et l'entraînement de nos personnels militaires, en complément des efforts essentiels que déploient déjà les pays dans ce domaine³ ».

En 2013, le Commandant suprême allié Transformation (SACT) de l'Alliance devrait avoir assumé la responsabilité de la totalité de la formation et de l'éducation au sein de l'OTAN⁴.

La normalisation de la formation linguistique, de l'éducation et des évaluations, d'une part, et des profils linguistiques normalisés précis dans les unités de l'OTAN, d'autre part, font partie intégrante d'une interopérabilité accrue. Le modeste Bureau de coordination linguistique internationale (BCLI), qui est mal connu, joue à cet égard le rôle clé. Ce bref historique du BCLI examine les premières années et les efforts faits pour établir des normes linguistiques, l'expansion du BCLI après l'effondrement du mur de Berlin et les défis auxquels l'organisation fera face au cours de la prochaine décennie.



La Presse Canadienne, AP, 2559951, par Lionel Cirroneau

Les Berlinoises sont en liesse tandis que des Allemands de l'Est traversent le mur partiellement démantelé de Berlin à la place Potsdamer, le 12 novembre 1989.

Le BCLI est une association de représentants de pays et d'organes de l'OTAN qui coordonne la politique, les programmes, les normes, la gestion et l'évaluation linguistiques au sein de l'Alliance. Depuis sa mise sur pied, il y a près d'un demi-siècle, il partage activement les meilleures pratiques en matière d'éducation et de formation linguistiques entre ses membres et conseille l'OTAN sur les moyens de normaliser les pratiques linguistiques afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations et du travail d'état-major. Le BCLI a, de 1978 à 2011, été associé au Sous-groupe des services interalliés (JSSG) de l'OTAN, mais la réorganisation du NATO Training Group (NTG), en 2011, a mis un terme à cet arrangement. Le BCLI est maintenant un organe consultatif attaché directement au Directeur de la formation et de l'entraînement des forces interarmées au quartier général du SACT à Norfolk, en Virginie.

Les premières années du BCLI

Eltham Palace est juste au sud de Greenwich, le long de la route qui va de Londres au Kent. De 1944 à 1992, il a été occupé par des unités de formation de l'Armée britannique. La note de service 15/06/7 du ministère britannique de la Défense (MoD) du 26 juillet 1966 fait de l'Institute of Army Education le siège du secrétariat d'un nouvel organe consultatif linguistique constitué de membres de l'OTAN. La formation du Bureau de coordination linguistique internationale (BCLI) à titre « ... [d']organe international qui s'emploie à favoriser les intérêts communs en matière de formation linguistique » a été une réaction à un besoin, reconnu plusieurs années plus tôt, de coordination des efforts. Le nom lui-même a été proposé à l'occasion d'une conférence antérieure tenue à Mannheim, en Allemagne,

« ... après une discussion privée multilatérale, parce qu'il constitue une appellation explicite neutre associée à une abréviation facile à se rappeler et à prononcer⁵ » [TCO]. Je soupçonne que le nom a été inventé au fil de plusieurs consommations et que l'acronyme proposé a au début, avec son homonyme anglais peu rassurant, provoqué des éclats de rire arrosés de bière, mais le nom et l'organisation ont néanmoins résisté à l'épreuve du temps.

Eltham Palace a hébergé le BCLI de 1967 à 1973. De 1962 à 1966, le Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe (SHAPE) a reconnu la nécessité de l'entraide en matière de formation linguistique. Le nombre des professeurs de langues et des gestionnaires est très faible par rapport aux ressources de défense nationales et la conception et les changements de conception constants du matériel d'apprentissage linguistique et des méthodes d'enseignement et d'apprentissage et même la connaissance de concepts en évolution rapide de ce qu'est la langue et de la manière dont on l'apprend exigent plus de ressources que ce que n'importe quel pays seul peut soutenir. La collaboration a élargi les compétences et l'expérience et a réduit le chevauchement des efforts de même que le coût des travaux de recherche et développement. Les United States Air Forces in Europe (USAFE) et le SHAPE ont tenu en 1962, en 1963 et en 1964 des conférences qui mettaient l'accent sur la formation linguistique et deux autres conférences ont eu lieu en 1965 et en 1966 à Eltham Palace. Les délégués présents à la conférence de 1966 ont convenu de mettre sur pied au sein de la communauté de l'OTAN un organe officiel chargé de coordonner les efforts de formation linguistique militaire. Le SHAPE était aux yeux de certains le parrain idéal d'un organe consultatif en matière de formation linguistique, mais le ministère de la Défense du Royaume-Uni est intervenu quand le SHAPE a rechigné devant le fardeau additionnel imposé à ses ressources limitées⁶. Le nouvel organe avait pour responsabilités de publier un bulletin annuel, de convoquer une conférence annuelle et d'encourager les membres à s'échanger des rapports sur les travaux de recherche et développement portant sur la formation linguistique et la gestion. Le BCLI⁷ contemporain respecte toujours cette intention fondamentale.

Cinq pays ont accepté de participer à ce projet⁸ en 1966 et ils ont vite été suivis de trois autres en 1967⁹. Les deux premières conférences du BCLI ont eu lieu à Eltham Palace en janvier et décembre 1967. En 1981, le secrétariat du BCLI a déménagé du Royaume-Uni en Allemagne. Les membres actuels, excluant les pays qui ont le statut d'observateur et les organes de l'OTAN, et l'année de leur adhésion sont les suivants.

- 1966 : Les membres fondateurs sont la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis.
- 1967 : Belgique, Canada, Pays-Bas
- 1975 : SHAPE et EMI/OTAN (membres sans voix délibérative)
- 1978 : Portugal
- 1983 : Turquie
- 1984 : Danemark et Grèce
- 1985 : Espagne
- 1993 : Norvège

Les années 1960 ont vu émerger une nouvelle Europe, parallèlement à la guerre froide, au blocus de Berlin, à l'invasion de la Tchécoslovaquie, au démantèlement de l'Empire et à la



Les questions linguistiques constituaient le moindre des problèmes des membres de l'alliance embryonnaire de l'OTAN dans l'Europe des années qui ont suivi la guerre – Pont aérien de Berlin, de juin 1948 à mai 1949.

textes étaient présentés en français ou en anglais et accompagnés d'un paragraphe résumant le tout dans l'autre langue. Les sujets étaient en grande partie de nature universitaire. Quand on lit les rapports, on a l'impression d'avoir affaire à un séminaire universitaire de deuxième cycle. Les grands thèmes de la première quinzaine d'années étaient la formation et le perfectionnement des instructeurs, les approches systémiques à l'entraînement, les niveaux de compétence et l'établissement des normes, la caractérisation de l'apprenant et l'intégration de la technologie¹³. Les sujets et les thèmes montrent la lutte menée pour obtenir une certaine forme de norme en matière de formation linguistique et d'accréditation, ce qui était une tâche décourageante dans les pays eux-mêmes et encore plus difficile dans l'ensemble des pays et les organes de l'OTAN. La toute première conférence, en janvier 1967, portait sur sept rapports nationaux. Le rapport de la France était, naturellement, en français, tout comme l'était la portion civile du rapport du Canada. Le rapport sur les pratiques et objectifs des

prolifération nucléaire. La crise des missiles de Cuba a concentré l'attention sur l'Atlantique Nord dans son ensemble et l'importance de l'interopérabilité des forces est devenue davantage qu'un sujet de discussion. Il est devenu urgent que les établissements d'instruction s'attaquent à la facilité de s'exprimer dans les langues des amis et des ennemis, à savoir l'anglais, le français, l'allemand et le russe. Ainsi que l'a déclaré un délégué britannique, « ... la réputation voulant que les Britanniques crient plus fort pour aider l'étranger à comprendre, qui avait si étonnamment été efficace dans le passé, a tout à coup semblé soulever des problèmes¹⁰ » [TCO]. Des enseignements ont été tirés des exercices interarmées massifs au cours des années 1950 et le passage d'une éducation systématique en syntaxe et en morphologie à l'utilisation concrète d'un langage opérationnel commun était en cours. Les établissements d'instruction ont été dans une certaine mesure soulagés quand, lorsque les Français ont quitté les structures militaires de l'OTAN en 1966, la langue utilisée en vue de l'entraînement au cours des exercices et durant les opérations est par défaut devenue l'anglais¹¹. Il est certain que l'OTAN de cette époque était différente de celle qui existe maintenant.

Forces canadiennes (FC) était en pratique en anglais. Comme on peut s'y attendre, chaque pays appliquait ses propres normes et chacun utilisait un matériel d'apprentissage différent (manuels, cahiers d'exercices, bandes sonores et documents de cours), mais les méthodologies étaient semblables. Celles-ci consistaient à ce moment-là en une instruction centrée sur l'enseignant, complétée par du travail dans un laboratoire de langues, ou approche audio-orale et audiovisuelle. Le Canada, qui s'adaptait alors à la toute nouvelle politique de bilinguisme du gouvernement fédéral, était l'exception en ce sens qu'il était en train d'adapter du matériel d'apprentissage et des méthodologies importés. Il avait acheté du matériel d'apprentissage français, *Voix et image de France (VIF, ou méthode de Saint-Cloud)*, et transformait le matériel en question pour l'utiliser dans les laboratoires de langues tout en étudiant une autre méthodologie mise au point au Canada (*Langue française internationale*, ou

Les responsabilités du BCLI étaient dès le début simples : publier le *Bulletin du BCLI* afin de diffuser de l' « information sur l'évolution du domaine de la formation linguistique¹² » [TCO] et organiser une conférence annuelle. Chaque pays devait remettre un rapport périodique sur son organisation de formation linguistique, ses techniques d'instruction et sa production de matériel d'apprentissage linguistique.

Les premières années du *Bulletin du BCLI* sont révélatrices. Reflétant le contexte de l'OTAN de cette période, les



Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe (SHAPE), à Casteau, en Belgique.

LFI) et un éventail d'autres types de matériel, dont aucun ne parvenait seul à satisfaire *tout à fait* les besoins de sa clientèle¹⁴. Au Canada, le matériel en anglais et les méthodes d'enseignement associées à celui-ci avaient été achetés de Harvard¹⁵. Les établissements d'instruction britanniques utilisaient leurs propres manuels rudimentaires (recueils de locutions conçus par l'Armée britannique du Rhin), les Français avaient élaboré un bon programme d'études (le *VIF*) et les Américains étaient « en avance sur tout le monde » en élaborant des normes d'évaluation ainsi que du matériel d'apprentissage. En 1966, l'English Language School avait été absorbée par le Defence Language Institute et avait produit quelque 50 textes de la série *The American Language* complétés par quelque six cents bandes sonores¹⁶. L'expérience américaine en matière d'évaluation, qui relevait d'une autre branche du gouvernement des États-Unis, a éclairé les normes linguistiques de l'OTAN proposées par le BCLI au cours de la décennie de 1966 à 1976. Nous en sommes aujourd'hui à la quatrième version du STANAG 6001, *Niveaux de compétence linguistique*.



Le palais d'Eltham

Photothèque du patrimoine anglais (English Heritage Photo Library), image numéro 5186379, par Damian Grady

Le *Bulletin du BCLI* était préparé à Eltham Palace mais publié par l'*Übersetzerdienst der Bundeswehr* à Mannheim, et par la suite, par le *Bundessprachenamt*. Cette collaboration sans heurts *entre* des autorités nationales et *au sein* de celles-ci est une caractéristique du BCLI. Les manuels volumineux ont ces dernières années été remplacés au début par des disques compacts et maintenant par des clés USB, mais ils sont presque tous disponibles en ligne sur le site Web du BCLI¹⁷. Le changement de technologie a aussi entraîné la disparition temporaire du *Bulletin du BCLI*. C'est maintenant une publication savante annuelle et le rapport annuel est en train de devenir une base de données des possibilités de formation et d'éducation linguistiques de l'Alliance.

Le *Bulletin* fait la chronique des progrès touchant la méthodologie et l'élaboration du matériel d'apprentissage. Le passage de l'approche audio-orale (caractérisée par un grand nombre d'exercices) à l'approche communicative (axée sur de nombreux échanges collaboratifs) a été graduel, mais cette dernière, complétée en ce qui concerne la langue écrite par une éducation systématique traditionnelle, est maintenant courante dans la plupart des centres militaires d'éducation et de formation linguistiques de l'OTAN. Chaque nouvelle technologie d'apprentissage conteste la méthodologie courante et lance une nouvelle itération de conception et d'adoption de programmes. Le travail actuellement en cours au Defense Language Institute Foreign Language Center de Monterey, en Californie, réduit la durée de l'instruction grâce à de nouvelles techniques d'apprentissage et à une gestion plus efficace des programmes, ce qui améliore le taux de persévérance et améliore le maintien des compétences acquises. Le Canada mène des recherches sur l'utilisation d'environnements virtuels pour encourager l'apprentissage et favoriser le maintien des compétences. D'autres établissements d'éducation et d'instruction vont

s'approprier les enseignements du US Defense Foreign Language Center (DLIFLC) et d'autres établissements militaires à mesure qu'ils élaborent leurs propres réponses aux exigences et aux attentes linguistiques nationales et internationales.

L'expansion réalisée à partir de 1989

Le démantèlement du Pacte de Varsovie a marqué le début d'une série de demandes d'adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne (EU). Les critères d'adhésion à l'OTAN ont un caractère officiel et strict et ils incluent l'élaboration de programmes d'enseignement et d'évaluation de l'anglais en vue des opérations internationales et du travail d'état-major. En raison du lancement des programmes du Partenariat pour la paix (PPP) et des accords et initiatives qui ont suivi, le nombre des membres actifs du BCLI a doublé en relativement peu de temps. Les nouveaux pays de l'OTAN sont devenus des membres à part entière dès qu'ils l'ont pu, mais ils avaient commencé à collaborer bien plus tôt avec le BCLI. Douze pays se sont joints à l'OTAN depuis 1999.

- 1999 – République tchèque, Hongrie, Pologne
- 2004 – Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie et Slovénie
- 2009 – Albanie, Croatie

Cherchant à normaliser les façons de faire, le BCLI a lancé en 1994, à l'intention des pays de l'OTAN et du PPP, des séminaires professionnels portant sur des thèmes tels que *La coopération en formation linguistique, en particulier pour ce qui est des contrôles et de la vérification de la compétence; Conception de matériel linguistique militaire correspondant à un besoin particulier et enseignement des langues; Formation linguistique applicable aux opérations multinationales de soutien de la paix et tests; Gestion des programmes de langue; Approches axées sur la tâche en matière de langue pour les besoins opérationnels et tests axés sur le rendement; Les langues : la clé de l'interopérabilité et Au seuil d'une décennie de Partenariat pour la paix : enseignements tirés en matière de formation linguistique*. Au Canada, lorsque la réduction des

effectifs a eu lieu au milieu des années 1990, le Sous-ministre adjoint (Politiques) (SMA [Pol]) a vite absorbé la capacité excédentaire pour dispenser des programmes d'éducation et de formation linguistiques en anglais et, finalement, de formation des enseignants, aux pays du PPP. Depuis ce temps, nous avons vu environ 5 000 diplômés de ces programmes retourner dans leur pays ou occuper des postes sur la scène internationale.

Aux termes du mandat actuel (qui date de 2012 mais qui est actuellement en cours de révision), les pays du Partenariat pour la paix, les pays du dialogue méditerranéen, les pays de l'Initiative de coopération d'Istanbul, les partenaires mondiaux (en particulier l'Australie) et les organes de l'OTAN participent à titre d'observateurs et, même si leur contribution aux discussions du Comité directeur est la bienvenue, ils n'ont pas le droit de vote. Tous, toutefois, sont très actifs pour ce qui est de normaliser l'éducation linguistique, la formation et l'évaluation applicables à une compétence linguistique générale de même que pour des applications spécialisées et ils ont régulièrement remis des documents et fait des présentations à l'occasion de conférences, de séminaires professionnels et d'ateliers. Tous se préoccupent semblablement de la gouvernance et de la gestion des programmes de langues.

Linguistique 101

Le problème de l'évaluation de la compétence linguistique s'est manifesté tôt dans le *Bulletin* et il reste un défi. La question de l'évaluation linguistique est devenue urgente et difficile en raison de l'élargissement de l'OTAN et de l'addition de partenaires. Que faut-il mesurer, comment, pour quelle raison et qui doit s'en charger? Le lecteur pourrait ici profiter de quelques notions de base.

Les langues sont des moyens de communication complexes qui lient les collectivités. Une langue est une matrice de conventions qui s'établit au fil du temps. Une collectivité linguistique peut être très petite, comme c'est le cas de certaines langues des Premières Nations en Amérique du Nord ou d'autres parties du monde qui sont en train de disparaître, ou massive, comme la communauté de langue anglaise, qui semble croître chaque jour. Les langues sont le mode d'expression unique des collectivités et des cultures, mais elles présentent des caractéristiques générales. Avant tout, la langue est parlée ou exprimée en signes. L'écriture est une innovation technologique qui essaie de figer l'expression pour en faire un objet. (Si vous ne considérez pas l'écriture ou la lecture comme une innovation technologique, essayez d'écrire quelque chose sans un instrument d'un genre ou d'un autre.) La langue parlée consiste en **phonèmes**, c'est-à-dire en conventions de sons que les autres membres de la collectivité comprennent, qui résultent du passage de l'air dans la gorge, la bouche et les voies nasales et que les muscles et les os arrêtent ou modifient, ce que l'on appelle les points d'articulation (la langue, les dents, les cordes vocales, le palais dur et le palais mou et la glotte). Tout dépendant de l'endroit où vous êtes dans le monde, l'anglais compte quelque 45 phonèmes, dont 20 sont des voyelles. Songez à la différence entre la prononciation du mot *route* dans cette langue dans le centre du Canada et la prononciation du même mot dans le centre des États-Unis ou l'ensemble de l'Australie pour reconnaître qu'il existe un éventail de sons conventionnels associés au sens. Les phonèmes du français diffèrent des phonèmes de l'anglais; souvent, la personne d'expression anglaise a du mal à percevoir les distinctions entre les sons qu'une personne d'expression française reconnaît sur-le-champ (et elle ne peut donc pas les reproduire). En ce qui concerne le finnois, la longueur du son de la voyelle du milieu

différencie deux sens très différents du mot *thule* (*feu* et *glace*); la plupart des personnes d'expression anglaise ne peuvent même pas percevoir cette distinction parce qu'elles n'y sont pas habituées. Les **morphèmes** sont les plus petites unités de la parole et ils changent (se modifient) intérieurement ou par l'addition ou la suppression d'infices, de préfixes et de suffixes pour indiquer le nombre, le genre, le temps, la voix, les états d'âme ou la fonction quand le locuteur parle. Les morphèmes [s], [x] ou [z] ajoutés aux mots du français, et d'autres, indiquent ordinairement le pluriel d'un nom ou la deuxième personne du pluriel d'un verbe. La **syntaxe** d'une langue est la disposition des éléments d'une manière qui leur permet d'avoir du sens. En anglais, les mots se suivent dans l'ordre établi pour exprimer la relation qui existe entre eux. Les déterminants précèdent ordinairement les mots qu'ils modifient et le syntagme nominal précède normalement le verbe dont il est le sujet. En français, l'ordre est à la fois semblable et différent en ce sens que, souvent, les déterminants *suivent* les mots qu'ils modifient au lieu de les *précéder* et que la place du verbe est moins rigide. Le **lexique** d'une langue est l'ensemble du vocabulaire auquel puisent les locuteurs. Il est possible qu'une collectivité qui cherche à se distinguer de la masse – comme des adolescents ou des sociologues – le définisse de façon très étroite ou qu'il comprenne une multitude d'expressions que la plupart des locuteurs comprennent. Un mot est souvent associé à d'autres mots ou concepts ou a un sens rituel qui devient une partie de la **sémantique** ou une dimension symbolique d'une langue. L'expression « le but de Henderson » a pour les Canadiens d'un certain âge un sens particulier qui échappe aux personnes d'expression anglaise qui sont d'une culture et d'un groupe d'âge différents. L'**aspect tonique**, c'est-à-dire les intonations d'une langue, qu'on appelle ordinairement « traits suprasegmentaux », modifie aussi le sens. Enfin, la langue est définie par sa **graphie**, qui est la représentation conventionnelle des sons ou des sens que les locuteurs connaissent et s'attendent à entendre. L'orthographe de l'anglais semble chaotique si l'on ne sait pas que l'imprimerie, qui a pour ainsi dire figé la convention de l'orthographe, est arrivée à Londres juste au moment où la prononciation des dialectes qui étaient reconnus comme de l'anglais subissait une autre transformation radicale. Ce qui reste, ce sont des formes figées telles que *knight*, *brought* ou *dough* qui défient la logique sauf si l'on comprend que l'ancienne orthographe représentait avec exactitude les sons des mots qu'entendaient les membres de la classe marchande de Londres du milieu à la fin du XV^e siècle. La **structure** d'une langue est analysée par l'entremise de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe, de la sémantique, du lexique et de la graphie, mais l'**utilisation** l'est de nombreuses autres manières : la psycholinguistique (le vaste champ des analyses psychologiques et neurobiologiques de la manière dont la langue s'apprend et s'utilise) et la sociolinguistique (qui, en gros, analyse les effets que la langue a sur les distinctions sociales) sont les approches dominantes permettant de décoder les capacités langagières aux fins des évaluations, alors que les sciences cognitives et la gestion des politiques linguistiques éclairent la conception des programmes linguistiques et leur exécution. Cette excursion dans le domaine de la terminologie de l'analyse linguistique sert d'introduction au sujet de l'évaluation linguistique.

Évaluation

Le premier défi auquel ont fait face les membres du BCLI consistait à définir, à leur propre intention, ce que signifiait pour eux la notion de niveau de langue approprié aux besoins opérationnels¹⁸. Qu'est-ce qui était approprié, com-

ment cela pouvait-il se définir et, ce qui est plus important, comment cela pouvait-il être mesuré avec exactitude et comme il se doit? Était-il possible d'appliquer les mêmes définitions à toutes les langues ou d'utiliser les mêmes outils de mesure? Dans le cas de la langue des opérations militaires, dans lesquelles la vie des combattants et des spectateurs est en jeu, quelle est la précision nécessaire pour que des cotes exactes et valables soient attribuées au personnel militaire affecté à une tâche? Quel est le coût réel d'une politique qui n'est pas claire et de directives mal formulées?

Durant les années 1960 et 1970, le Canada et les États-Unis se sont tous deux débattus avec des normes linguistiques et ont présenté des recommandations concrètes au BCLI. La fonction publique du Canada a été obligée de définir ce qui constituait une compétence adéquate en français et en anglais et de mettre au point des instruments d'évaluation fiables qui ont eu un effet immédiat sur les carrières et se prêtaient donc à une contestation judiciaire. Pendant ce temps, les États-Unis élaboraient des définitions de la compétence linguistique et des instruments d'évaluation applicables aux langues étrangères. Les deux pays ont fait pour le BCLI le travail de base qui est devenu la première édition du STANAG 6001 publiée en 1978. Martha Herzog, du DLIFLC, a enregistré au jour le jour le processus dans les actes de la conférence de 1999 du BCLI tenue au Pays-Bas¹⁹.

Les problèmes d'interprétation et d'application de la norme en question se manifestent toutefois une fois que la norme fixée. Les descripteurs de niveau qui constituent le STANAG 6001 sont des lignes directrices pour les unités nationales de formation linguistique et d'évaluation. Ils indiquent les composantes linguistiques (mentionnées plus tôt) qui sont en même temps les cibles de la formation et la base de référence de l'évaluation, mais ils le font dans le contexte de la communication. Dans le descripteur qui sert d'exemple plus bas, vous noterez qu'il n'existe pas de référence militaire précise. Le descripteur et les tests qui en découlent sont conçus de manière à indiquer le niveau général de compétence linguistique, c'est-à-dire l'aptitude à communiquer relativement à une large gamme de sujets dans différentes circonstances avec différents groupes. Il s'agit d'une série d'énoncés « dynamiques » qui indiquent non seulement ce qu'un étudiant *peut* faire mais aussi ce qu'il va probablement être capable de *continuer* à faire.

Il existe six niveaux de compétence :

- niveau 0 – aucune compétence;
- niveau 1 – niveau élémentaire;
- niveau 2 – niveau fonctionnel;
- niveau 3 – niveau professionnel;
- niveau 4 – niveau expert;
- niveau 5 – locuteur natif instruit.

Ces niveaux servent à indiquer les exigences en matière de formation linguistique et d'évaluation qui s'appliquent aux pays qui fournissent des contingents à des opérations de l'OTAN et à la dotation en personnel des quartiers généraux internationaux. Ils servent aussi à indiquer les normes linguistiques minimales que fixe l'état-major international de l'OTAN à l'intention des pays qui désirent contribuer à des opérations de l'OTAN ou s'engager à d'autres titres avec l'OTAN. Des équipes du BCLI sont régulièrement invitées à conseiller des

pays sur la gestion et la conception des programmes de langues militaires afin de respecter les exigences linguistiques de l'OTAN que définit l'état-major international ou l'état-major militaire international (EMI).

Les niveaux s'appliquent à quatre aptitudes :

- aptitude CP [L en anglais] compréhension de la langue parlée;
- aptitude EO [S en anglais] expression orale;
- aptitude CE [R en anglais] compréhension de la langue écrite;
- aptitude EE [W en anglais] expression écrite.

Les résultats sont rapportés numériquement dans cet ordre. Un niveau 3232 indique donc que le titulaire a une compétence de niveau professionnel dans les catégories « compréhension de la langue parlée » et « compréhension de la langue écrite » (les habiletés réceptives) et une compétence de niveau fonctionnel dans les catégories « expression orale » et « expression écrite » (les habiletés actives).

L'extrait qui suit est le descripteur de niveau du STANAG 6001 correspondant à la catégorie « expression orale », qui est une des quatre aptitudes, au niveau de compétence professionnel (niveau 3).

Peut prendre efficacement part à la plupart des conversations formelles et informelles portant sur des sujets d'ordre pratique, social et professionnel. Peut discuter d'intérêts particuliers et de domaines spéciaux avec une facilité considérable. Peut utiliser la langue pour accomplir des tâches professionnelles communes telles que répliquer à des objections, éclaircir des points, justifier des décisions, répondre à des mises en question, soutenir un point de vue, présenter un énoncé et défendre une politique. Peut démontrer une compétence linguistique quand il dirige des réunions, donne des briefings ou présente d'autres monologues longs et compliqués, soulève une hypothèse et traite de sujets et de situations qu'il ne connaît pas bien. Peut de façon fiable demander aux locuteurs natifs des renseignements et une opinion informée. Peut communiquer des concepts abstraits dans des discussions portant sur des sujets tels que l'économie, la culture, la science, la technologie et la philosophie de même que sur son domaine professionnel. Prépare de longs exposés et communique le sens correctement et efficacement. L'utilisation de moyens structuraux est souple et minutieuse. Parle sans hésitation et d'une manière qui convient à la situation. Peut, sans chercher des mots ou des expressions, utiliser la langue clairement et de façon relativement naturelle pour donner librement des détails sur des concepts et rendre ses idées faciles à comprendre pour les locuteurs natifs. Peut ne pas comprendre pleinement certaines références culturelles, les proverbes et des allusions de même que les subtilités des nuances et des idiomes mais peut facilement se joindre de nouveau à la conversation. La prononciation peut être manifestement celle d'un étranger. Le locuteur peut commettre des erreurs dans les structures peu fréquentes ou très complexes caractéristiques d'un discours de style figé. Les erreurs occasionnelles de prononciation, de grammaire

ou de vocabulaire ne sont toutefois pas assez graves pour déformer le sens et elles dérangent rarement le locuteur natif.

À ce niveau de compétence, on ne considère pas que la phonologie, la morphologie et la syntaxe conventionnelles sont de la plus haute importance. Ce descripteur pourrait judicieusement s'appliquer à la langue d'un grand nombre de locuteurs natifs compétents. Les aptitudes de niveau supérieur que sont l'organisation de la pensée et des arguments, la facilité d'expression et une large application du discours sont beaucoup plus importantes que la prononciation. Même si la présence d'un accent et des fautes occasionnelles (de phonologie et de morphologie et peut-être de syntaxe et de lexique) peuvent être apparents, le discours ne diminue pas la grande qualité de la confiance expressive (qui est une dimension psycholinguistique) et de la sensibilité culturelle (qui est une dimension sociolinguistique).

Comparez ce qui précède à un extrait correspondant à la catégorie « expression orale » au niveau élémentaire (niveau 1).

Peut ordinairement satisfaire des besoins simples, prévisibles et personnels et des besoins en locaux; respecter les normes minimales touchant la politesse et les manières de se présenter et de s'identifier; échanger des salutations; demander et fournir des renseignements personnels sommaires prévisibles; communiquer concernant des tâches courantes simples au travail; demander des biens, des services et de l'aide; demander de l'information et des précisions; exprimer sa satisfaction, son insatisfaction et une confirmation. Les sujets incluent les besoins élémentaires tels que commander un repas, obtenir un logement et un moyen de transport et acheter des biens. Les locuteurs natifs habitués à des locuteurs qui ne sont pas natifs doivent souvent, pour comprendre ce locuteur, faire un effort, lui demander de répéter et se servir de leur connaissance du monde réel.

À ce niveau, les faiblesses de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe, du lexique et de la sémantique conventionnels sont apparentes, tout comme l'est l'applicabilité psycholinguistique et sociolinguistique. La compétence est minimale.

On trouve entre les niveaux 1 et 3 les sous-niveaux 1+, 2 et 2+²⁰. Les évaluateurs de l'interaction orale qui ont la formation voulue et de l'expérience *peuvent* distinguer ces niveaux avec une précision uniforme et *ils le font* régulièrement. En revanche, les résultats des évaluations faites par des évaluateurs qui n'ont pas la formation voulue ou d'expérience sont irréguliers et imprévisibles²¹.

La compréhension de la langue parlée, la compréhension de la langue écrite et l'expression écrite sont associées à des descripteurs de niveau parallèles. Lorsqu'ils sont combinés, le résultat global indique le niveau de

compétence d'une personne. L'évaluation est faite à l'échelle nationale. Les pays séparent le plus possible le *personnel enseignant* du *personnel chargé de l'évaluation* pour éviter les « sauts arrière » associés à un test négatif, c'est-à-dire la pratique qui consiste à « enseigner en fonction du test ». Les pays affectent le personnel à l'état-major international ou à des opérations d'après les résultats de l'évaluation. Parfois, l'écart entre les résultats nationaux et la compétence linguistique requise laisse à désirer. Le Centre interarmées d'analyse et d'enseignements de l'OTAN à Naples, qui a en 2010 déterminé que l'aspect linguistique constitue une lacune majeure, a analysé en détail l'écart touchant l'efficacité en matière d'interopérabilité. Cette lacune inclut non seulement les personnes qui ne sont pas d'expression anglaise et qui utilisent l'anglais au cours des opérations, mais aussi l'utilisation persistante d'un anglais non normalisé par les locuteurs natifs dans un contexte international. Cette situation n'a pas changé de façon perceptible entre-temps. Une autre analyse faite en 2010 par des membres du BCLI a indiqué qu'une partie du problème réside dans les profils linguistiques normalisés erronés associés aux postes de l'OTAN. Comme les profils deviennent impossibles à atteindre, les pays font de leur mieux pour affecter des personnes qui sont à peine qualifiées et à la hausse des besoins correspond une hausse consécutive des profils dans une spirale grandissante des coûts réels.

Que fait-on pour encourager une interprétation et une application normalisées de la norme? Afin de satisfaire la demande touchant une évaluation normalisée dans une OTAN élargie, les évaluateurs apprennent dans une école centralisée à Garmisch Partenkirchen, en Allemagne, à appliquer les normes du STANAG 6001²². Le séminaire d'évaluation linguistique est un séminaire d'une durée de deux semaines conçu par le BCLI, offert plusieurs fois par année, qui a pour but de faire acquérir une compétence dans l'élaboration et l'administration de tests de compétence linguistique conformément au STANAG 6001, 4^e édition. Le séminaire de formation linguistique de niveau avancé est un cours d'une durée de trois semaines qui s'adresse aux évaluateurs chevronnés. Il porte sur la gestion des programmes et approfondit la raison d'être des évaluations et les méthodes d'évaluation.

Afin de mettre à la disposition des autorités locales des outils permettant de corriger la « dérive des évaluateurs » (le manque d'homogénéité) dans les différents pays, le BCLI a en 2003 lancé un projet appelé test de référence des capacités lin-



Séminaire du Bureau de coordination linguistique internationale, tenu en 2011.

Courtoisie de l'auteur/OTAN

guistiques²³. Ce test, qui était au début une évaluation portant sur une aptitude unique permettant aux pays et aux organes de l'OTAN de comparer les résultats de leurs évaluations de la compréhension de la langue écrite à une norme objective, a été étendu grâce à des services (complétés par l'engagement du BCLI) assurés dans le cadre d'un contrat adjugé par le Commandement allié Transformation en vue de fournir des repères touchant les quatre habiletés linguistiques. Plusieurs pays l'ont utilisé pour aligner les résultats de leurs tests nationaux sur les normes du STANAG 6001.

Outre les séminaires professionnels, les séminaires d'évaluation linguistique et les séminaires de formation linguistique de niveau avancé, des pays voisins tiennent depuis 2009 des séminaires plus localisés pour s'attaquer à des préoccupations communes précises en matière d'évaluation et d'apprentissage. Le plus récent a eu lieu à Copenhague en septembre 2012, quand le ministère de la Défense du Danemark a été l'hôte d'ateliers sur l'offre d'occasions d'apprentissage permettant de perfectionner la compréhension de la langue parlée et d'évaluer les aptitudes en question. D'autres ont eu lieu dans les Balkans (à Zagreb et à Sarajevo) et dans la région de la Baltique (à Stockholm). Ces ateliers intensifs encouragent une compréhension et des procédures communes.

Le BCLI a sans cesse, tout au long de ses 50 années d'existence, atteint ses objectifs : tenir des réunions, publier des travaux de recherche et des rapports; encourager la collaboration multilatérale et bilatérale, et conseiller les membres (et maintenant les *partenaires*) sur la gestion et la gouvernance des programmes de langues. Le BCLI n'a pas de budget en propre, mais il compte sur le Commandement allié Transformation, l'état-major international et d'autres organes pour verser des subventions afin d'encourager la participation des pays du Partenariat pour la paix, du dialogue méditerranéen, de l'Initiative de coopération d'Istanbul et des autres pays intéressés. La conférence annuelle rassemble chaque printemps une centaine de professionnels de la langue de « plus de 20 » pays et organes de l'OTAN tels que le SHAPE et le Secrétariat international; différents pays en ont gracieusement été l'hôte et elle a été soutenue par des contributions nationales volontaires. La présence aux séminaires professionnels a été tout aussi bonne. L'inscription au séminaire d'évaluation linguistique et au séminaire de formation linguistique de niveau avancé se fait longtemps à l'avance et les séminaires locaux traitant de questions individuelles ont réussi à réunir des professionnels régionaux qui ne pourraient normalement pas assister aux activités de perfectionnement professionnel des rencontres internationales de plus grande envergure. Le BCLI continue de parrainer la norme de l'OTAN en matière de langue, soit le STANAG 6001, 4^e édition, offre des occasions de formation régulière aux évaluateurs et aux concepteurs des outils d'évaluation, donne des conseils sur la conception des programmes, la gestion et la gouvernance par l'entremise de visites d'aide dans les pays qui en font la demande et assure la liaison en matière de langue auprès de l'état-major international à la demande de celui-ci et, de manière officielle, au Commandement allié Transformation. La collaboration entre les membres et les partenaires a permis l'élaboration, avec une rapidité sans précédent, de programmes efficaces en dari et en pachtou de même que l'élaboration et la distribution rapides de recueils de locutions de langues moins connues.

Le BCLI a dans les années 1980 été pour le Canada un groupe de rétroaction concernant l'élaboration de programmes de langues et le pays y adhère toujours résolument pour ce qui

est de poursuivre le perfectionnement professionnel des évaluateurs et d'offrir un accès rapide à des ressources de formation, d'éducation et d'évaluation que nous ne pourrions pas nous permettre seuls, et il soutient la réputation d'intermédiaire impartial et d'expert du Canada dans un domaine, la langue, qui est très sensible et qui, ainsi que les Canadiens le savent de façon particulière, a un caractère très politique.

Le secrétariat du BCLI, qui en est le bras exécutif, est actuellement au Canada et dirigé par du personnel de l'Académie canadienne de la défense en soutien des énoncés de mission et de vision de l'ACD, à savoir « ... mener le perfectionnement professionnel des Forces canadiennes, maintenir la profession des armes et être les champions de l'apprentissage continu afin d'assurer le succès opérationnel » et être « un leader mondial dans les domaines du professionnalisme militaire, du leadership et perfectionnement professionnel, éléments essentiels aux opérations des Forces canadiennes ». Les trois secrétariats précédents étaient au Royaume-Uni, en Allemagne et aux États-Unis. Deux secrétaires associés actuels des États-Unis (du secrétariat précédent) sont à Garmisch Partenkirchen au Partner Language Training Center Europe (PLTCE) du George Marshall Center. Ils sont responsables des visites d'aide et de la formation des évaluateurs²⁴. Le secrétariat a au cours des cinq dernières années vu le BCLI passer de l'évaluation et de la salle de classe elle-même aux systèmes d'éducation en général. La passion et le professionnalisme des entités qui contribuent au BCLI sont une caractéristique de l'organisation. Au cours des prochaines années, le rôle du BCLI devrait prendre un caractère beaucoup plus stratégique et opérationnel. Le passage du Sous-groupe des services interalliés au Commandement allié Transformation exige une réaction beaucoup plus rapide que dans le passé, en particulier parce que celui-ci est maintenant en train de réorganiser la politique d'éducation linguistique afin de mieux refléter les principes de la défense intelligente. On ne peut guère faire autrement : les ressources se raréfient tandis que la demande croît, mais beaucoup de pays réalisent toujours des programmes centrés sur l'enseignant et sur le sujet qui sont peu économiques et de moins en moins pertinents pour les nouvelles générations d'apprenants. Une analyse des profils linguistiques normalisés au quartier général de l'OTAN, des tests de vérification en ligne des profils avant les affectations aux QG internationaux et la reconnaissance et l'annotation officielles des cours qui ont fait leurs preuves offrent certaines possibilités de modifications stratégiques ultérieures pour que le STANAG 6001, 4^e édition, soit interprété et appliqué de façon homogène dans tous les pays et organes de l'OTAN. À elles seules, en encourageant un respect plus étroit des normes, ces mesures amélioreraient sur-le-champ l'interopérabilité. Même si le retrait graduel de l'Afghanistan semble être signe d'une accalmie dans les conflits internationaux pour l'OTAN, l'expérience nous a enseigné que les crises surviennent de façon inattendue dans des zones instables. L'interopérabilité n'est pas une notion périmée. Le BCLI va être étroitement mêlé à la recherche de solutions au problème constant des lacunes linguistiques associées à l'interopérabilité en faisant connaître les conseils d'un large éventail de professionnels de la langue travaillant en collaboration dans un environnement militaire et en nous communiquant les moyens d'offrir des occasions d'apprendre et de maintenir une compétence linguistique commune dans tous les pays. Le mandat original du BCLI, qui est d'informer et de conseiller, n'a jamais été aussi crucial.





Conférence du Bureau de coordination linguistique internationale tenue du 13 au 18 mai 2012, à Prague.

NOTES

1. <http://www.defence.gov/speeches/speech.aspx?speechid=1581>. Consulté le 7 septembre 2012.
2. « La défense intelligente est au cœur de cette nouvelle approche. La mise au point et le déploiement des capacités de défense sont d'abord et avant tout une responsabilité nationale. Il existe cependant, plus le coût de la technologie augmente et étant donné la pression à laquelle les budgets de défense sont soumis, des capacités essentielles que beaucoup d'alliés ne peuvent obtenir que s'ils collaborent pour les mettre au point et les acquérir. Nous accueillons donc favorablement les décisions des alliés de faire progresser des projets multinationaux précis, notamment des projets destinés à améliorer la protection de nos forces, la surveillance et la formation. Ces projets vont donner une efficacité opérationnelle accrue, des économies d'échelle et des liens plus étroits entre nos forces. Ils vont aussi être une source d'expérience pour d'autres projets de défense intelligente ultérieurs, mais la défense intelligente ne se limite pas à cela. Elle représente une nouvelle conception, l'occasion d'une culture de coopération renouvelée dans laquelle la collaboration multinationale prend une nouvelle importance à titre de choix efficace et efficient en vue de l'élaboration de capacités essentielles » [TCO]. Rasmussen, « NATO after Libya: The Atlantic Alliance in Austere Times », dans *Foreign Affairs*. <http://www.foreignaffairs.com/articles/67915/anders-fogh-rasmussen/nato-after-libya>. Consulté le 25 septembre 2012.
3. http://www.nato.int/cps/en/SID-58057B2E-D9139A01/natolive/official_textes_87594.htm. Consulté le 31 mai 2012.
4. Morton Svindall, « Education and Training: A Harmonized Landscape », dans *Transformation*, à <http://www.act.nato.int/transformer-2012-01/the-transformer-issue-2012-01>. Consulté le 3 octobre 2012.
5. Damien Bedding, « The origins of BILC up to 1981 », demande « Pourquoi le BCL? Je cite : "... a été proposé à l'occasion de la récente conférence sur la langue tenue à Mannheim parce qu'il constitue une appellation explicite neutre associée à une abréviation facile à se rappeler et à prononcer" » [TCO]. *BB*, 1999, p. 9-20.
6. *BB*, 1973, p. 11.
7. Le site Web du BCLC est en train de déménager de l'ACD au Commandement allié Transformation de l'OTAN. On peut trouver un lien à www.bilc.forces.gc.ca. Les énoncés de mission et de vision approuvés en 2010 équivalent aux intentions originales exprimées dans le document de 1966.
8. Le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne, les États-Unis, la France et l'Italie.
9. La Belgique, le Canada et les Pays-Bas. Le Canada avait annoncé son intention de s'y joindre en 1966, mais il l'a fait officiellement seulement à l'occasion de la conférence de janvier 1967 tenue à Eltham Palace.
10. Damien Bedding, « The Origins of BILC up to 1981 », *BB*, 1999, p. 1.
11. *BB*, 1999, p. 19. Le SHAPE a déménagé de Paris à Mons et le quartier général de l'OTAN a déménagé à Bruxelles.
12. Bedding, *Ibid.*
13. Voir le résumé de Cliff Rose dans *BB*, 1999, p. 25-33.
14. « L'enseignement des langues dans la fonction publique du Canada », *BB*, 1967, p. 14-15. « Malgré la valeur indéniable de ces deux méthodes, il est évident que, dans leur forme actuelle, ni VIF ni LFI ne répondent entièrement aux besoins de nos étudiants. C'est pourquoi une équipe de chercheurs et de spécialistes travaillent actuellement à combler les lacunes de ces méthodes. » Manifestement, le financement n'était pas un problème.
15. *Ibid.*
16. *BB*, 1966, p. 53.
17. Les dossiers ont été dispersés au fil des ans, mais Christopher Hüllen, Ph D, a numérisé les actes de la conférence de 1967 à 1999 et il les a donnés au secrétariat canadien pour qu'ils se retrouvent sur le site Web qui avait été transféré du DLIFLC à l'ACD en 2009. Il manque des éléments, mais ces lacunes sont en train d'être comblées à mesure que l'on retrouve des documents dans des dossiers poussiéreux et qu'on les numérise.
18. *Language Testing in Practice* de Bachman et Palmer, publié par les Oxford University Press (2004), est une excellente introduction à l'évaluation linguistique.
19. Herzog, « An Overview of the United States Government Language Proficiency Scale », *BB*, 1999, p. 89, à http://www.bilc.forces.gc.ca/conf/2010/BCLC%20Reports%20Archives/1999_BCLC%20Report.pdf.
20. Au sein du BCLC, et dans certaines parties de l'OTAN, la nécessité d'évaluer la compétence du niveau 4 est jugée trop complexe et trop peu souvent requise pour s'appliquer, mais les descripteurs des quatre aptitudes figurent dans le STANAG 6001, 4^e édition. Un groupe d'étude du BCLC essaie de trouver une solution à ce dilemme.
21. Julie Dubeau, *An Exploratory Study of OPI Ratings across NATO Countries Using the NATO STANAG 6001 Scale*, à <http://www.bilc.forces.gc.ca/rp-pr/doc/OPIRaterSTUDY.pdf>. Consulté le 8 novembre 2011.
22. Le cours est décrit à <http://www.bilc.forces.gc.ca/lt-el/index-eng.asp>. Consulté le 8 novembre 2011.
23. Le test est décrit plus en détail à <http://www.bilc.forces.gc.ca/lt-el/index-eng.asp>. Consulté le 8 novembre 2011.
24. <http://www.marshallcenter.org/mcpublicweb/en/nav-college/nav-col-pltce.html>. Consulté le 25 septembre 2012.



Le Quartier général de l'Organisation des Nations Unies à New York.

L'APRÈS AFGHANISTAN : LE RETOUR DU CANADA AUX MISSIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DE L'ONU

par Michael Byers



L'honorable Lester B. Pearson à l'époque où il était premier ministre du Canada.

Introduction

« Nous devons agir non seulement afin de mettre fin à la guerre, mais aussi pour rétablir la paix. »

– Lester B. Pearson

Prononcées par Lester B. Pearson en 1956, ces paroles sont gravées sur le muret du Monument au maintien de la paix à Ottawa. Elles illustrent également la nature véritable de cette tâche difficile et souvent dangereuse.

Pearson n'était pas étranger à la guerre. Il a servi dans l'armée et les forces aériennes au cours de la Première Guerre mondiale¹. Durant la Seconde Guerre mondiale, il était diplomate à Londres et à Washington. Pendant la guerre de Corée, il était ministre des Affaires extérieures. Lorsque Pearson disait qu'il fallait rétablir la paix, il établissait une distinction par rapport à deux autres types de missions : la défense de la patrie contre les attaques de l'extérieur et les interventions proactives visant à vaincre un adversaire à l'étranger.

Le professeur Michael Byers, Ph. D., est titulaire de la chaire de recherche du Canada en politique mondiale et en droit international à l'Université de la Colombie-Britannique. Auteur de *War Law and Intent for a Nation*, il a été professeur de droit à l'Université Duke et il est fellow du Jesus College, d'Oxford. Il a également enseigné à titre de professeur invité aux universités de Cape Town, de Tel-Aviv et de Novossibirsk.

MAINTIEN DE LA PAIX, CONSOLIDATION DE LA PAIX, ET L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS AVEC LES CHEFS RELIGIEUX

Défendre le pays contre une attaque extérieure est le rôle fondamental des Forces canadiennes (FC) et elles doivent donc être bien formées et équipées à cette fin. Certaines missions à l'étranger peuvent également s'avérer nécessaires : pendant la guerre froide, le rôle principal des soldats canadiens n'était pas de faire la paix, mais plutôt de protéger le pays contre la menace soviétique. Tous – les marins dans l'Atlantique Nord, les pilotes de chasse patrouillant dans le ciel au-dessus de l'Allemagne de l'Ouest, les techniciens dans les stations du réseau d'alerte avancé DEW dans le Grand Nord – protégeaient le Canada et ses alliés de l'OTAN.

D'autres missions à l'étranger ont lieu même s'il n'y a pas de menace militaire réelle pour le Canada. Récemment, les soldats canadiens ont servi courageusement dans une mission proactive de « contre-insurrection » en Afghanistan. Du point de vue de la sécurité, cette mission n'était pas obligatoire, car al-Qaïda s'était repositionné ailleurs dès 2005 et les Talibans ne présentaient pas une menace appréciable pour la population canadienne. Comme les historiens canadiens David Bercuson et Jack Granatstein l'ont fait remarquer en 2011, « le Canada avait une raison majeure... d'être à Kandahar du début à la fin. Ottawa voulait mener à bien une mission dangereuse et héroïque, dans une lutte difficile, afin d'avoir de l'influence sur l'orientation à donner à cette lutte. Ainsi, le Canada ne serait plus perçu à Washington et à Bruxelles comme un resquilleur... »² [TCO].

Par ailleurs, les missions de maintien de la paix ne sont pas obligatoires, dans la mesure où elles ne visent pas à contrer une menace directe contre notre pays. C'est un type de mission auquel le Canada participe depuis longtemps, non seulement pour s'attirer les faveurs des États-Unis, mais également pour promouvoir ses propres intérêts à long terme en matière de sécurité et de paix internationales.

Pendant près de quatre décennies entre 1956 et 1992, le Canada a souvent été le plus important contributeur de Casques bleus de l'ONU. Puis, sa participation a commencé à diminuer et actuellement le Canada occupe le 57^e rang avec seulement 11 militaires et 116 policiers canadiens qui participent à des missions de maintien de la paix de l'ONU³. Les contraintes logistiques et de personnel à Kandahar n'ont été qu'en partie responsables de cette tendance à la baisse qui a commencé bien avant 2005⁴.

À vrai dire, le retrait des opérations de maintien de la paix a été une décision politique, comme on l'a vu en 2010 lorsque les Nations Unies ont voulu nommer le Lieutenant-général Andrew Leslie, un Canadien, à la tête de sa force de 20 500 soldats en République démocratique du Congo. Les journaux ont

d'abord indiqué que les Forces canadiennes « ... manoeuvraient pour prendre le commandement de la plus importante mission de maintien de la paix de l'ONU »⁵ [TCO], et le déploiement requis d'un seul général et de deux douzaines de soldats canadiens « ... serait suffisamment petit pour ne pas avoir d'impact sur les ressources »⁶ [TCO]. Les politiciens sont intervenus et peu après la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Catherine Loubier, expliquait : « Nous sommes pleinement engagés en Afghanistan jusqu'en 2011, et c'est sur quoi nous nous concentrons pour le moment »⁷[TCO]. Le Canada n'a gardé que neuf soldats dans cette force de maintien de la paix de l'ONU, et près de deux ans plus tard, le commandant de ce contingent faisait état de quelque progrès, tout en demandant une participation continue du Canada au Congo⁸.

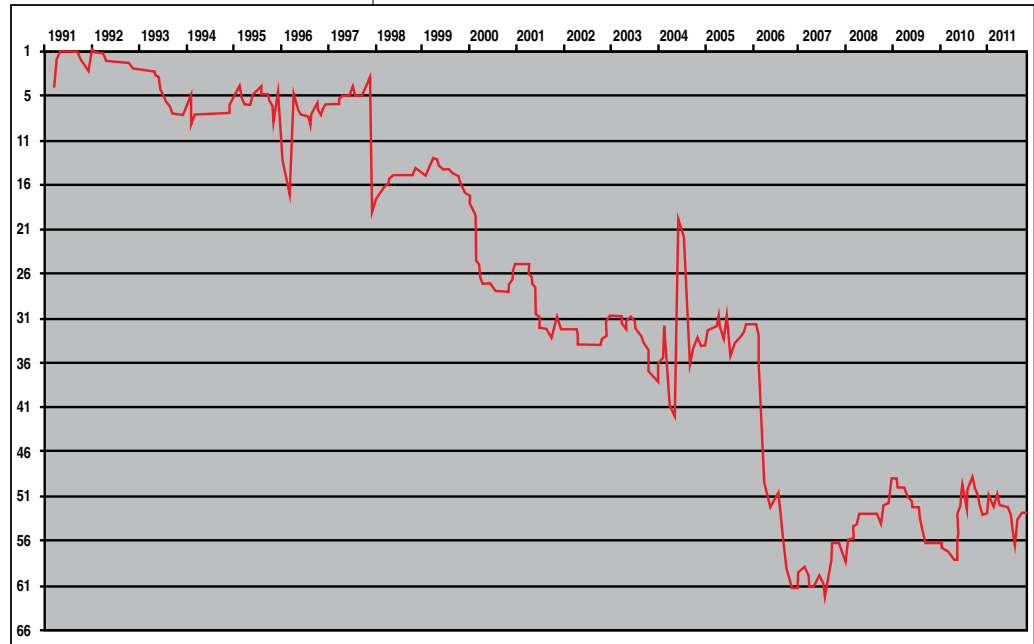


Figure 1 –Rang du Canada parmi les pays qui contribuent aux missions de maintien de la paix de l'ONU

Certes, les Forces canadiennes jouent plusieurs rôles essentiels. Néanmoins, et c'est ce que j'allègue, le maintien de la paix devrait représenter une part plus importante de nos missions discrétionnaires que ce que nous voyons aujourd'hui. Et c'est pourquoi je m'interroge sur certains arguments en faveur du retrait du Canada des opérations de maintien de la paix, car il faut les examiner à la lumière du contexte actuel, beaucoup de choses ayant changé au cours de la dernière décennie, notamment dans la manière dont l'ONU envisage le maintien de la paix. On peut faire valoir que le Canada pourrait envisager un réengagement, ce qui nécessite une réévaluation de la situation.

Le maintien de la paix donne des résultats

Depuis plus de dix ans, Jack Granatstein et d'autres font valoir que le maintien de la paix est chose du passé et que les missions de contre-insurrection sont la nouvelle réalité⁹. Ils montraient souvent du doigt l'échec des missions de l'ONU en Bosnie, en Somalie et au Rwanda, où les Casques bleus étaient impuissants – avec des mandats « sans dents », de l'équipement inadéquat et un nombre insuffisant de soldats –, alors que des milliers de civils innocents étaient maltraités et tués. Ces analystes ont souvent négligé la principale raison de ces échecs au début des années 1990, nommément le manque de volonté politique, non pas de la part de l'ONU en tant qu'organisation, mais bien de la part de ses États membres. Par exemple – et

Walter Dorn

Granatstein l'a lui-même reconnu – l'ONU a failli à sa tâche au Rwanda en raison d'un manque de volonté politique de la part des États membres du Conseil de sécurité, en particulier la France et les États-Unis d'Amérique¹⁰.

double rôle, soit celui d'être également le chef de mission de l'ONU, éliminant ainsi toute confusion potentielle entre les aspects militaire et politique. La FINUL est actuellement composée de soldats provenant de 36 pays, les principaux contingents provenant d'Italie, de France et d'Espagne, et un soutien maritime est assuré par l'Allemagne et le Danemark. On doit souligner que plusieurs des principales nations qui contribuent à cette mission sont membres de l'OTAN, mais le Canada, pourtant un collaborateur idéal avec ses militaires bilingues (anglais et français), est un absent remarqué. Depuis 2006, la FINUL a réussi à empêcher la reprise des hostilités ouvertes entre Israël et le Hezbollah.

Il y a eu de nombreuses autres missions réussies de maintien de la paix de l'ONU. Par exemple, à partir de 1992-1993, l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) a stabilisé et administré tout un pays, tenu une élection et géré la transition vers un gouvernement de partage de pouvoir avec un fort soutien public, tout en écartant les tristement célèbres Khmer rouge. Les Opérations des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) de 1992 à 1994 et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) de 1999 à 2002 ont eu des mandats similaires, couronnés de succès. La Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL) de 1991 à 1995 a réussi à démobiliser la guérilla du FMLN, ainsi que les unités de l'armée et de la police impliquées dans de graves abus des droits de la personne, et cette mission a également formé une nouvelle force de police nationale. La Mission des Nations Unies au Soudan (UNMISUD) de 2005 à 2011 a mis fin à la guerre civile, a permis la tenue d'un référendum et la sécession relativement paisible du Soudan du Sud.

Photo du MDN, IS2008-1291



Membres des Forces canadiennes qui servent au Liban au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, en 2008.

Par ailleurs, un processus d'apprentissage était en cours, car la fin de la guerre froide permettait à l'ONU d'entreprendre des opérations de paix de plus en plus robustes et complexes¹¹. À la suite de ce processus, les opérations de maintien de la paix de l'ONU ont évolué grandement depuis la fin des années 1990, comme l'ont démontré les changements apportés à l'opération au Liban¹². La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a été initialement formée en 1978. À l'été 2006, après deux mois de combats intenses entre Israël et le Hezbollah, le Conseil de sécurité a augmenté le nombre de soldats de la FINUL d'environ 2 000 à un nouveau niveau autorisé de 15 000. L'ONU accordait à la FINUL un mandat clair, en l'autorisant « à prendre toutes les mesures nécessaires dans les secteurs où ses forces sont déployées et, quand elle le juge possible dans les limites de ses capacités, à veiller à ce que son théâtre d'opérations ne soit pas utilisé pour des activités hostiles de quelque nature que ce soit, à résister aux tentatives visant à l'empêcher par la force de s'acquitter de ses obligations dans le cadre du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, et à protéger le personnel, les locaux, les installations et le matériel des Nations Unies, à assurer la sécurité et la liberté de mouvement du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires et, sans préjudice de la responsabilité du Gouvernement libanais, à protéger les civils exposés à une menace imminente de violences physiques »¹³.

Dans la foulée de ce mandat ferme autorisant à « prendre toutes les mesures nécessaires », la FINUL a été équipée de chars, d'artillerie et de missiles surface-air. En outre, le commandant de la FINUL a maintenant un

ment de partage de pouvoir avec un fort soutien public, tout en écartant les tristement célèbres Khmer rouge. Les Opérations des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) de 1992 à 1994 et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) de 1999 à 2002 ont eu des mandats similaires, couronnés de succès. La Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL) de 1991 à 1995 a réussi à démobiliser la guérilla du FMLN, ainsi que les unités de l'armée et de la police impliquées dans de graves abus des droits de la personne, et cette mission a également formé une nouvelle force de police nationale. La Mission des Nations Unies au Soudan (UNMISUD) de 2005 à 2011 a mis fin à la guerre civile, a permis la tenue d'un référendum et la sécession relativement paisible du Soudan du Sud.



Des milliers de personnes fuient les combats menés à Kadugli, au Soudan, pour se réfugier dans une région protégée par les forces de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), le 9 juin 2011.

Photo de l'ONU, numéro 476122, par Paul Banks

MAINTIEN DE LA PAIX, CONSOLIDATION DE LA PAIX, ET L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS AVEC LES CHEFS RELIGIEUX

Plusieurs analyses indépendantes confirment que les activités modernes de maintien de la paix donnent des résultats la plupart du temps. De 2003 à 2005, la RAND Corporation a comparé huit missions de reconstruction d'État menées par les États-Unis et huit par les Nations Unies, en termes d'intrants, comme le personnel, le financement et la durée, et en termes de réalisation, c'est-à-dire les objectifs de pacification, la croissance économique et la démocratisation. L'étude montre que sept des missions de l'ONU ont été une réussite, alors que seules quatre des missions américaines ont été fructueuses. Cette étude révèle également plusieurs limites des missions de l'ONU. Entre autres, elles doivent recevoir au moins un certain degré de consentement et de respect de la part des parties au conflit et elles ne devraient pas dépasser 20 000 soldats. Toutefois, ses auteurs concluaient :

En faisant l'hypothèse d'un consensus suffisant parmi les membres du Conseil de sécurité sur l'objet de toute intervention, les Nations Unies constituent le cadre institutionnel le plus approprié pour la plupart des missions de reconstruction de nation, sa structure étant comparativement peu coûteuse et son taux de succès relativement élevé, en plus de jouir du degré de légitimité internationale le plus élevé¹⁴ [TCO].

La question des faibles coûts mérite que l'on s'y attarde : les missions de maintien de la paix de l'ONU représentent moins de 1 p. 100 des dépenses militaires mondiales¹⁵. En 2012-2013, l'ONU dépensera 7 milliards \$ en tout pour les 15 missions auxquelles participent plus de 80 000 soldats¹⁶. En 2010-2011, le Canada a dépensé à lui seul une somme équivalente pour sa mission en Afghanistan, où environ 2 500 soldats étaient déployés¹⁷.

La recherche de la RAND Corporation a été vérifiée par le professeur Virginia Page Fortna, de l'Université Columbia, qui, en 2008, a publié un livre-enquête sur les résultats des missions de maintien de la paix¹⁸. Elle concluait : « ... les Casques bleus font une différence énorme pour ce qui est des perspectives de paix, non seulement quand ils sont présents, mais même après leur départ »¹⁹ [TCO].

Certains détracteurs des missions de maintien de la paix font valoir que la plupart des conflits dans l'ère post-guerre froide sont en fait des guerres civiles qui nécessitent des formes d'intervention plus robustes que ce que peuvent fournir les Nations Unies, et c'est ce qui explique le transfert à l'OTAN en Bosnie, au Kosovo et en Afghanistan. Toutefois, le Human Security Report révèle une baisse marquée de la violence politique dans le monde depuis la fin de la guerre froide, notamment une diminution de plus de 70 p. 100 des conflits internationaux et des conflits civils de haute intensité²⁰. Ce rapport examine les diverses raisons possibles de ce déclin, et conclut ce qui suit :

Le facteur clé a été la possibilité pour l'ONU de se départir des rivalités paralysantes de la guerre froide. Ce changement a permis à l'organisation d'être un fer de lance pour accroître les efforts internationaux visant à mettre fin aux conflits par voie de médiation et à empêcher ceux qui avaient pris fin de recommencer. Parallèlement à l'augmentation du nombre d'initiatives internationales, se multipliant souvent par cinq ou plus, le nombre de conflits a diminué. De fait, les conflits de haute intensité ont diminué d'environ 80 p. 100 entre 1991 et 2008²¹ [TCO].

Les missions de maintien de la paix des Nations Unies : un niveau record

De nos jours, il ne manque guère de missions de maintien de la paix auxquelles les soldats canadiens pourraient apporter une contribution précieuse. En 2006, le sous-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix de l'ONU reconnaissait les efforts importants du Canada en Afghanistan, mais il avait néanmoins exprimé le souhait de voir plus de Casques bleus canadiens à l'avenir, car les opérations de maintien de la paix de l'ONU s'appuient sur leur universalité, et la demande n'a pas diminué²². En fait, au cours des deux dernières années, l'ONU a déployé plus de Casques bleus qu'à tout autre moment de son histoire, et elle a plus de soldats dans les zones de conflit que tout autre acteur de la scène mondiale, hormis le Département de la défense des É.-U.A. Comme nous l'avons mentionné, on compte actuellement plus de 80 000 Casques bleus provenant de 115 pays, déployés dans le cadre de 15 opérations distinctes de maintien de la paix, du Kosovo au Liban, au Congo²³.

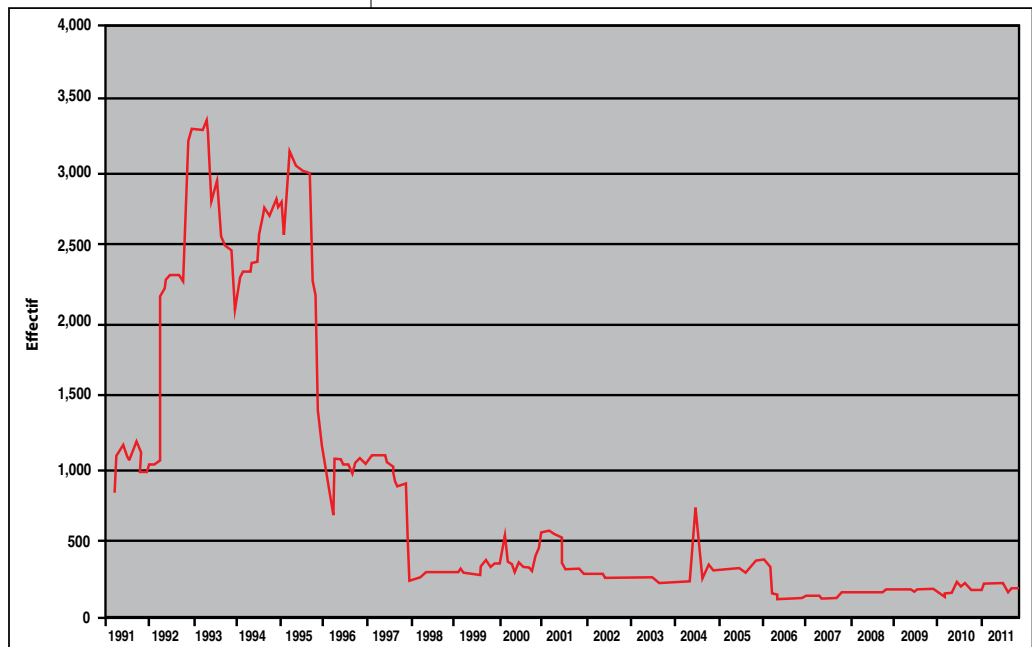


Figure 2 – Contribution de militaires et policiers canadiens aux missions de maintien de la paix de l'ONU

À la différence des interventions en Irak et en Afghanistan, la plupart des Canadiens n'ont pas entendu parler de ces missions, en partie parce qu'elles ont été un succès et qu'elles occupent donc moins les manchettes que les échecs. Cependant, les États membres de l'ONU sont bien conscients de ces réussites, car ils continuent de créer et de financer d'autres missions.

Walter Dorn



Reuters, RTR2DPKG, par Larry Downing

Le General Stanley McChrystal s'adresse aux médias à Washington, dans le District de Columbia, le 10 mai 2010.

Les Canadiens sont en général fortement en faveur des opérations de maintien de la paix. Selon un sondage réalisé en octobre 2010 par Nanos Research pour le compte du *Globe and Mail* de Toronto, 52 p. 100 des répondants considéraient que les missions de maintien de la paix de l'ONU sont un rôle important pour les Forces armées du Canada, et 25 p. 100 jugeaient que, sur une échelle d'importance, cette participation méritait « 10 sur 10 »²⁴. En comparaison, seulement 21 p. 100 des Canadiens estimaient que les missions de combat à l'étranger sont un rôle important pour nos militaires.

Les leçons de l'Afghanistan

En 2005, le Canada s'est joint à la mission de contre-insurrection, sous le commandement américain, dans le sud de l'Afghanistan et a déployé plus de 2 500 soldats dans la province de Kandahar. Il ne s'agissait manifestement pas d'une mission de maintien de la paix, car elle n'était pas marquée au sceau de l'impartialité et allait au-delà de l'usage minimal de la force²⁵. Vantée par les détracteurs des opérations de maintien de la paix comme un type de mission qui convient mieux aux Forces canadiennes, la mission afghane ne peut guère être considérée comme un succès. En effet, j'estime que la situation de la sécurité en Afghanistan est bien pire aujourd'hui qu'elle ne l'était en 2005.

Comme le déclarait le général Stanley McChrystal, commandant des forces américaines, en 2009 : « Bien que des efforts et des sacrifices considérables aient permis de réaliser quelque progrès, de nombreux indicateurs suggèrent que la situation générale se dégrade »²⁶ [TCO]. Selon les Nations Unies, l'année 2010 a été la plus sanglante depuis 2001 pour les

civils afghans²⁷. Le nombre de victimes de l'OTAN a également augmenté, passant de 131 en 2005, à 521 en 2009, à 711 en 2010, avant de fléchir à 566 en 2011²⁸.

Dans leur effort pour sortir de la contre-insurrection, le Canada et les États-Unis cherchent maintenant à former une armée et une police afghanes, une tâche ardue s'il en est. Le taux d'attrition de l'armée afghane est de 24 p. 100. En d'autres mots, près d'un quart des soldats afghans quittent l'armée chaque année²⁹. Il y a fort à parier qu'une partie des soldats qui quittent l'armée afghane réapparaîtront comme insurgés bien formés. En outre, 86 p. 100 des soldats sont « ... illettrés, et la consommation de drogue demeure un problème endémique »³⁰ [TCO]. Pour ajouter à cette difficulté, les talibans ciblent systématiquement les recrues et les formateurs, une de leurs tactiques consistant à infiltrer les rangs des recrues, puis à tourner leurs armes vers leurs camarades de classe et les instructeurs³¹. En 2012, l'OTAN a grandement réduit le nombre d'opérations conjointes entre les forces afghanes et occidentales, en raison de la fréquence de ces attaques « des verts contre les bleus »³².

Pour compliquer encore les choses, la corruption est tellement répandue que l'Afghanistan se classe avec le Myanmar au troisième rang des pays les plus corrompus (derrière la Corée du Nord et la Somalie), selon l'Indice des perceptions de la corruption de 2011 publié par Transparency International – un indicateur grandement respecté du niveau de corruption dans le secteur public national³³. Selon Transparency International, « La corruption généralisée en Afghanistan continue de compromettre grandement les efforts de reconstruction de l'État et menace de détruire la confiance de la population afghane envers le gouvernement et ses institutions, tout en alimentant l'insécurité »³⁴ [TCO].

Pour conclure cette section, il convient de faire un constat, désagréable, mais important. En 2005, la mission de contre-insurrection à Kandahar était décrite comme une étape sou-



Ouverture du débat général de la 67^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le 25 septembre 2012.

Photo de l'OTAN, numéro 527586, par Marco Castro

MAINTIEN DE LA PAIX, CONSOLIDATION DE LA PAIX, ET L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS AVEC LES CHEFS RELIGIEUX

haitable pour le Canada et les Forces canadiennes, afin de délaier les activités traditionnelles de maintien de la paix de l'ONU. De nos jours, force est de constater que la mission a considérablement failli à la tâche, laissant l'Afghanistan dans une situation plus dangereuse qu'auparavant. Avec l'échec total de la voie de la contre-insurrection, il est temps pour le Canada de revoir sa relation avec les opérations de maintien de la paix et de retrouver un rôle beaucoup plus actif dans le cadre des Nations Unies.

Un créneau pour le Canada

De nos jours, la plupart des missions de maintien de la paix de l'ONU disposent de mandats fermes, ont plus de soldats et sont mieux équipées que les missions du début des années 1990. Mais elles ont tendance à manquer de soldats bien formés venant du monde développé, une faiblesse qui peut être attribuée en partie au désengagement du Canada envers les opérations de maintien de la paix. Un nombre relativement faible de soldats canadiens bien entraînés et très disciplinés pourrait avoir un rôle de catalyseur dans les missions de l'ONU en assurant un leadership et un mentorat, et en servant de modèles de rôle pour les troupes moins bien formées provenant des pays en développement. Le Canada continue de former des soldats provenant des pays en développement, par le truchement du Centre Pearson pour le maintien de la paix, mais cette formation ne remplace pas une présence sur le terrain. Contrairement aux arguments qui nous ont amenés à participer à la mission de contre-insurrection à Kandahar, si le Canada veut « jouer dans la cour des grands », militairement parlant, les missions de maintien de la paix de l'ONU sont un bon endroit où commencer.

De plus, lorsque le Canada agit pour le compte de la communauté internationale, il renforce sa réputation, ce qui génère ce que Joseph Nye de l'Université Harvard appelle un « pouvoir de velours » – c'est-à-dire la capacité de *persuader* plutôt que de *contraindre*³⁵. Le pouvoir de velours est la principale carte diplomatique des moyennes puissances. Notre histoire, notre réputation internationale d'indépendance et d'objectivité, nos soldats très bien formés, expérimentés et connus pour leur diplomatie – tous ces attributs nous permettent de « jouer dans la cour des grands », particulièrement si nous ne jouons pas en même temps et dans la même cour que les États-Unis d'Amérique.

Malheureusement, notre pouvoir de velours a passablement perdu de son lustre au cours de la dernière décennie. En septembre 2010, pour la première fois de son histoire, le Canada a été incapable d'obtenir comme auparavant un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Selon de nombreux observateurs internationaux, notre désaveu envers le processus de maintien de la paix des Nations Unies a été un facteur déterminant dans cette défaite cuisante³⁶. En ayant perdu ce siège – aux



La secrétaire d'État des États-Unis Condoleezza Rice s'adresse aux médias durant une conférence de presse tenue à Islamabad, au Pakistan, le 4 décembre 2008.

Reuters - RTR228TL, par Mian Kursheed

mains du Portugal, mince consolation s'il en est – le Canada a été absent de la table où se prennent les grandes décisions importantes touchant la Libye, la Syrie, l'Iran et la Corée du Nord, en cette période importante pour la paix et la sécurité internationales.

Conclusion

Comme Jack Granatstein le reconnaît, même les opérations de maintien de la paix à l'ONU à Chypre (que l'on a souvent décrites à tort comme n'étant ni plus ni moins que de la gestion de trafic) étaient parfois très dangereuses. « Le Régiment aéroporté du Canada a essuyé le feu des troupes turques qui avaient envahi l'île en 1974, il a eu des pertes et en a causé chez l'attaquant, dans ce combat aux côtés d'un allié de l'OTAN à l'aéroport de Nicosie »³⁷ [TCO]. Ceux qui s'opposent au rôle du Canada dans les missions de maintien de la paix de l'ONU, et parfois le rabaissent, dénigrent les milliers de vétérans canadiens qui ont servi dans ces missions, et particulièrement les 114 soldats qui y ont été tués. Les opérations de maintien de la paix requièrent de la diplomatie, de la discipline et souvent du courage. Les Casques bleus doivent pouvoir négocier lorsque cela est possible, et se battre lorsque cela est nécessaire. Trouver cet équilibre et acquérir ces compétences sont des tâches difficiles et d'une grande valeur.

Certains critiques vont jusqu'à propager le mythe que les missions de maintien de la paix sont pour les « mauviettes », un mythe qui trouve son expression ultime dans les commentaires formulés en octobre 2000 par la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, « Nous ne voulons pas voir le 82^e Airborne escorter les gamins à la maternelle »³⁸ [TCO]. Rice faisait partie du gouvernement américain qui n'est pas parvenu à développer un plan de maintien de la paix pour la période post-intervention en Irak, ce qui a eu des conséquences désastreuses pour les civils irakiens, le personnel militaire américain et allié et, en fin de compte, pour la position et la réputation mondiales des États-Unis d'Amérique.

Le Canada n'a pas fait l'erreur de se joindre à la guerre en Irak. Et nous devrions éviter l'erreur de Rice – dénigrer les opérations de maintien de la paix – et éviter aussi de nous dissocier des contributions essentielles et souvent fructueuses faites par les Casques bleus de l'ONU. Le Canada a servi honnêtement dans de nombreuses missions de l'ONU, et nous devrions le faire de nouveau.

Note de l'auteur : Les deux graphiques présentés dans cet essai ont été fournis par Walter Dorn, professeur agrégé, Collège des Forces canadiennes. Je suis également reconnaissant, pour son aide, à Stewart Webb, associé de recherche au Salt Spring Forum.



NOTES

- Biographie de Lester Bowles Pearson, < http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/1957/pearson-bio.html >.
- David J. Bercuson et J.L. Granatstein, « Lessons Learned? What Canada Should Learn from Afghanistan », Canadian Defence & Foreign Affairs Institute, octobre 2011, p. 32, < <http://www.cdfai.org/PDF/Lessons%20Learned.pdf> >. Pour des analyses similaires, voir : Bill Schiller, « The Road to Kandahar », *Toronto Star*, 8 septembre 2006; Janice Gross Stein et Eugene Lang, *The Unexpected War : Canada in Kandahar* (Penguin, 2007) pp. 178-196; Murray Brewster, *The Savage War : The Untold Battles of Afghanistan* (John Wiley and Sons, 2011) pp. 54-55; Doug Saunders, « Canada picked its Kandahar moment », *Globe and Mail*, 7 janvier 2012.
- Nations Unies, Département des opérations de maintien de la paix, « Monthly Summary of Contributions », 30 septembre 2012, < http://www.un.org/en/peacekeeping/contributors/2012/sept12_1.pdf >; Nations Unies, Département des opérations de maintien de la paix, « Ranking of Military and Police Contributions to UN Operations », 30 septembre 2012, < http://www.un.org/en/peacekeeping/contributors/2012/sept12_2.pdf >.
- Voir : A. Walter Dorn, « Canadian Peacekeeping : Proud Tradition, Strong Future? », *Canadian Foreign Policy*, Vol. 12, No. 2 (automne 2005), pp. 7-32.
- Matthew Fisher, « After Afghanistan, Canadian troops may provide peacekeeping in Congo », *Ottawa Citizen*, 29 mars 2010.
- David Pugliese, « A Potential Congo Mission and Lt.-Gen. Andrew Leslie », blog de l'*Ottawa Citizen*, 3 avril 2010, < <http://blogs.ottawacitizen.com/2010/04/03/a-potential-congo-mission-and-lt-gen-andrew-leslie/> >.
- Campbell Clark, « Canada rejects UN request to lead Congo mission », *Globe and Mail*, 30 avril 2010.
- Stephanie Levitz, « Too early to tell if Congo violence has passed, Canadian soldier says », in Canadian Press, 3 janvier 2012, < <http://www.theglobeandmail.com/news/world/too-early-to-tell-if-congo-violence-has-passed-canadian-soldier-says/article1357459/> >.
- Voir, par exemple : Denis Stairs *et al.*, *Dans l'intérêt national : la politique étrangère canadienne dans un monde précaire*, Institut canadien de défense et d'affaires étrangères, 2003, p. 28-30, < <http://www.cdfai.org/PDF/In%20The%20National%20Interest%20-%20French.pdf> > ; J.L. Granatstein, *Who Killed the Canadian Military?* (HarperCollins, 2004); Sean M. Maloney, « From Myth to Reality Check; From Peacekeeping to Stabilizations », (septembre 2005), *Options politiques*, pp. 40-46.
- J.L. Granatstein, *Who Killed the Canadian Military?* (HarperCollins, 2004) (« If the Security Council's veto-wielding members didn't care about an issue, nothing would happen. In Rwanda, the French and Americans didn't, and hundreds of thousands died as a result »).
- Ramesh Thakur, *The United Nations, Peace and Security* (Cambridge University Press, 2006), pp. 39-41.
- Voir le site Web de la FINUL, < <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/unifil/> >.
- Résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations Unies, 11 août 2006, < <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/unifil/mandate.shtml> >.
- James Dobbins *et al.*, *The UN's Role in Nation-Building, From the Congo to Iraq* (RAND, 2005), p. xxxvii.
- Human Security Report 2009/2010 : The Causes of Peace and the Shrinking Costs of War* (Oxford University Press, 2011) p. 74.
- Nations Unies, Département des opérations de maintien de la paix, « Fiche d'informations sur les opérations de maintien de la paix », 31 août 2012, < <http://www.un.org/fr/peacekeeping/resources/statistics/factsheet.shtml> >.
- Bureau du Directeur parlementaire du budget, *Impact financier de la mission canadienne en Afghanistan*, 9 octobre 2008, < http://www.pbdpb.gc.ca/files/files/Publications/Afghanistan_Fiscal_Impact_FINAL_F_WEB.pdf >.
- Virginia Page Fortna, *Does Peacekeeping Work? Shaping Belligerents' Choices after Civil War* (Princeton University Press, 2008).
- Ibid.*, p. 113.
- Human Security Report 2009/2010 : The Causes of Peace and the Shrinking Costs of War* (Oxford University Press, 2011).
- Ibid.*, p. 61.
- Nations Unies, Département des opérations de maintien de la paix, « Press Conference by Jean-Marie Guéhenno, Under-Secretary-General for Peacekeeping Operations, UN Headquarters, New York, 4 October 2006 », transcription non officielle < http://www.un.org/en/peacekeeping/articles/pr_JMG.pdf >.
- Nations Unies, Département des opérations de maintien de la paix, « Fiche d'informations sur les opérations de maintien de la paix », 31 août 2012, < <http://www.un.org/fr/peacekeeping/resources/statistics/factsheet.shtml> >.
- Campbell Clark, « Canadians pick peacekeeping over combat », *Globe and Mail*, 25 octobre 2010.
- Voir : A. Walter Dorn, « Le maintien de la paix hier, aujourd'hui et demain », *Revue militaire canadienne*, vol. 6, n°4 (hiver 2005-2006), p. 105-106.
- Washington Post*, « COMISAF Initial Assessment (Unclassified) – Searchable Document », 21 septembre 2009, < <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2009/09/21/AR2009092100110.html> >.
- Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan, « Afghanistan Annual Report 2010 Protection of Civilians in Armed Conflict », mars 2011, < <http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf> >.
- Voir : < <http://icasualties.org/oef/> >.
- Ahmed Rashid, « The Way Out of Afghanistan », in *New York Review of Books*, 13 janvier 2011, < <http://www.nybooks.com/articles/archives/2011/jan/13/way-out-afghanistan/?pagination=false> >.
- Ibid.*
- Voir : Michael Byers & Stewart Webb, « Training Can Be Dangerous : A Realistic Assessment of the Proposed Canadian Mission to Train Afghan National Security Forces », Centre canadien de politiques alternatives et Rideau Institute, avril 2011, pp. 8-9, < http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2011/04/Training_Can_Be_Dangerous.pdf >.
- David Stringer & Slobodan Lekic, « NATO says solo patrols 'temporary' », Associated Press, 19 septembre 2012, < <http://www.leaderpost.com/news/NATO+says+solo+patrols+temporary/7263555/story.html> >.
- Transparency International, « Corruption Perceptions Index 2011 Results », voir : < <http://cpi.transparency.org/cpi2011/results/> >.
- Transparency International*, « Afghanistan : Setting a solid anti-corruption roadmap », 26 janvier 2010, < <http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900SID/SNAA-82B7QM?OpenDocument> >.
- Joseph S. Nye, *Soft Power : The Means to Success in World Politics* (Public Affairs, 2004).
- Voir, par exemple, : « Canadian politicians point fingers at each other for UNSC seat loss », *People's Daily*, 13 octobre 2010, < <http://english.peopledaily.com.cn/90001/90777/90852/7165578.html> >; « Snubbed », *Economist*, 14 octobre 2010, < <http://www.economist.com/node/17254504> >; Colum Lynch, « Blame Canada! » dans *Foreign Policy*, 18 octobre 2010, < http://turtlebay.foreignpolicy.com/posts/2010/10/18/blame_canada >.
- J.L. Granatstein, *Who Killed the Canadian Military?* (HarperCollins, 2004).
- Michael R. Gordon, « Bush would stop U.S. peacekeeping in Balkan fights », *New York Times*, 21 octobre 2000.



L'aumônier Mike Allen (à droite) tient un garçon de 5 ans pendant que le sergent Bill Burfitt, technicien médical de l'équipe de reconstruction provinciale canadienne, lui administre un médicament après avoir examiné l'enfant. Kandahar, Afghanistan, le 7 septembre 2005.

ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS AVEC LES CHEFS RELIGIEUX : UNE CAPACITÉ ÉMERGENTE POUR LES ENVIRONNEMENTS OPÉRATIONNELS

par Steven Moore

Introduction

Pendant des décennies, les aumôniers militaires ont participé à des déploiements aux côtés des autres soldats dans des environnements de conflits ou post-conflits dans diverses régions du monde dont certaines sont encore bouleversées par cette horrible violence qui a, à plusieurs reprises, animé des conflits entre citoyens. Le principal rôle de ces ecclésiastiques en uniforme demeure encore d'apporter leur soutien aux soldats confiés à leurs soins. Parallèlement à ce ministère opérationnel, on assiste à une tendance indéniable à encourager les chefs religieux et leurs groupes confessionnels à venir en aide aux collectivités. En raison de leur besoin « inné » d'améliorer la vie des autres, nombre d'aumôniers ont choisi de participer plus activement à la vie des populations indigènes dans les théâtres d'opérations. D'une façon ou d'une autre, l'établissement de rapports avec les chefs religieux (ERCR) s'est avéré une forme d'engagement civique profitable dans les zones actives de conflit, que ce soit dans le cadre des opérations de soutien de la paix (qui mettent l'accent sur la stabilité et la reconstruction) ou dans le cadre des environnements post-conflit (où le non-respect des cessez-le-feu a conduit à l'établissement de mandats de mission visant à faire

respecter les récents accords de paix entre les anciens belligérants). Par le passé, lorsque les conditions s'y prêtaient, les aumôniers développaient par le biais de l'aide humanitaire des relations pacifiques profondes avec les communautés fragmentées. Plus récemment, grâce à la création de lieux sécuritaires propices au dialogue, il a été possible d'organiser des rencontres entre chefs religieux dans des régions où les relations intercommunautaires, en raison des conflits ou de leurs effets résiduels, étaient tendues ou inexistantes. Ces échanges ont mené à la mise sur pied de cérémonies rituelles communes et d'activités collaboratives, et, de là, ont permis d'établir la confiance, de renouveler la coopération au sein de communautés ethniques déchirées. C'est dans cet esprit de recadrage des relations qu'est

L'aumônier (à la retraite) S.K. Moore, CD, Ph. D, a obtenu en 2008 un doctorat. Sa thèse portait sur le rôle des aumôniers dans le processus de consolidation de la paix et comprenait notamment une étude sur le terrain effectuée auprès de l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar. En tant que directeur du développement du programme modulaire sur la consolidation de la paix intégratrice à l'Université Saint-Paul, à Ottawa, l'aumônier Moore dirige une équipe d'experts dont le mandat consiste à mettre sur pied un programme en ligne qui permette au personnel civil et militaire d'acquérir les connaissances requises dans l'environnement opérationnel complexe d'aujourd'hui.

née l'idée de commencer un cheminement vers la réconciliation. Prenant la forme de *réseautage*, de *partenariats* et parfois de *consolidation de la paix*, l'ERCR, soutient le brigadier-général Jim Simms, chef d'état-major – Stratégie (Terre), confirme que l'approche globale est essentielle : il s'agit de penser à la population, aux organisations et aux relations — favoriser la compréhension, le respect et la confiance... encourager la participation d'acteurs clés non militaires¹.

Pour façonner l'ERCR, plusieurs aumôniers militaires ont mis en commun leurs expériences, chacun en précisant les circonstances particulières de leur mission. Les témoignages des aumôniers du Canada, des États-Unis, de la France, de la Nouvelle-Zélande et de la Norvège ont été documentés. Les intervenants en Australie et en Afrique du Sud ont parlé de leurs expériences similaires avec les chefs religieux locaux et régionaux et leurs communautés. Il s'agissait dans tous le cas d'expériences ponctuelles, où les aumôniers ont réussi à promouvoir la paix lorsque les chefs religieux ont fait preuve d'une volonté de transcender le conflit et de dépasser les divisions ethno-religieuses afin de tenter d'offrir un avenir plus prometteur à leurs collectivités.

Les exemples susmentionnés donnent un aperçu de l'émergence du développement opérationnel de l'ERCR en tant que capacité. Dans la suite de cet article, nous élargirons cette thématique dans trois dimensions différentes, mais interreliées. Nous traiterons en premier lieu des facteurs qui contribuent à ce que la religion devienne un puissant élément des conflits contemporains et qui, simultanément, lui confère le pouvoir de favoriser la paix. Nous tenterons ensuite de montrer au lecteur comment l'ERCR constitue une capacité reconnue en cours d'élaboration, une collaboration entre les FC et la Branche des services de l'aumônerie. Enfin, nous préciserons davantage certaines problématiques liées à l'institutionnalisation de l'ERCR en tant que concept opérationnel, qui ont surgi à la suite du séminaire de jeux de guerre sur l'ERCR qui a eu lieu du 16 au 20 avril 2012 au Collège de commandement et d'état-major de l'Armée canadienne, à Fort Frontenac, à la BFC Kingston.

Résurgence de la religion

Au cours des dernières décennies, des penseurs libéraux occidentaux, des marxistes et des penseurs laïques ont eu des discussions fascinantes sur le retrait de la religion de l'espace politique et social et de la vie privée, sur son rôle de plus en plus effacé et sur son entrée dans l'ombre. Aujourd'hui, ils insistent davantage sur le fait que la religion n'a pas tant disparu que changé d'aspect et de fonction². De plus en plus, les Occidentaux sont confrontés à des sociétés non occidentales qui baignent dans la religion. « Dans les régions du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie méridionale, par exemple, il n'est pas rare que les chefs politiques et les représentants du gouvernement affichent (voire exagèrent) la profondeur de leur engagement religieux officiel³[TCO]. » Certains chercheurs parlent ouvertement du « réveil » de la religion, de son « retour d'exil » dans les relations internationales⁴. Parlant de la résurgence de la religion, Katrien Hertog, Ph. D., instructrice et animatrice principale en consolidation

de la paix à *International Alert*, une organisation non gouvernementale (ONG) établie à Londres, affirme :

La révolution menée en Iran par les chiïtes, les mouvements de libération en Amérique latine, l'émergence de l'intégrisme juif en Israël, la montée de la droite chrétienne aux États-Unis, le nationalisme hindou et le communalisme musulman en Inde, la résurgence de la religion en Europe de l'Est après la chute du communisme, le renouveau islamiste au Moyen-Orient depuis les années 1970, les mouvements d'opposition islamistes en Algérie, au Pakistan, en Égypte et en Indonésie, les conflits ethno-religieux au Sri Lanka, au Soudan, en Bosnie, au Kosovo ou au Liban sont autant d'exemples qui témoignent clairement de la résurgence de la religion⁵[TCO].

Cette réapparition en force de la religion dans les affaires internationales a probablement créé un profond émoi dans les coulisses du pouvoir des pays occidentaux, où on privilégie des méthodes de résolution des conflits plus séculières. Des demandes pour inclure des méthodes religieuses de consolidation de la paix ont commencé à émerger, provenant étonnamment autant de laïques que de religieux⁶. Les cercles diplomatiques se sont toujours montrés réticents à considérer les acteurs religieux comme des partenaires crédibles pour la résolution de conflits. La réaction habituelle des acteurs non religieux est d'affirmer que ces institutions qui professent la bonté n'ont jamais hésité et n'hésitent pas encore à poser des actes malveillants. Bien qu'il existe de nombreux exemples de l'utilisation d'une telle duplicité au nom de la religion, un tel raisonnement est réductionniste et n'est donc pas toujours utile lorsqu'il s'agit de prendre en considération les situations complexes liées à la religion, aux conflits et à la paix auxquels les chefs d'État doivent faire face aujourd'hui. David Smock, de l'Institut pour la paix des États-Unis, fait remarquer que bien que la religion soit fréquemment à l'origine de conflits dans la mesure où elle souligne les différences d'identité et encourage et justifie la violence, elle n'est généralement pas l'unique facteur ou le principal facteur à la source des conflits. « En fait, la religion se combine avec divers facteurs économiques, politiques et sociaux



Photo du MDN - A92008-K108-66, par le caporal-cher Karl McKey

L'aumônier Murray H. Bateman (à droite) et le major Luis C. Cavallo (à l'arrière-plan) offrent des cartes de souhaits à des hommes afghans, lesquelles portent la mention « Eid Mubarek », c'est-à-dire « Bonne fête de l'Aïd », à leur arrivée au Camp Nathan Smith, à Kandahar, en Afghanistan, le 26 septembre 2008.

qui définissent, propulsent et favorisent les conflits⁷[TCO]. » Il soutient qu'il faut s'attaquer aux désaccords religieux comme aux autres facteurs si on veut arriver à concilier les différences. Il est encourageant de constater que plusieurs des approches mises de l'avant pour atténuer la violence d'origine religieuse proviennent des traditions confessionnelles elles-mêmes.

L'extrémisme religieux comme moteur des conflits

Les conflits contemporains exacerbés sont des expressions extrêmes de la religion. Si les conflits purement religieux sont rares, on assiste toutefois à une augmentation des hostilités liées expressément à des motifs religieux. Les acteurs du conflit perçoivent ce dernier comme une lutte entre le bien et le mal et font du recours à la violence un devoir sacré⁸. Aujourd'hui, la cooptation sans précédent de la religion comme moyen d'approfondir les lignes de discordance culturelle et politique existantes contribue à donner plus de poids à la justification du militantisme et du terrorisme⁹. Pour l'extrémisme reposant sur des impératifs religieux, la violence est perçue comme une mission divine ou un acte sacramentel. S'appuyant sur des notions de légitimation et de justification nettement différentes de celles de leurs homologues, ces organisations s'adonnent sans scrupule à plus d'actes de carnage et de destruction que les groupes terroristes ayant uniquement des visées politiques.

L'anthropologue Pauletta Otis fait remarquer, en parlant du rôle du leadership religieux que la complexité des conflits peut être intensifiée lorsque les chefs religieux utilisent un langage incendiaire et contribuent à cristalliser les marqueurs d'identité des adversaires et à exacerber la polarisation des communautés¹⁰. La religion est connue pour son efficacité en tant que véhicule d'influence et est fréquemment utilisée par les leaders politiques enclins à nourrir leurs discours anémiques d'idéologie religieuse afin d'insuffler un patriotisme extrême aux populations locales et les inciter à des comportements violents¹¹.

Au cours des dernières décennies, la violence inspirée par la religion a pris de l'ampleur, notamment en raison de la stratégie consistant à élever les concepts religieux au rang de lutte divine, afin de semer dans l'esprit des ardents adeptes le spectre d'une guerre cosmique. R. Scott Appleby, professeur d'histoire et directeur de l'Institut Kroc pour les études internationales de la paix à l'Université Notre-Dame fait remarquer que la religion fortifie souvent les barrières plus qu'elle ne les fait tomber. « Considérée comme indissociable des traits ethniques et linguistiques, la religion, dans un tel contexte, permet à ses adeptes d'atteindre une dignité et une profondeur transcendantes. Les extrémistes peuvent alors invoquer la religion pour légitimer la discrimination et la violence dont ils font preuve envers les autres races ou les autres langues¹²[TCO] ». De nombreux conflits politiques mondiaux reposent sur l'exploitation de ces thèmes émotifs. Il devient beaucoup plus facile de convaincre des jeunes de commettre d'horribles actes de violence contre des populations civiles vulnérables lorsque de telles atrocités

sont considérées comme étant « sanctionnées par un mandat divin ou conçues dans l'esprit de Dieu. Une telle idée a eu un pouvoir énorme. Elle a permis de supplanter les banales revendications des autorités politiques et d'élever les idéologies religieuses à des hauteurs surnaturelles¹³[TOC] ». Aujourd'hui, les croyances religieuses extrémistes ont doté le terrorisme d'un pouvoir remarquable en *spiritualisant* la violence¹⁴. Cette expérience de la foi vidée de sa substance est souvent à l'origine de la cristallisation de la distinction entre le « nous » et le « eux » parmi les « fidèles »; cette attitude permet à des leaders politiques ambitieux de persuader les individus et les groupes de commettre des actes de violence contre les « autres » qui incarnent le mal.



Photo du MDN. IS2010-4003-063, par le caporal Pierre Thériault

Le capitaine Yves Joseph, aumônier des Forces canadiennes qui habite Montréal, mais dont le pays d'origine est Haïti, s'adresse à la foule en créole, et contribue à ce titre de manière importante à tisser des liens avec la collectivité. Port-au-Prince, Haïti, le 14 février 2010.

Contributions de la religion à la consolidation de la paix

De nombreux individus et organisations – acteurs externes ou indigènes, de plus en plus interreligieux – collaborent désormais en divers endroits et à divers niveaux pour dégager les caractéristiques iréniques de la religion qui ont une incidence sur les conflits et la violence. L'impulsion donnée à ce mouvement d'intégration des approches religieuses dans la résolution des conflits – malgré le portrait incongru souvent présenté par la religion – prend son origine dans la reconnaissance que la religion possède des caractéristiques sociales et morales souvent utilisées comme forces pour construire la paix et transformer les conflits.¹⁵ Là où la religion est un facteur de conflit, ceux qui tentent d'apporter des changements structurels, économiques, politiques et sociaux ont commencé à réfléchir à ces relations¹⁶. Dans les *nouvelles guerres* d'aujourd'hui¹⁷, « il est clairement devenu impérieux d'entamer un dialogue non seulement pour mieux connaître les autres religions, mais aussi pour tisser des liens de solidarité interreligieuse afin d'éviter le « détournement » des religions en vue de légitimer la violence¹⁸[TOC] ». On considère notamment la nécessité de trouver des manières « d'intégrer la sagesse, la spiritualité et les techniques des traditions religieuses du monde dans les politiques et les pratiques contemporaines de gestion, de résolution et de prévention des conflits¹⁹[TOC] ». Il existe des exemples où le fait que les autorités dirigeantes aient omis de tenir compte de la composante religieuse du conflit a conduit à prendre des décisions malheureuses qui ont entraîné des conséquences désastreuses et se sont soldées par des occasions

ratées²⁰. Dans des sociétés où, en raison des conflits, il n'y a plus d'autorité centralisée, les communautés religieuses représentent souvent l'unique structure sociale et institutionnelle à laquelle la population accorde sa confiance, une certaine crédibilité et une autorité morale²¹. Les chefs religieux, en raison de leur rôle et leur formation, peuvent mieux interpréter le conflit en cours. En raison également de leur connaissance intime de la situation, des relations qu'ils entretiennent avec plusieurs des acteurs, de leur facilité à communiquer et de leur compréhension des enjeux, les chefs religieux fournissent un point de vue inestimable sur le conflit²².

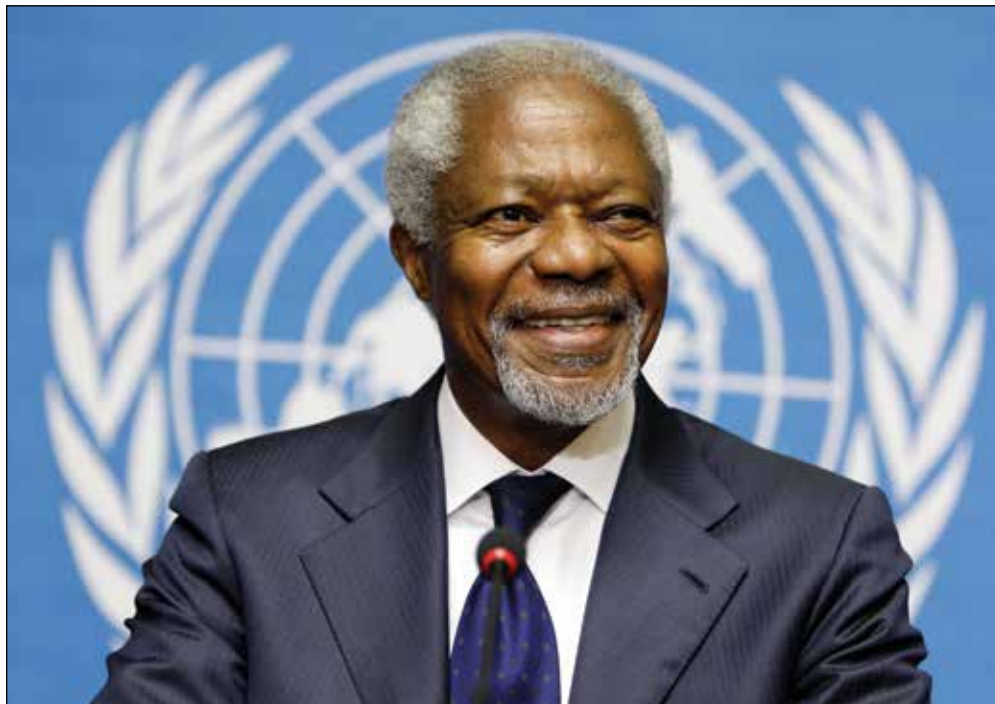
Kofi Annan, l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, reconnaissait la position unique occupée par les organisations religieuses au sein des communautés locales et considérait qu'elles offraient en général des avenues potentielles de résolution des conflits. Dans son rapport de 2001 intitulé *Prévention des conflits armés : rapport du Secrétaire général*, il affirmait :

Les organisations religieuses ont elles aussi un rôle de premier plan à jouer dans la prévention des conflits armés du fait de l'autorité morale qu'elles représentent dans de nombreux pays. Les groupes et les chefs religieux ont, du point de vue culturel, un avantage comparatif en matière de prévention des conflits, avantage qu'ils peuvent faire jouer à plein en insistant sur l'humanité commune de toutes les parties au conflit et en refusant tout engagement partisan. Ils sont également bien placés pour proposer des voies pacifiques d'examen des problèmes avant que le désaccord ne dégénère en conflit armé²³.

Selon Annan, les chefs religieux qui mènent une existence authentique au sein de leurs communautés locales partout dans le monde sont clairement des ressources de valeur lors d'interventions en cas de conflit. Ces personnes font preuve de *tolérance envers autrui*, d'intégrité morale et de courage; elles connaissent bien la culture locale et peuvent inciter la population à trouver des moyens pacifique de résoudre les conflits. Cette affirmation donne encore plus de poids à l'assertion d'Appleby : même si les chefs exploitent souvent appel à l'identité religieuse pour attiser les divisions ethniques et tribales, la religion peut aussi servir à transcender les différences et à réunir les tribus rivales²⁴.

Le rôle opérationnel des aumôniers

Aujourd'hui, les leaders militaires reconnaissent de plus en plus que le développement de relations et l'établissement d'une collaboration avec l'aile religieuse de la société ont une valeur stratégique et sont devenus essentiels pour remplir les mandats d'une mission. Les aumôniers relèvent de l'autorité des



Kofi Annan adresse la parole aux médias durant une conférence de presse tenue au quartier général européen de l'ONU, à Genève, le 30 juin 2012.

Reuters. RTR34EWC, par Valentin Fleurbaey

commandants et contribuent à atteindre les objectifs opérationnels énoncés dans les intentions des commandants en établissant des liens avec les chefs religieux et leurs groupes confessionnels. Les activités de *réseautage*, de *partenariat* et parfois même de *consolidation de la paix* avec les membres locaux du clergé se sont avérées des moyens efficaces pour renforcer la confiance, si essentielle, avec ces chefs respectés de la communauté.

À l'instar des communautés multiconfessionnelles, les aumôniers militaires sont les représentants de multiples traditions religieuses, chacune ayant sa propre compréhension et interprétation de la croyance et chacune s'appuyant sur ses propres textes sacrés et sur les enseignements de sa tradition confessionnelle. Au cœur de cette collaboration interconfessionnelle se trouve une *herméneutique de la paix* selon laquelle la recherche de la paix et de la justice est une priorité sacrée et peut être réalisée, dans la mesure du possible, en ayant recours à des moyens pacifiques²⁵. Les chefs religieux en uniformes, ces hommes et ces femmes de foi, sont souvent témoins d'atroces actes de violence et de leurs répercussions sur les environnements de conflits et post-conflits, parmi lesquelles les plus évidentes sont les tragiques pertes de vies humaines et la disparition de tout moyen de subsistance parallèlement aux déplacements chaotiques de réfugiés à la recherche d'un lieu sécuritaire. C'est au cours de telles situations, peu importe où et quand elles se produisent, que les aumôniers peuvent être amenés à remettre en question leurs croyances et leurs traditions, modifiant par le fait même leur vision de leur rôle. Un signe de l'expansion de cette *herméneutique de la paix* est la *tendance* des aumôniers à faire appel à la compréhension, à l'imagination et aux valeurs de leur foi et de leurs traditions collectives pour aider les groupes en conflit à *réhumaniser l'autre*.

Le terme « ministère opérationnel » désigne le rôle général joué par les aumôniers pour soutenir les soldats durant les opérations et au sein des populations indigènes locales. La principale fonction des aumôniers au sein d'un contingent en déploiement est d'administrer les sacrements et d'apporter un soutien pastoral aux soldats. C'est ce qui constitue la base de la

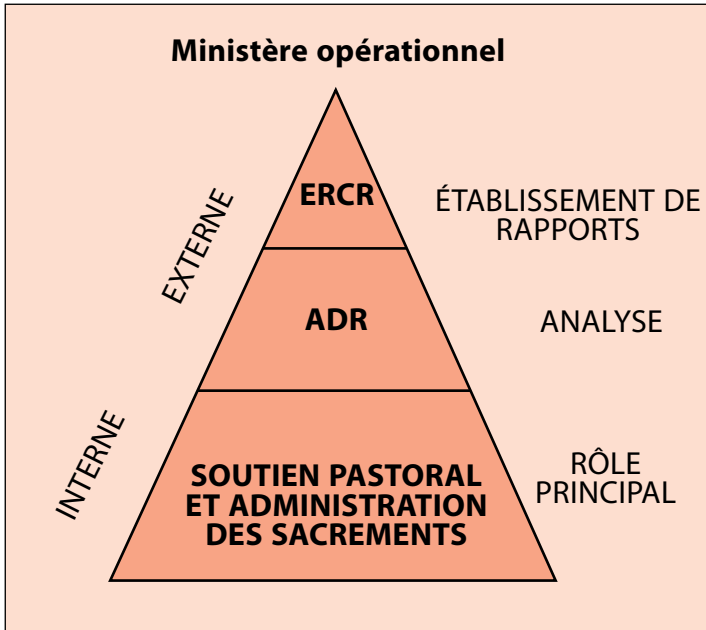


Figure 1 – Ministère opérationnel des aumôniers.

pyramide désignée sous le nom de *Ministère opérationnel interne* à la figure 1. Cette fonction a toujours été et doit continuer à être la principale fonction des aumôniers sur le terrain. Le *Ministère opérationnel externe* s'inscrit également dans les mandats de mission et définit le rôle futur des aumôniers qui comprendra des fonctions sur le plan stratégique, c'est-à-dire (1) conseiller les commandants en matière d'analyse de la dimension religieuse (ADR) d'une zone d'opérations (ZO) et (2) gagner la confiance des communautés et établir des relations de collaboration avec celles-ci en établissant des liens avec les chefs religieux locaux et régionaux – ce qu'on désigne sous le nom d'« établissement de rapports avec les chefs religieux » ou d'ERCR.

Analyse de la dimension religieuse (ADR)

L'objectif de l'ADR pendant les opérations est de déterminer les raisons qui expliquent les *comportements* des gens et les *raisons* justifiant leurs comportements en matière de religion. En tant qu'ecclésiastiques qualifiés, les aumôniers ont reçu une formation théologique poussée et ont développé diverses compétences qui leur permettent de mieux interpréter des nuances des croyances religieuses qui échappent souvent à l'observation. Or, la non perception de ces nuances peut s'avérer très coûteuse pour une mission. Les aumôniers, en raison de leur capacité à saisir la signification et la réalité du point de vue de la foi, sont plus à même d'évaluer comment le système de croyances des gens ordinaires peut avoir une incidence sur leurs réactions face à certaines initiatives de mission, certains plans d'action, certains mouvements des troupes, etc. La nature du commandement nécessite souvent d'envoyer des soldats risquer leur vie. Dans de telles circonstances, il devient crucial de posséder toute l'information pertinente pour aider au processus de prise de décision. Un aspect

important du rôle des aumôniers consiste à informer les commandants des possibles pièges d'un plan d'action ou des réactions violentes qu'un tel plan peut engendrer au sein des communautés religieuses.

Les aumôniers qui détiennent un grade de capitaine suivent actuellement des cours de perfectionnement professionnel en ADR au Centre-école des aumôniers des Forces canadiennes (CEAFC) à la BFC Borden. L'objectif de cette instruction est de leur donner les compétences nécessaires pour être en mesure de fournir aux commandants sur place une analyse de la dimension religieuse d'une ZO. Afin de permettre aux participants d'approfondir leur compréhension de la dimension religieuse, le scénario élaboré par le chef – Développement des Forces (CDF) sur la Corne de l'Afrique a été adapté pour le cours *Les aumôniers dans les opérations de déploiement*. Cette instruction d'une semaine comporte des séances plénières et des groupes d'étude et porte sur les différences et les tensions *intra-confessionnelles* entre les sunnites et les chiites dans la région de la Corne de l'Afrique. Chaque groupe d'étude présente ses résultats au « commandant », c'est-à-dire quatre points dignes d'intérêt provenant de leur recherche dans les sources ouvertes ainsi qu'un point résultant de leur réseautage avec les communautés religieuses dans leur ZO. Une telle approche fait de l'ADR un document évolutif et l'empêche de devenir une analyse stérile, dans la mesure où elle implique une interaction avec les chefs religieux locaux. En tant que capacité opérationnelle, les aumôniers qui prennent part à des déploiements doivent posséder les connaissances et, de plus en plus, les compétences pour recueillir et classer l'information sur les pratiques religieuses et les traditions des populations indigènes dans une ZO. Ils doivent recueillir cette information auprès du plus grand nombre de sources possibles pendant la période de temps précédant le déploiement. Comme les aumôniers sont appelés à jouer un rôle plus actif dans le cadre de l'ADR dans les théâtres d'opérations, les possibilités de consolidation de la paix avec les communautés religieuses mèneront à l'établissement de partenariats avec d'autres entités, dans un environnement tant militaire que pangouvernemental.

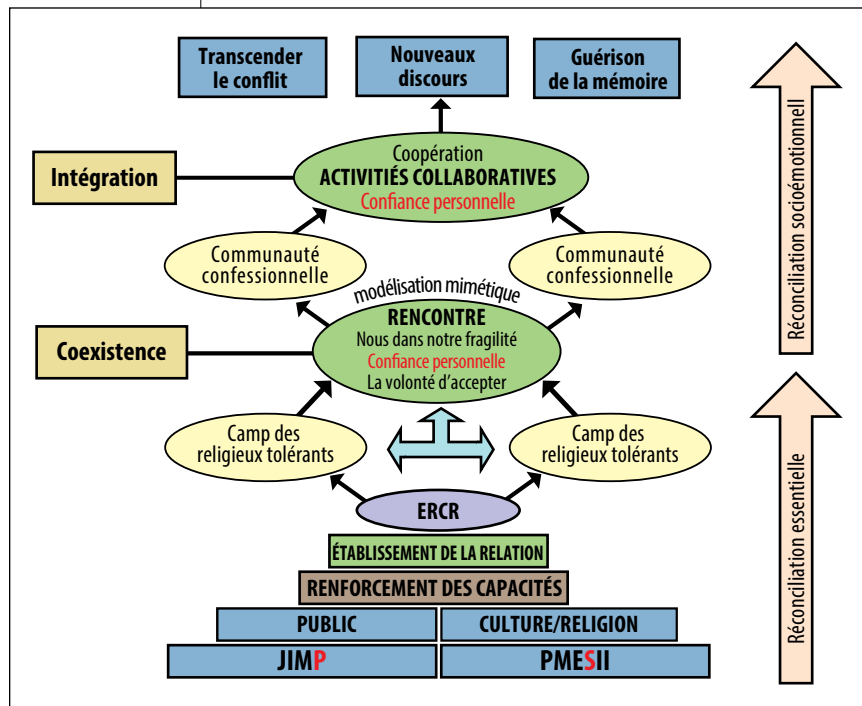


Figure 2 – Établissement de rapports avec les chefs religieux.

tal. En s'appuyant sur les expériences opérationnelles des autres, nous tenterons, dans la suite de cet article, d'enrichir le concept théorique d'ERCR en mettant l'accent sur la pratique.

Établissement de rapports avec les chefs religieux (ERCR)

Même si la figure 2 ci-dessous semble, au premier abord, être un imposant diagramme, elle se déploie en fait en plusieurs étapes dans la réalité. En raison de la brièveté du présent article, nous mettrons uniquement l'accent sur les composantes fondamentales du concept d'ERCR : l'établissement de rapports, l'IIMP (interarmées, interorganisationnel, multinational et public), la voix de la tolérance de la religion, la rencontre et les activités collaboratives. Au besoin, nous ferons appel à des composantes additionnelles pour des raisons de clarté et de continuité.

IIMP

Le concept d'ERCR tire son origine dans l'espace public du qualificatif « interarmées, interorganisationnel, multinational et public » (IIMP), « qualificatif qui décrit les différentes catégories d'acteurs (c'est-à-dire des organisations, des groupes d'intérêt et des établissements) qui évoluent dans l'environnement général où les opérations militaires se déroulent²⁶ ». Certains connaissent peut-être davantage la terminologie de l'approche exhaustive qui décrit également cet espace. L'espace public (ou P) héberge un certain nombre d'organisations et d'activités dans le théâtre d'opérations, dont la manifestation la plus évidente est sans contredit la population indigène. Les chefs religieux locaux représentent indéniablement des centres de gravité au sein des populations indigènes; ce sont des acteurs intermédiaires qui, dans les sociétés non occidentales, jouissent d'une grande réputation au niveau local et régional, car dans ces sociétés, la démarcation entre la foi et l'espace public est beaucoup moins bien définie. En effet, les communautés religieuses semblent s'intégrer harmonieusement à la culture locale et, parfois même, à la politique. Comme les aumôniers, en tant qu'hommes de foi, peuvent fréquenter avec une facilité relative les cercles religieux, ils sont en mesure d'apporter une contribution significative dans le cadre des opérations.

Établissement de rapports

S'engager auprès de l'autre consiste essentiellement à établir des rapports. Il arrive souvent qu'un important chef religieux local se fasse la voix de la raison dans sa communauté et, souvent même, dans les autres groupes confessionnels, en raison de sa facilité à franchir les barrières ethno-religieuses. John Paul Lederach, professeur en consolidation de la paix internationale à l'Université Notre-Dame écrit : « La centralité de la relation fournit une occasion de désamorcer la violence, car elle amène les gens à faire appel à leur imagination morale, à réaliser que la qualité de notre vie repose en fin de compte sur la qualité de vie des autres²⁷[TCO]. » Un engagement civique de cette nature n'est pas une fin en soi, mais doit être perçu comme l'un de plusieurs engagements qui devront être pris, sur une longue période, au fur et à mesure que la relation se développe. Instaurer un climat de confiance demande du temps. L'objectif d'un tel type d'engagement n'est pas de

trouver des solutions rapides ou de fortune qui s'étioleront si aucun soutien à long terme n'a été mis en place. La seule façon d'obtenir des résultats durables est d'opter pour une vision à long terme.

La voix de la tolérance

Il est primordial de déterminer quels chefs religieux incarnent la voix de la tolérance avant d'amorcer le dialogue. Ces chefs de groupes confessionnels – des chefs communautaires – sont souvent désireux de sortir du conflit, de transcender les hostilités et l'intransigeance qui dressent l'un contre l'autre leurs groupes identitaires respectifs. Désignés sous le nom d'*acteurs intermédiaires*, ces chefs religieux jouissent de la confiance de la population, tout en circulant librement parmi les représentants des niveaux plus élevés de leadership dans leurs propres communautés. Grâce à cette liberté de mouvement, ils peuvent nouer des relations professionnelles, institutionnelles et parfois officielles, mais aussi familières et amicales, et représentent donc un capital social de valeur au sein des communautés²⁸. Plus remarquable encore, « les acteurs intermédiaires ont tendance à avoir des relations pré-établies avec leurs homologues qui font fi des barrières créées par le conflit [et possèdent] un réseau de relations qui ignorent les divisions identitaires au sein de la société²⁹[TCO]. »

Le lieutenant-général (à la retraite) Sir Rupert Smith de la Grande-Bretagne affirme que les conflits contemporains tendent à devenir intemporels. L'objectif opérationnel consiste désormais à obtenir l'appui de la population, ce qui amène les opposants à adopter davantage une approche de guérilla. Il s'ensuit une plus grande complexité et, de là, une plus grande difficulté à mettre en place les conditions nécessaires pour prendre des décisions stratégiques et trouver des solutions³⁰. En Iraq et en Afghanistan, la communauté internationale s'est impliquée dans un conflit sans fin, ce qui vient corroborer l'affirmation de Smith selon laquelle il est devenu excessivement difficile de sortir des conflits. Lorsque la volonté de la population occupe le centre de gravité, les personnes qui incarnent la *voix de la tolérance* au sein des communautés religieuses peuvent permettre d'aller de l'avant. Même dans les conflits les plus destructeurs, certaines personnes refusent de recourir à la violence et perçoivent ces conflits comme un signe clair du mal et de la futilité de la violence. Il est impératif de trouver des



Le capitaine Mike Allen parle à un groupe de jeunes enfants qui attendent leur tour à une clinique médicale qui offre des services gratuits à la population de la région de Kandahar, le 7 septembre 2005.

Photo du MDN, AR2005-A01-162a, par le sergent Jerry Kean

manières de soutenir ces rares personnes qui peuvent permettre d'aller de l'avant et de dépasser ces fraternités brisées qui déchirent et séparent les communautés³¹.

La rencontre : le « nous dans notre fragilité » de la confiance informelle

L'essence de la *rencontre* est de favoriser le rapprochement des dirigeants locaux, qui sont la plupart du temps des chefs religieux. La création d'un espace de dialogue, là où il n'y en a jamais eu, permet aux points de vue « déformés » de faire surface. La *rencontre* permet de briser les stéréotypes bien ancrés et de faire perdre de la force à la propagande. Pendant de tels échanges, non seulement on voit *l'autre* sous un jour différent, mais on se perçoit aussi soi-même du point de vue de *l'autre*; la rencontre favorise une « double vision »³². Lorsqu'on commence à montrer une volonté à entrer en relation avec *l'autre*, on favorise l'émergence de la *ré-humanisation* de *l'autre* et on sème les graines de la réconciliation.

La possibilité d'une future coopération repose sur de tels échanges. À mesure que la confiance s'établit entre les chefs religieux et leurs communautés, il devient possible d'atténuer les effets dommageables de la violence intercommunautaire grâce aux voies de communication que les dirigeants de la communauté religieuse ont développées entre les groupes ethniques. Pour initier une telle collaboration, on peut, par exemple, demander aux divers groupes confessionnels de participer ensemble à des activités collaboratives. Dans les situations où le conflit est en cours ou encore frais à la mémoire, l'engagement civique – la *rencontre* – peut représenter ce que nous pouvons espérer de mieux, du moins au début. Un engagement civique qui crée des processus intégrateurs est une façon parmi d'autres d'aider à la création et au maintien de structures intercommunautaires qui permettront la reconstruction des communautés touchées par le conflit.

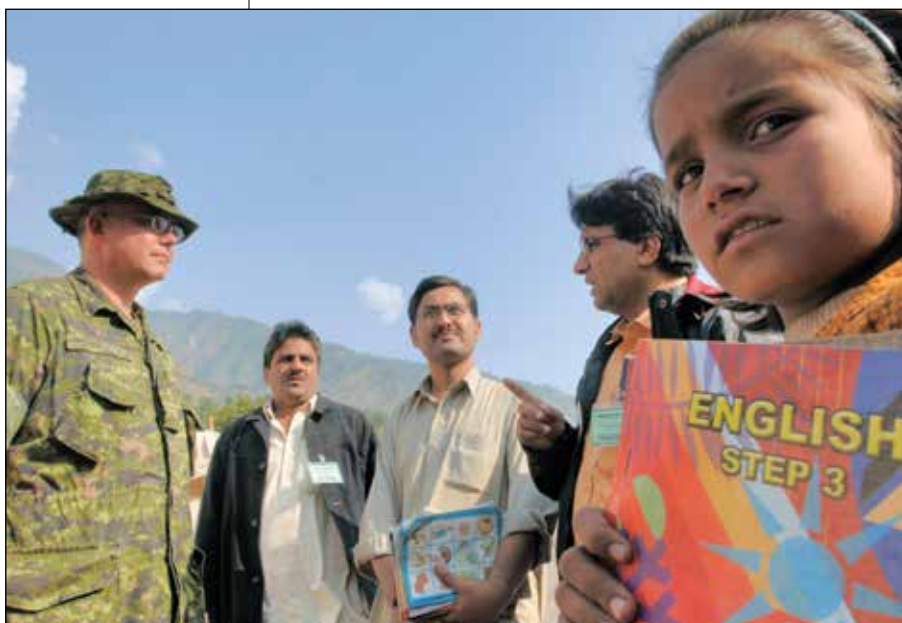
Activités collaboratives : vers la confiance personnelle et l'intégration

Dans les situations où la sécurité ou les circonstances le permettraient, des commandants ont autorisé des aumôniers à entreprendre, intentionnellement, des activités de *consolidation de la paix* dans les communautés religieuses. Des aumôniers de nombreux pays ont réuni des chefs religieux qui avaient interrompu toute communication depuis plusieurs années en raison de tensions existantes. Ce rapprochement a permis d'établir un dialogue et, parfois même, de mettre sur pied des activités collaboratives. Des psychologues sociaux qui s'intéressent actuellement à la dynamique de la réconciliation entre groupes ont observé l'importance d'objectifs de *niveau supérieur* dans de tels processus, c'est-à-dire d'objectifs convenus mutuellement qui sont avantageux pour les deux groupes, mais ne peuvent être atteints seuls et ne peuvent être réalisés que grâce à la coopération *inter-communautaire*. Après une analyse approfondie des besoins – c'est-à-dire un processus d'évaluation initié par l'aumônier et auquel participent les chefs religieux locaux ainsi que les concepteurs civils et/ou militaires de programmes – on

peut choisir le projet commun le plus approprié et permettre au processus d'intégration « naissant » de prendre racine. C'est par le biais de telles activités collaboratives que commence à se mettre en place une identité qui englobe davantage *l'autre*. C'est dans une telle atmosphère que le conflit est transcendé, que de nouveaux discours sont élaborés et que la guérison de la mémoire commence.

Un nombre croissant de psychologues sociaux ont noté, à la suite de leurs recherches, que les approches qui sont les plus à même d'améliorer les relations entre les groupes sont souvent les approches « ascendantes » menées au niveau de petits groupes et conçues pour permettre aux chefs de niveau intermédiaire et inférieur (acteurs intermédiaires/agents de liaison) de se rencontrer en tête à tête³³. La transformation se produit davantage au niveau de l'interface entre les individus et des processus au niveau des groupes. La réconciliation « ascendante » est souvent la plus efficace : l'interaction entre les individus permet de faire évoluer le réseautage social et d'influer sur un plus grand nombre de personnes. Cela permet à des personnes provenant d'horizons divers de se regrouper pour une cause commune; c'est ce qu'on désigne sous le nom d'*activités collaboratives*. Il arrive fréquemment que des moyens de communication et de coopération de niveau inférieur et non officiels jouent un rôle de premier plan lorsque les moyens officiels en viennent à être bloqués. L'approche « ascendante » a également l'avantage d'accroître la confiance mutuelle au sein des communautés concernées.

Des périodes prolongées de collaboration permettent d'instaurer un climat de confiance. Même si certains soutiennent qu'on ne peut envisager la coopération sans établir d'abord la confiance, les recherches sur le terrain montrent que la confiance peut également naître des activités collaboratives³⁴. L'établissement de la confiance peut aussi être une façon de commencer la guérison émotionnelle, car la réconciliation nécessite un niveau élevé de confiance : il ne s'agit pas uniquement de s'assurer que les engagements sont respectés (coexistence); il faut atteindre un état de confiance similaire à celui qui règne entre des amis ou des membres d'une famille, c'est-à-dire atteindre ce que l'on désigne communément sous le nom de *confiance personnelle* ou de *confiance interpersonnelle* (inté-



Le capitaine Robert Lauder, de London, en Ontario, aumônier de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) des Forces canadiennes, discute avec des professeurs des besoins des enfants pour leur éducation scolaire dans un camp pour personnes déplacées près de Garhi Dopatta, au Pakistan, le 1er novembre 2005.

Photo du MDN - IS2005-2259a, par le sergent Frank Hudéc

gration). Grâce aux interactions continues, les vieilles attitudes cèdent la place à des nouvelles perceptions de l'autre, à une intériorisation qui, au fil du temps, a un effet sur l'identité. Même si les anciennes frictions peuvent parfois resurgir – situations sur lesquelles personne n'a aucun contrôle – la collaboration intercommunautaire aura permis de tisser des liens entre les personnes et de les rendre moins vulnérables à ces changements de situation³⁵.

La participation « descendante » est un facteur crucial dans tout type d'engagement de cette nature. Tout progrès accompli au niveau individuel ou des petits groupes doit être intégré dans des structures, ce qui nécessite l'aide des dirigeants de niveau supérieur. Lorsque les aumôniers arrivent à favoriser de telles initiatives entre les chefs religieux/communautaires, il est très important que les dirigeants établissent des *partenariats* avec leurs homologues interorganisationnels (IIMP) afin de soutenir ces initiatives intégratrices qui favorisent la prise en charge locale.

Le leadership doit constamment rappeler que chaque geste qui permet une amélioration des relations, si petit soit-il, constitue déjà un succès en soi. Si les conditions sont réunies, chaque changement positif influe sur la vie sociale et humaine, et ces changements s'additionnent de manière constante. Un grand défenseur de la *consolidation de la paix* au niveau international, le rabbin Marc Gopin, de l'Université George Mason, à Arlington, en Virginie, nous met en garde de ne pas confondre les fins à long terme et les tâches à court terme³⁶. Il s'agit là d'un sage conseil, car il existe une différence entre les objectifs de premier niveau et les objectifs de niveau supérieur. Dans un environnement de conflits ou post-conflits, les éléments antérieurs — le dialogue civil, la coopération, la confiance informelle, c'est-à-dire la coexistence pacifique —, sont « évalués en fonction de leur bien-fondé, sans égard à la progression des événements à long terme », situation qui pourrait soutenir une certaine imprévisibilité. Les objectifs de niveau supérieur correspondent aux réalisations possibles à long terme : « la justice, la satisfaction des besoins essentiels des êtres humains et la création d'une société pacifique égalitaire³⁷ ». L'atteinte de tels objectifs peut nécessiter des décennies, voire une ou plusieurs générations.

Mise en œuvre de l'établissement de rapports avec les chefs religieux

En tant que concept opérationnel, l'ERCR peut être généralisé dans divers contextes : expéditionnaire, humanitaire et opérations nationales. Depuis que le Conseil de développement des capacités de l'Armée de terre (CDCAT) a reconnu ce concept en tant que capacité en cours de développement en juin 2011, l'ERCR a franchi l'étape « concept » du processus de capacité en cours de développement, et en est désormais à l'étape de la « conception ». Au cours de la présentation, les membres du conseil ont abondamment discuté des avantages et des obstacles possibles liés à l'éventuelle mise en œuvre de l'ERCR en tant que capacité opérationnelle. Les questions qui ont soulevé le plus de préoccupations étaient celles liées aux opérations de renseignement et aux activités d'influence, ainsi qu'à la possibilité que la protection accordée aux aumôniers par les conventions de Genève ne soit compromise. En endossant le concept d'ERCR, le comité a confié à la direction – Concepts et



Courtoisie de l'auteur

Discussion en groupe durant le séminaire de jeux de guerre sur l'établissement de rapports avec les chefs religieux tenu en avril 2012.

schémas de la Force terrestre (DCSFT) la responsabilité de prendre en considération ces préoccupations et de lui communiquer les résultats de ses recherches.

La collaboration entre la DCSFT et la Branche des services de l'aumônerie s'est prolongée jusqu'à l'automne (2011) et l'hiver (2012) suivants, et a culminé par la tenue d'un séminaire de jeux de guerre ERCR au Collège de commandement et d'état-major de l'Armée canadienne, à Fort Frontenac, à Kingston, en Ontario, du 16 au 20 avril 2012. Les représentants de domaines connexes qui ont pris part à ce séminaire ont discuté pendant quatre jours, en groupes d'étude ou en assemblée plénière, de deux scénarios fictifs mettant en scène des ERCR dans la région de la Corne de l'Afrique. On comptait parmi les participants huit membres de la direction de la Branche des services de l'aumônerie (en comptant l'aumônier général McLean), un mentor principal (en la personne d'un colonel aumônier [à la retraite] de l'armée américaine), trois membres de la Force opérationnelle des activités d'influence (FOAI), trois membres des opérations d'information, le Juge-avocat général (JAG), quatre psychologues sociaux de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), un professeur en études de conflit de l'Université Saint-Paul d'Ottawa, un analyste de la défense, deux chercheurs opérationnels et six personnes de la DCSFT. Vous trouverez ci-dessous un bref aperçu de l'issue de leurs délibérations.

JAG

Le processus exigeait qu'on traite d'abord des questions légales afin de fournir un cadre de référence pour les scénarios préparés en vue de la discussion en groupes d'étude. On a longuement discuté des termes *personnel religieux* et *ministère* et de leur mise en pratique dans le contexte des conflits. Selon le droit international humanitaire, le terme *personnel religieux* fait référence à des militaires ou à des civils qui se consacrent *exclusivement* à leur *ministère* et qui sont affiliés à des types particuliers d'organisations³⁸, c'est-à-dire à l'aumônerie des forces nationales d'un pays signataire des Conventions de Genève. On fera ici remarquer l'utilisation du terme *exclusivement* en référence au *ministère* du *personnel religieux*. Ce qu'il faut comprendre, c'est que lorsque les aumôniers favorisent le dialogue ou les activités collaboratives entre des chefs religieux antagoniques et leurs communautés confessionnelles, en ayant pour objectif de parvenir à un consensus sur la recherche de la

paix, la résolution des conflits et la réconciliation, toutes ces activités de consolidation de la paix peuvent être considérées comme des tâches qui relèvent *exclusivement* et *légitimement* de leur ministère. Selon le JAG, s'engager *exclusivement* dans un tel ministère ne mettrait pas en péril la protection accordée aux aumôniers. Que l'on puisse considérer l'ERCR comme faisant partie du ministère des aumôniers pourrait largement aider à susciter la bonne volonté et à améliorer les relations entre les communautés religieuses étouffées par les conflits de leurs groupes identitaires respectifs ou subissant les effets résiduels de ces conflits, une fois ces conflits terminés.

La notion d'*intention* permet de bien comprendre l'ERCR en tant que *ministère*, dans la mesure où elle fait référence aux motivations au cœur de tels projets. On doit se demander : « Pourquoi? » Le principe essentiel sur lequel repose l'effet de premier ordre recherché de l'ERCR doit nécessairement être la *bienveillance*, c'est-à-dire la recherche du *bien-être* d'autrui, ce qui permettra d'assurer l'intégrité de ce *ministère*. Pour éviter de s'aventurer dans des activités qui nourrissent ou soutiennent les hostilités, les activités d'ERCR doivent s'inscrire à l'intérieur des limites du *ministère*, c'est-à-dire chercher à améliorer la vie des *autres*, notamment en tentant d'obtenir un consensus sur la recherche de la paix, la résolution des conflits et la réconciliation. De telles activités ne sont pas conçues pour miner la volonté de combattre des forces d'opposition et ne sont donc pas considérées comme soutenant l'emploi de la force. Dans cette optique, l'engagement des aumôniers dans l'ERCR ne compromet pas leur statut protégé en tant que non-combattants. L'ERCR consiste en une capacité propre aux aumôniers, effectuée par du personnel religieux accrédité à l'intérieur des limites d'une interaction religieuse précise – une opération autonome au même titre que d'autres lignes d'opération.

Activités d'influence

En apparence, l'ERCR et les activités d'influence (AI) semblent présenter de nombreuses similarités : tous deux consistent à établir des rapports avec des chefs et ont un certain degré d'influence en tant que méthodes interactives, personnelles et pragmatiques. L'ERCR vise à aider à calmer les ten-

sions sociales et à résoudre les conflits en établissant des rapports avec ceux qui expriment la *voix de la tolérance* (les acteurs intermédiaires) au sein des communautés religieuses. Certains peuvent juger que ce *ministère* s'apparente à des *actes d'influence*. Comme mentionné précédemment, la différence repose sur l'*intention*. En tant qu'effet de premier ordre, l'*intention* des AI est d'appuyer directement les activités hostiles de manière simultanée et complémentaire aux tirs. Cet espace opérationnel n'a aucun lien avec le but et l'*intention* de l'ERCR et est contraire au statut protégé des aumôniers en tant que non-combattants. Cette confusion est encore plus grande si on examine les capacités plus générales des activités d'influence comme les affaires publiques (AP) ou les activités de coopération civilo-militaire (COCIM) qui peuvent être perçues comme complémentaires, d'une certaine manière, des initiatives d'ERCR. En plus des AI et des AP, l'établissement de rapports avec les dirigeants clés (ERDC)³⁹ apparaît comme un moyen naturel d'intégrer les aumôniers pour leur *ministère* d'ERCR. Par contre, toute association avec des opérations psychologiques (OPSPSY) ou avec la déception militaire entacherait l'ERCR, et nuirait à son efficacité en tant que capacité de consolidation de la paix. À cet égard, l'ERCR est unique en termes de contenu, d'attentes et de la réputation exigée de ceux qui exercent ce *ministère*. L'objectif recherché n'est pas de tirer militairement parti des relations établies avec les chefs religieux, ni simplement d'influer sur les résultats du conflit, mais plutôt de prendre conscience de la nature exceptionnelle de la religion comme catalyseur pour abolir les divisions entre les communautés confessionnelles ou les frontières ethno-religieuses, selon les cas, avec comme effet de premier ordre le *bien-être d'autrui*.

Rassemblement d'information à des fins de renseignement

Les participants au séminaire de jeux de guerre en sont rapidement arrivés à la conclusion que les aumôniers qui fourniraient des informations précises pour alimenter une plateforme de recherche du renseignement plus vaste prendraient directement part aux hostilités et mettraient ainsi en danger leur statut protégé (de non-combattant). Des informations de nature plus générale relatives aux perceptions, aux attitudes ou aux problèmes locaux demeurent dans les paramètres de l'analyse de la dimension religieuse (ADR), contrairement à un débriefing du renseignement ou à une séance de planification d'un acte hostile. En gardant à l'esprit cette base de compréhension commune, les participants se sont ensuite intéressés au problème de la transparence lié à la nature délicate des renseignements qui pourraient être transmis à un aumônier. Bien qu'hypothétique, la possibilité qu'un aumônier soit aux prises avec un dilemme éthique de cette nature est tout à fait plausible : l'aumônier doit-il sauvegarder la confiance d'un chef religieux ou divulguer de l'information qui peut être vitale pour une mission, voire qui permettrait de sauver des vies?

Il n'existe aucune solution idéale quant à la façon que les aumôniers devraient traiter des informations de nature délicate, advenant que de telles informations leur tombent sous la main. L'aumônier doit tenter de déterminer la solution la plus satisfaisante parmi



Courtoisie de l'auteur

Établir des rapports, établir la confiance – Le capitaine S. Demiray, imam, avec le Conseil des oulémas de la province de Kandahar, en Afghanistan. À la manière d'une chour (conseil), les chefs religieux régionaux rendent une première visite à l'équipe provinciale de reconstruction. À l'arrière-plan, on peut voir, Gavin Buchan, conseiller politique du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.



Le capitaine Shaun Turner, aumônier de l'EICC (à gauche), et deux autres militaires canadiens posent en compagnie de deux enfants haïtiens visiblement fiers, durant l'opération Hestia, à Jacmel, en Haïti, le 22 janvier 2010.

L'aspect interorganisationnel, que d'autres qualifient de pangouvernemental – propose une collaboration accrue entre les militaires et les civils comme moyen d'améliorer les efforts de stabilisation et de reconstruction. Facteur encore plus fondamental, le soutien à l'adoption d'une approche exhaustive résulte du consensus croissant voulant qu'on adopte des approches orientées vers l'extérieur, intégrées et multidisciplinaires à l'égard des menaces et des défis en matière de sécurité pour gérer les problèmes et les enjeux complexes associés à un environnement de sécurité de plus en plus multidimensionnel⁴⁰. Les aumôniers militaires ont déjà, par le passé, travaillé de manière constructive avec les chefs religieux dans le cadre de conflits violents, et contribué ainsi au processus de paix. Avec l'institutionnalisation croissante de l'ERCR, on doit de plus en plus s'attendre à ce que les aumôniers soient intégrés en tant qu'officiers spécialisés dans des organisations de type

toutes les solutions possibles. Les participants se sont mis d'accord pour affirmer que si un aumônier vient en possession d'informations de nature délicate qu'il juge d'importance vitale, la meilleure façon de protéger la source (l'aumônier) et l'intégrité du processus (les acteurs et le contexte religieux) consiste à ce que l'aumônier utilise son statut d'officier spécialisé pour se rapporter directement au commandant. Ce dernier ayant une vue d'ensemble de la mission, il est mieux placé pour décider de quelle manière les informations doivent être traitées.

« établissement de relations avec les chefs » qui comptent des employés tant civils que militaires. On assistera, simultanément à cette intégration civile/militaire accrue, à l'incorporation d'une « phase 0 » dans la planification de campagne, avec pour objectif de mettre l'accent sur la prévention en adoptant des stratégies conçues pour prévenir et résoudre les conflits avant qu'ils ne se cristallisent. Ce sont là les objectifs opérationnels pour l'avenir. Ces changements de perspectives sont des indices d'un déplacement vers une inclusivité accrue. Le leadership au niveau stratégique reconnaît maintenant que l'ERCR, qui s'aligne sur une telle ouverture, permet d'augmenter l'efficacité des missions aux niveaux tactique et opérationnel. L'idée d'aumôniers spécialisés menant des activités d'ERCR avec les communautés religieuses et collaborant avec leurs partenaires pangouvernementaux s'est imposée. Alors que les ministères et

Ce sont là les principaux points qui ont fait l'objet de discussions pendant le séminaire de jeux de guerre d'ERCR auxquels ont participé les principaux intervenants impliqués dans l'élaboration de cette capacité. Les résultats présentés ci-dessus ne doivent pas être interprétés comme définitifs ou exécutoires. L'ERCR est un domaine en pleine évolution, de sorte qu'il faudra faire davantage de recherches et poursuivre le dialogue pour mieux saisir les nuances de cette capacité opérationnelle émergente. Ceci étant dit, il faut reconnaître que le séminaire des jeux de guerre d'ERCR aura permis de préciser cette question et de gagner du terrain.

Conclusion

L'approche exhaustive a été mise sur pied au niveau international afin de trouver une solution aux conflits prolongés d'aujourd'hui. Cette approche met l'accent sur l'IIMP, notamment sur les aspects interorganisationnel et d'espace public des opérations.



Transcender les conflits – L'aumônier G. Legault en compagnie de chefs religieux orthodoxes, catholiques et musulmans à Glamoč, en Bosnie, en 2003.

les organismes gouvernementaux commencent à intégrer une composante religieuse dans leurs efforts de consolidation de la paix et de réconciliation, il convient de réfléchir sérieusement à la contribution unique que les aumôniers apportent à une mission en tant que ressource opérationnelle.

Note du rédacteur en chef : Des parties du présent article ont été tirées d'un ouvrage de l'auteur à paraître : Military Chaplains as Agents of Peace: Religious Leader Engagement in Conflict and Post-Conflict Environments.



NOTES

1. Jim Simms, « The Joint Interagency, Multi-national and Public (JIMP) Environment: Military Operations in a Crowded Battlespace », M. Rostek et P. Gizewski (dir.), *Security Operations in the 21st Century: Canadian Perspectives on the Comprehensive Approach*, Montréal et Kingston, McGill and Queen's University Press, 2011, p. 80.
2. Katrien Hertog, *The Complex Reality of Religious Peacebuilding: Conceptual Contributions and Critical Analysis*, Lexington Books, Lanham, Maryland, 2010, p. 75.
3. R. Scott Appleby, *The Ambivalence of the Sacred: Religion, Violence, and Reconciliation*, Lanham, Maryland, Rowman & Littlefield, 2000, p. 3.
4. Voir Fabio, Petito et Pavlos Hatzopoulos (dir.) *Religion in International Relations: The Return from Exile*, New York, Palgrave Macmillan, 2003, cité dans Megan Shore, *Religion and Conflict Resolution: Christianity and South Africa's Truth and Reconciliation Commission*, Surrey, Angleterre, et Burlington, Vermont, Ashgate, 2009, p. 23.
5. Hertog, p. 7.
6. Voir Liora Danan et Alice Hunt, *Mixed Blessings: U.S. Government and Engagement with Religion in Conflict Prone Settings*, Washington, D.C., Center for Strategic and International Studies, 2007, à l'adresse électronique suivante : <http://csis.org/publication/mixed-blessings>; USAID, *Religion, Conflict & Peacebuilding: An Introductory Programming Guide*, à l'adresse électronique suivante : http://12.238.75.62/search?q=Religion%2C+Conflict+%26++Peacebuilding&btnG=Search&entqr=0&ud=1&sort=-date%3AD%3A%3Ad1&output=xml_no_dtd&oe=UTF-8&ie=UTF-8&client=default_frontend&proxystylesheet=default_frontend&site=ipa_collection; R. Scott Appleby et Richard Cizik, *Engaging Religious Communities Abroad: A New Imperative for U.S. Foreign Policy*, Chicago, The Chicago Council on Global Affairs, 2010, à l'adresse électronique suivante : http://www.thechicagocouncil.org/Files/Studies_Publications/TaskForcesandStudies/Religion_2010.aspx.
7. David Smock, *Religion in World Affairs: Its Role in Conflict and Peace*, Special Report 101, Washington, D.C., United States Institute of Peace, 2008, p. 3.
8. Hertog, p.10-11.
9. Appleby et Cizik, p. 17.
10. Pauletta Otis, « Religion and War in the Twenty-first Century », R. A. Seiple et D. R. Hoover (dir.), *Religion and Security: The New Nexus in International Relations*, Lanham, Maryland, Rowan and Littlefield Publishers, 2004, p. 20; Appleby ajoute : « Plutôt que d'éliminer les barrières, la religion, en fait, les fortifie souvent [...] Inséparable des traits ethniques et linguistiques, la religion leur confère profondeur transcendante et dignité. Les extrémistes invoquent donc la religion pour légitimer la discrimination et la violence qu'ils utilisent contre les autres groupes raciaux ou linguistiques », R. Scott Appleby, p. 62.
11. Marc Gopin, *To Make the Earth Whole: The Art of Citizen Diplomacy in an Age of Religious Militancy*, Lanham, Maryland, Rowan and Littlefield Publishers, 2009, p. 37-38.
12. Appleby, p. 62.
13. Mark Juergensmeyer, *Terror in the Mind of God*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 2000, p. 146 et 216.
14. *Ibid.*, p. 217.
15. Cynthia Sampson, « Religion and Peacebuilding », I. William Zartman et J. Lewis Rasmussen (dir.), *Peacemaking in International Conflict*, Washington, D.C., United States Institute of Peace, 1997, p. 275.
16. Judy Carter et Gordon S. Smith, « Religious Peacebuilding », Harold Coward et Gordon S. Smith (dir.) *Religion and Peacebuilding*, Albany, New York, State University of New York Press, 2004, p. 280.
17. Selon Mary Kaldor, ce sont de plus en plus des problèmes d'identité qui sont à l'origine des nouvelles guerres d'aujourd'hui. La réclamation du pouvoir pour des motifs d'identité figure parmi les principaux éléments moteurs des conflits d'aujourd'hui, qu'il s'agisse d'identité nationale, d'identité religieuse, d'identité linguistique ou d'appartenance à un clan. Ces revendications sont souvent passéesistes, de sorte que la politique identitaire tend à devenir plus exclusive et plus fragmentée – ce qui permet de bien enraciner le conflit. Voir Mary Kaldor, « Introduction », *New & Old Wars: Organized Violence in a Global Era, 2nd Edition*, Stanford, California, Stanford University Press, 2006, p. 7-8.
18. Robert Schreiter, « The Theology of Reconciliation and Peacemaking for Mission », H. Mellor et T. Yates (dir.), *Mission – Violence and Reconciliation*, Sheffield, Angleterre, 2004, p. 25, cité dans Sebastian C. H. Kim, Pauline Kollontai et Greg Hoyland (dir.) *Peace and Reconciliation: In Search of Shared Identity*, Hampshire, Angleterre et Burlington, Vermont, 2008, p. 37.
19. Carter et Smith, p. 280.
20. *Ibid.*
21. Sampson, p. 275.
22. Andrea Bartoli, « Christianity and Peace », Howard Coward et Gordon S. Smith (dir.) *Religion and Peacebuilding*, Albany, New York, State University of New York Press, 2004, p. 158.
23. Kofi A. Annan, *Prévention des conflits armés : Rapport du Secrétaire général*, A/55/985-S/2001/574, Assemblée générale des Nations Unies, Cinquante-cinquième session, 2001, Point 10 de l'ordre du jour, paragraphe 147, à l'adresse électronique suivante : <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un/unpan005903.pdf>.
24. Appleby, p. 61.
25. David Little, *Peacemakers in Action: Profiles of Religion in Conflict Resolution*, New York, Cambridge University Press, 2007, p. 438.
26. Peter Gizewski (analyste stratégique), équipe de recherche opérationnelle sur le développement des capacités de la FT (ERO DCFI) et lieutenant-colonel Michael Rostek (DCSFT – Perspectives de l'Armée de terre), « Toward A Comprehensive Approach To CF Operations: The Land Force JIMP Concept », *R & D pour la défense Canada : Centre d'analyse et de recherche opérationnelle*, RDDC CARO MT 2007-60, septembre 2007, p. 8.
27. John Paul Lederach, *The Moral Imagination: The Art and Soul of Building Peace*, New York, Oxford University Press, 2005, p. 35.
28. John Paul Lederach, *Building Peace: Sustainable Reconciliation in Divided Societies*, Washington, D.C., United Institute of Peace Press, 1997, p. 41-42.
29. *Ibid.*, p. 42.
30. Rupert Smith, *L'utilité de la force ; l'art de la guerre aujourd'hui*, Paris, Économica, 2007, p. 289-292.
31. Marc Gopin, *Between Eden and Armageddon: the Future of World Religions, Violence, and Peacemaking*, New York, Oxford University Press, 2000, p. 270.
32. Pour en savoir davantage sur le concept de « double vision » de Volf, veuillez vous référer au chapitre 3, partie 3, « Reconciliation as Embrace » du mémoire du Major S.K. Moore intitulé, *Military Chaplains as Agents of Peace: The Theology and Praxis of Reconciliation in Stability Operations*, Ottawa, Université Saint-Paul, 2008, p. 117-143.
33. Baron, p. 283.
34. R.M. Kramer et P.J. Carnevale, « Trust and intergroup negotiation », R. Brown et S Gaertner (dir.) *Intergroup Processes*, Malden, Massachusetts, Blackwell, 2003, p. 432-450, cité dans Baron, p. 287.
35. Herbert C. Kelman, « Reconciliation from a Social-Psychological Perspective », Arie Nadler, Thomas E. Malloy et Jeffrey D. Fisher (dir.), *The Social Psychology of Intergroup Reconciliation*, New York, Oxford University Press, 2008, p. 25.
36. Marc Gopin, *To Make the Earth Whole*, p. 64.
37. *Ibid.*
38. Voir *Le droit des conflits armés aux niveaux opérationnel et tactique*, B-GJ-005-104/FP-021, 2001, Cabinet du Juge-avocat général, ministère de la Défense nationale, Canada, GL-16, <http://www.forces.gc.ca/jag/publications/oplaw-loiop/loac-ddca-2004-fra.pdf>
39. L'établissement de rapports avec les dirigeants clés est une activité d'influence utilisée à la discrétion du commandant. Elle peut être définie comme « la tenue d'une rencontre délibérée et ciblée avec une personne qui revêt une grande importance afin d'obtenir l'effet souhaité », Note 2-09 de la doctrine de la Force terrestre – Établissement de rapports avec les dirigeants clés (ERDC) – Ébauche pour approbation, octobre 2009, p.1.
40. Lieutenant-colonel (à la retraite) Mike Rostek, extrait d'un article non publié.



PATRIOTISME ET ALLÉGEANCES DU 22^E BATAILLON (CANADIEN-FRANÇAIS), 1914-1918

par Raphaël Dallaire Ferland

Introduction

Le 27 avril 1916, le Major Georges P. Vanier, alors dans les tranchées de St-Éloi avec le 22^e Bataillon (canadien-français), note dans son journal : « Le 28^e anniversaire de ma naissance, les journaux annoncent une révolte à Dublin. Regrettable... ». L'année 1916 marque pour les Irlandais l'année de la Rébellion de Pâques, lors de laquelle des intellectuels soulevèrent le peuple contre l'autorité britannique, exprimèrent leur crainte de la conscription et proclamèrent l'indépendance de l'Irlande. Pour le 22^e Bataillon, 1916 marque l'année de la bataille de Courcellette, qui consacra la réputation militaire de ce bataillon qui agissait « pour l'honneur de tous les Canadiens français¹ ». Les nationalismes² de deux peuples qui partagent tant allaient donc, cette année-là en Europe, dans des directions opposées : alors que les insurgés irlandais se battaient pour ne pas combattre au sein de l'Empire britannique, le 22^e Bataillon se battait par quête de reconnaissance au sein de ce même empire et de son armée coloniale, le Corps expéditionnaire canadien (CEC).

Principalement fondée sur une analyse de journaux de guerre, cet article vise à cerner l'esprit patriotique et les allégeances présentes au sein du 22^e Bataillon, la seule unité canadienne-française qui a été déployée au front durant la Première Guerre mondiale. Quels étaient les sentiments des *Vandoos*

(l'équivalent de « 22 » en anglais) envers leur patrie canadienne, leur mère patrie d'adoption, l'Angleterre, leur mère patrie, la France, et leur nation canadienne-française?

Le Canada

Bien que la ville de Saint-Jean (Québec) soit choisie pour l'entraînement du 22^e Bataillon en octobre 1914, le premier commandant du bataillon, le Lieutenant-colonel Frederick Mondelet Gaudet trouve qu'elle est trop proche de la ville de Montréal – et de tous les plaisirs qu'elle a à offrir – alors le bataillon est transféré à Amherst (Nouvelle-Écosse) en mars 1915.

Si à leur arrivée, les *Vandoos* trouvent les rues presque désertes et les magasins fermés³, il ne faut pas y voir une froideur inexorable entre Canadiens anglais et français. Selon le Capitaine Georges Francoeur, c'est le curé d'Amherst qui, ayant eu vent de la réputation festive du 22^e Bataillon à Saint-Jean, « avait dit aux filles et à tout le monde de ne pas venir voir les soldats⁴ ». Peu à peu, les Néo-Écossais sortent de leurs chaumières, et tous les auteurs étudiés finissent par vanter l'hospita-

Raphaël Dallaire Ferland est étudiant à la maîtrise en histoire internationale à l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID), à Genève. Il a mené ses recherches sous la supervision du professeur Desmond Morton aux archives du Royal 22^e Régiment, à Québec.

lité des gens d'Amherst⁵. Lors du départ du *Saxonia*, qui doit emmener le 22^e Bataillon vers l'Angleterre, le maire prononce un discours faisant l'éloge des soldats canadiens-français. Selon Corneloup, « la fanfare de la ville jouait la Marseillaise, tandis que nos soldats, touchés de cette délicate attention, entonnaient le *God Save the King*⁶ » – remarquons que les Canadiens anglais, par diplomatie, associent les Canadiens français à la France, tandis que ces derniers associent leurs comparses anglophones à la monarchie britannique. Vanier semble particulièrement ému par cet instant patriotique proprement canadien : « *The sight was impressive as we drew away to the sound of 'O Canada' played by our band. Quietly we left the wharf, the people waving flags, handkerchief [sic] and hats. It was the most "living" moment of our existence so far.* »

Arrivé au front, Francoeur témoigne d'une grande coopération entre les *Vandoos* et le reste du CEC. Lors d'une inspection le 2 octobre, le capitaine exprime sa gratitude envers les bons mots du commandant anglophone de la 5^e Brigade, le Brigadier David Watson. Deux jours plus tard, lorsque le 22^e Bataillon relève le Yorkshire Light Infantry Regiment, « les officiers

furent des plus aimables pour nous, en nous donnant toutes les informations voulues⁸. » De telles preuves de coopération entre Canadiens français et anglais abondent chez tous les auteurs étudiés. Une guerre menée sur le même front, où la survie d'un bataillon dépend jusqu'à un certain point du reste de sa brigade, de sa division, de son corps d'armée, crée des liens solidaires entre Canadien français et anglais⁹. Le seul bémol que nos recherches décèlent provient du Major-général R.E.W. Turner, qui se plaint le 21 août 1916 que les *Vandoos* parlent peu au 75^e Bataillon de Toronto. Le problème, peut-être attribuable à la barrière de la langue, est rapidement réglé après l'intervention du Lieutenant-colonel Thomas-Louis Tremblay¹⁰. Bien entendu, Thomas-Louis Tremblay a l'esprit compétitif et note volontiers les bévues des autres bataillons¹¹; mais rien n'indique que cette compétitivité ne s'exerce pas entre les unités anglophones, et peut s'expliquer par la diligence d'un Tremblay conscient de représenter toute une *race* par l'entremise de son bataillon. En réalité, les accrochages entre divisions (qui coopèrent moins directement que les bataillons d'une même division) semblent plus vicieux que ceux entre Canadiens français et anglais : les 23 et 24 juin 1916, Tremblay se plaint de la 1^{re} Division qui accusait faussement la 2^e Division d'avoir abandonné des tranchées du Mont Sorrel : « Des hommes du 25^e Bn. [de la 2^e Division] ont déjà envoyé à l'hôpital plusieurs hommes du 7^e Bn. [de la 1^{re} Division] à ce sujet. »

Si l'on peut parler de patriotisme canadien chez les *Vandoos*, il s'agit surtout d'une appartenance passive : sans exception, les auteurs parlent de leur patrie du Canada, jamais du Québec. Si nous disons « passive », c'est qu'elle les motive rarement au combat¹². Le Canada est pour eux une terre d'attache où dérive leur nostalgie, surtout lors des grandes fêtes. Le jour de Noël 1915, Francoeur tente de capturer l'humeur de son peloton : « Tous nous avons laissé dans notre cher Canada une famille à qui nous pensons souvent et en ce jour nous aimerions bien être avec eux pour se rappeler des souvenirs. » Quant à Vanier, le réveillon qu'il décrit à sa mère (« *we sang Canadian songs and ate Canadian dishes* ») est de tradition proprement canadienne. Lors du jour de l'an, Francoeur raconte : « nous avons bien pensé à notre beau Canada, et nous nous demandons si la nouvelle année nous réserve, un retour prochain au pays – ou bien une croix de bois¹³! » Comme pour tous les auteurs étudiés, c'est au *pays* que Francoeur rêve de rentrer, c'est là, et non au Québec, où les proches furent laissés.



Direction - Histoire et patrimoine



Le lieutenant-colonel Thomas-Louis Tremblay.

Pour les Canadiens français, le Canada représente un rêve de confort, où leurs proches attendent leur retour dans des chaudières fumantes. C'est ce qu'en témoigne la *Ballade des Chaussettes*, composée par un Canadien français qui, aux dires de Francoeur, fit fureur dans les tranchées :

[...] *Elles iront à Berlin, vos chaussettes
Nous les avons, vos chaussettes canadiennes
Et nous savons comment les porter
Marquant le pas, chantant « Ô Canada »
C'est notre sang qui doit les escorter [...]*¹⁴

Comme il est de mise lors de contacts entre étrangers, les *Vandoos* se font « ambassadeurs de bonne volonté » dans leurs rencontres avec les Européens. Plusieurs – tels que Francoeur et son peloton lorsqu'ils rencontrent un fermier belge et ses deux filles le 10 janvier 1916 – décident de se faire ambassadeurs canadiens : « Il y a une brune et une blonde, elles parlent bien français et nous avons pu causer longuement de leur pays et de notre Canada. ».

Si l'on doit finalement mentionner la joie unanime des auteurs à leur retour au pays, laissons le dernier mot à Arthur J. Lapointe : « Quant je m'éveille ce matin, nous sommes en face de Halifax. Une moëlleuse [sic] couche de neige couvre tout le pays environnant. Mon cœur déborde de joie devant cette terre que je n'avais jamais cru revoir¹⁵. »

Réfection des tranchées, 22^e Bataillon, juillet 1916.

La Grande-Bretagne

On ne peut parler de patriotisme ou d'allégeance ostensible envers la « mère patrie d'adoption » des *Vandoos*. La rhétorique monarchique n'est jamais utilisée comme discours motivationnel avant une bataille, et apparaît rarement dans les journaux personnels. Si l'on ne retrouve pas d'hostilité ouverte à l'égard de la Couronne, on ne trouve pas d'engouement non plus. L'indifférence de Lapointe à son arrivée en Angleterre sert de témoignage exemplaire : « Penché à la fenêtre, je regarde ce pays qui m'est inconnu, mais un épais brouillard jette un voile de mélancolie sur tout ce qui s'offre à mon regard. Quel contraste avec notre départ du Canada!¹⁶ »

Ce sentiment d'aliénation s'exacerbe lors des permissions que reçoivent les soldats, d'une durée de dix jours par année. À Londres, des associations protestantes où l'on ne parle que l'anglais se chargent de l'hospitalité des Canadiens¹⁷ – on comprend pourquoi plusieurs préfèrent la capitale française à la capitale anglaise. En outre, plusieurs *Vandoos* mentionnent une surveillance constante envers cette nouvelle expérience qu'était un bataillon francophone dans l'armée coloniale¹⁸. Tremblay raconte qu'à Dover (Angleterre), ses frères d'armes et lui sont arrêtés, questionnés, puis suivis par des soldats impériaux sur motocyclette; il analyse la chose ainsi : « À Dover, nous sommes devenus des suspects parce que nous parlions français¹⁹. »

De tous les auteurs étudiés, seul Vanier – dont la mère est Irlandaise et qui condamne la Rébellion de Pâques – exprime son sentiment d'appartenance à la Grande-Bretagne. Le 5 août 1915, il décrit ainsi la visite du premier ministre canadien Robert Borden au camp d'East Sandling : « *this gathering of Canadian officers come from every part of the Dominion and belonging to every walk of life, united in the Mother Country and proclaiming the solidarity of the English peoples*²⁰. » Vanier ne fait pas la distinction entre la « mère patrie » et la « mère patrie d'adoption », particularité attribuable à sa double identité canadienne-française et britannique (la République d'Irlande sera proclamée plus tard). De tous les auteurs étudiés, lui seul réfère aux troupes impériales comme de ses *brothers-in-arms*²¹.

Dans son journal du 2 septembre 1915, Vanier décrit une inspection royale comme d'un « Spectacle émouvant. Le plus beau jour de ma vie militaire. » Il n'est pas le seul *Vandoos* à se montrer impressionnable lors des visites royales²². Cependant, bien qu'un respect passif envers les traditions britanniques ait pu contribuer à l'intégration du 22^e Bataillon à l'esprit du CEC, on ne les pratiquait pas activement. Si Thomas-Louis Tremblay se battit maintes fois pour le droit d'envoyer son bataillon se couvrir de gloire au champ d'honneur, il ne se battit jamais pour les faveurs royales. Il mentionne le 14 août 1916 qu'alors que les 24^e et 25^e bataillons se querellent pour obtenir la visite de Georges V, il n'a « pas fait la moindre démarche, d'ailleurs elle eut été inutile. »

Quant aux rapports entre l'armée impériale et le 22^e Bataillon, ils semblent moins solidaires qu'entre les Canadiens anglais et français. Aucun auteur – sauf Vanier, ci-haut – n'offre de tels récits de coopération. Au contraire, Tremblay rapporte des accrochages : le 17 juillet 1916, il raconta qu'à Dickebusch (Flandres), un parti d'Anglais raille des signaleurs du 22^e Bataillon : « “Look at the darn Colonials.” Le Sgt. Lavoie a arrêté les sept “blokes” au grand amusement de sa section [...] C'est un bon homme et un vrai “canayen” que ce Lavoie. » Similairement, Tremblay raconte dans son entrée du 2 au 16 janvier 1918 qu'un soldat « a déjà assommé avec ses poings trois “policemen” Anglais [sic] à Bailleul qui parlaient en mal du 22^e; il se ferait tuer pour son bataillon ». Pour Tremblay, l'honneur du bataillon passe avant la douceur envers les *impériaux*.

Malgré les efforts de la propagande canadienne, c'est plutôt envers la France, mère patrie des *Vandoos*, qu'il faut chercher les envolées patriotiques les plus soutenues.

La France

Le prélude de cette section va au Capitaine Francoeur, 13 septembre 1915 : « Nous sommes en route pour la France, le cœur rempli d'ardeur guerrière, et avec la ferme volonté de vaincre ou de mourir. Le devoir nous appelle, nous devons obéir [...] Que Dieu te protège, France! »

Les frères d'armes de Francoeur partagent absolument son euphorie. Le journal de Vanier pour le 14 septembre 1915 contient ce qui suit : « Il m'est resté de ce passage [de l'Angleterre vers la France] une impression indélébile. Enfin en France [...] c'est inespéré! ». D'après son entrée du lendemain, l'enthousiasme est contagieux au sein du 22^e Bataillon : « Les hommes [...] sont très mal dans un wagon à bagages [...] sans siège, sans lumière... ils ne s'en plaignent pas, tout au contraire ils ont quitté la gare du Havre en chantant la Marseillaise et 'Au Canada' [sic]. »

Une fois déployés au front, dans la campagne française, les *Vandoos* se rendent vite compte que cet idéalisme semble être unidirectionnel, puisque plusieurs paysans français ignoraient l'existence des Canadiens français. Si tous les auteurs mentionnent ce choc culturel, Vanier pousse la réflexion plus loin : « ... *the people hardly understand how we happen to speak French and wear khaki. Very many of the French inhabitants were ignorant of our political existence as a race apart in Canada [...] We have opened their eyes and their hearts*²³. » Si Francoeur se présente comme un ambassadeur du Canada, Vanier positionne le 22^e Bataillon comme un ambassadeur de la *race* canadienne-française.

Le 17 septembre à St-Omer, le 22^e Bataillon reçut un interprète envoyé par un quartier général français, qui fût évidemment renvoyé²⁴. Malgré cela, les cahiers personnels analysés ici ne témoignent pas d'une indifférence des Français envers leurs cousins d'Amérique, mais bien d'une certaine ignorance, qui ne saurait d'ailleurs s'appliquer à toute la France :



Le major Georges Vanier, vers 1918.

Canada. Ministère de la Défense nationale/Bibliothèque et Archives Canada/PA-002764



Des officiers du 22e Bataillon donnent à boire à un cheval, sous l'œil attentif d'un chien.

un modèle à suivre. D'un point de vue individuel, Tremblay parvient à honorer ce modèle, puisqu'il apprend le 29 mai 1917 qu'il obtiendra la Légion d'honneur : « c'est précisément la décoration à laquelle je tiens le plus. » La plus haute distinction honorifique française lui importe donc plus que la Croix Victoria, distinction militaire suprême de l'armée britannique. Pour Vanier, cette admiration s'étend à la classe paysanne française : « Plus je [la] vois [...] plus mon admiration pour la nation française et ma foi dans le triomphe de la civilisation latine grandissent²⁷. » Dans son journal du 27 mars 1918, il explicite la raison de cette admiration : « Le contact avec ces pauvres gens en fuite devant la barbarie [...] est exaltant; on estime comme un grand privilège de pouvoir contribuer, même dans la plus faible mesure, à la défaite et à l'expulsion des sauvages. » Ainsi, un

Tremblay, le 11 mars 1916, rapporte : « Nous avons reçu la visite d'un parti de dix officiers français. Ils s'intéressent beaucoup à nos hommes qui leur rappellent leurs Picards, leurs Normands. » Au final, l'hospitalité française prend la place de la surprise initiale, et les mairaines – des françaises qui encourageaient les *Vandoos* par des correspondances épistolaires et qui pouvaient les recevoir lors de leurs permissions – s'avèrent plus cordiales que les permissions à Londres marquées par la barrière de la langue²⁵.

idéalisme pour la France né avant la guerre grandit sur le front européen lorsque Vanier entre en contact avec les peuplades de la nation chérie.

Le sens du devoir semble donc canaliser le patriotisme des Canadiens français pour leur mère patrie. Le journal de Vanier contient, pour le 17 septembre 1915 : « *Never in my wildest flights of imagination could I have foretold that one*

Outre leur hospitalité, les Français impressionnent nos auteurs par leur valeur militaire. Vanier écrit : « *The French are splendid, their dash and determination are wonderful and I feel like saluting every man and woman I meet from the most gallant and boldest nation in the world [...] if we had more like them in Canada we would be a noble, a better race*²⁶. » Le 5 décembre 1915, Tremblay raconte qu'un officier français vient fournir les actualités sur les opérations françaises depuis le début de la guerre : « nous sommes à même de juger la part infime sur terre que nous avons eue, et combien Joffre et l'armée française sont grands. » Notons donc que le nationalisme canadien-français de Vanier et Tremblay admet la supériorité de la France, qui est



Dans les tranchées. Le 22e Bataillon d'infanterie, en juillet 1916.

Canada. Ministère de la Défense nationale/Bibliothèque et Archives Canada/PA-000262

day I would march through the country I love so much in order to fight in its defence. » Il livre un discours similaire dans une lettre à sa mère datée du 27 janvier 1916, où il cite en plus la guerre de 1870 pour montrer que les destins de la France et du 22^e Bataillon sont enchevêtrés. En outre, ce sens du devoir ne s'applique pas qu'aux officiers. Lapointe écrit le 3 juin 1917 le récit d'une messe célébrée à l'église de Petit-Servins :

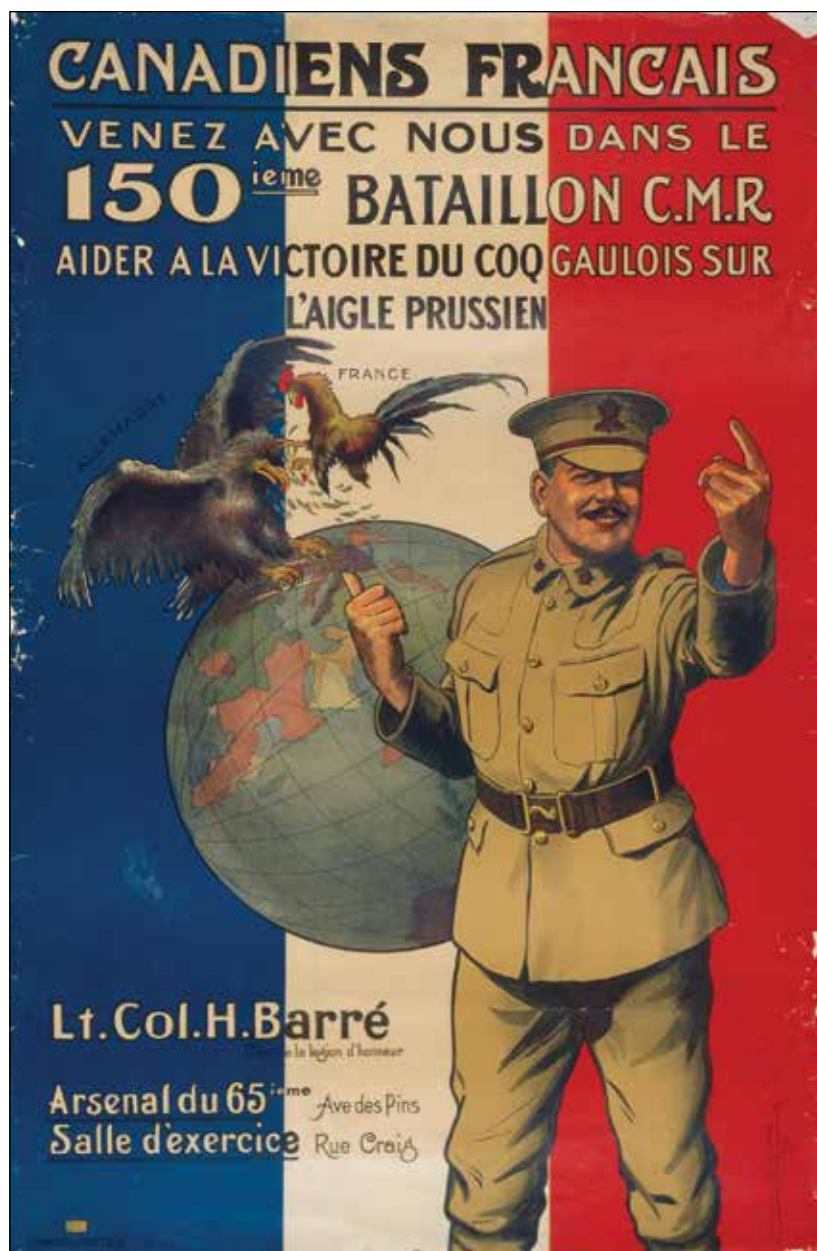
L'émotion est très visible chez les civils qui assistent à la messe militaire, quand un de nos gars se met à chanter d'une voix chaude et pénétrante le cantique « Dieu de clémence, ô Dieu vainqueur, sauvez, sauvez la France ». Le bataillon reprend ensuite en chœur, et à travers les voix qui montent puissantes et emplissent le vaisseau, il y a comme un sanglot.

Cette dévotion pour une patrie autre que la sienne provoque son effet sur la population de France. Alors que les *Vandoos* traversent en chantant Bully-Grenay, à la veille d'une offensive, les villageois viennent à leur rencontre, les embrassent et leur souhaitent « Bon succès contre les sales Boches ». Le Capitaine Henri Chassé résume : « C'est un magnifique et charmant spectacle que de voir la vieille France applaudir la jeune France, prête à mourir pour elle²⁸. » Ces Canadiens français sont réceptifs aux témoignages de gratitude d'un peuple pour lequel ils clament ostensiblement se sacrifier. On conçoit aussi qu'une telle scène avait de quoi stimuler l'ardeur guerrière des hommes : lors de l'annonce de leur départ des Flandres le 10 novembre 1917, Lapointe rapporte que « L'heureuse nouvelle de notre retour en France est accueillie avec une immense joie. » Le patriotisme envers la France semble affecter positivement le moral des troupes.

Concluons que l'admiration, l'amitié et le sens du devoir développés pour le peuple de la France sont un fil conducteur des récits de nos auteurs durant toute la durée de la guerre – ils ne sont pas dus qu'à un sursaut d'enthousiasme momentané suscité par la traversée vers la mère patrie. Lors de son retour au pays, Lapointe conclut son journal ainsi : « malgré les horribles cauchemars qui parfois viennent troubler mon sommeil, j'ai la consolation d'avoir été utile à mon pays, et d'avoir payé ma dette de reconnaissance à la vieille France²⁹. »

Canada français

Complétons une formule suggérée précédemment : alors que les *Vandoos* voyaient le Canada comme leur terre natale, la nation canadienne-française était celle pour laquelle ils combattaient. À son départ d'Amherst le 21 mai 1915, Tremblay exprime cette formule tout en l'insérant dans une continuité historique : « Nous ne voyons plus la belle terre du Canada, et sommes plus décidés que jamais à prouver que le sang canadien-français coule dans nos veines aussi limpide et



Bibliothèque et Archives Canada, numéro d'acquisition : 1993-28-789

chaudemment que celui que possédaient nos aïeux. » Si Francoeur faisait parfois exception à la règle en parlant de se battre pour le Canada, son patriotisme envers le Canada français était plus emphatique : « Si nous pouvons bientôt avoir l'occasion de montrer à tous les alliés ce que peut faire un régiment Canadien-Français [sic] dans une charge à la bayonnette [sic], nous sommes prêt et n'attendons que l'ordre d'aller de l'avant, et alors tous les pays connaîtront notre valeur³⁰. » Le 22nd Infantry Battalion (French-Canadian), en sanctionnant son appartenance dans son appellation, avait fourni aux *Vandoos* un sens à leur combat. En outre, Tremblay souhaitait rendre collectives ses opinions personnelles en les diffusant à l'ordre du jour :

J'ai confiance que les Canadiens français défendront toutes leurs tranchées avec une vigueur désespérée et tiendront bon à tout prix, même au prix de la mort. N'oublions pas que nous représentons toute une race et que bien des choses – l'honneur même du Canada français – dépendent de la manière dont nous nous conduirons. Nos ancêtres nous ont légué un brave et

glorieux passé que nous devons respecter et égaliser. Maintenons nos anciennes et belles traditions³¹.

Voilà le mandat que s'était donné Tremblay lors de sa nomination comme commandant du 22^e Bataillon³².

Et ce mandat, il eut le sentiment de l'avoir rempli lors de la victoire à Courcellette. Avant la bataille, un conseil de guerre fût tenu aux quartiers-généraux de la division. Le lieutenant-colonel dut réclamer « l'honneur de conduire son bataillon à Courcellette. Il obtient satisfaction³³. » Au moment de lancer l'attaque décisive, il parcourt la tranchée à cheval et livre ce discours devant ses troupes :

Nous allons à l'assaut d'un village qui s'appelle Courcellette. Ce village nous allons le prendre, et quand nous l'aurons pris, nous allons le garder jusqu'au dernier homme. C'est notre première grande attaque, il faut qu'elle soit un succès pour l'honneur de tous les Canadiens Français que nous représentons en France³⁴.

Les instants précédant un assaut ne sont pas le temps de faire de l'éducation politique : le seul objectif est de stimuler l'ardeur guerrière des troupes. Si Tremblay choisit de parler d'honneur canadien-français, c'est parce qu'il croit le sujet capable de galvaniser ses hommes, qu'il les juge réceptifs à sa fierté pour sa « nationalité ». Le 22^e Bataillon n'était pas obligé de courir le premier vers Courcellette : si le commandant insiste pour l'y mener, il est d'avis que les bénéfices compenseront le sacrifice de vies humaines³⁵.

Si ce patriotisme canadien-français comporte un sens du devoir et une fierté de participer aux grands enjeux de l'Occident, il ne s'agit pas que d'une satisfaction personnelle,

mais d'une volonté ostensible de reconnaissance – cela explique l'indignation de Tremblay du 18 septembre face au désintéressement de son supérieur, le commandant de la 7^e Brigade d'infanterie canadienne, le Brigadier Archibald Cameron « Batt y Mac » Macdonnell, en regard des événements de Courcellette, ainsi que de son appréciation sonore des compliments des généraux et des ovations offertes par les autres troupes du CEC. Notons que Tremblay écrit se sentir très malade moins de 24 heures après avoir été relevé de Courcellette – le 23 septembre, il est évacué pour le traitement de ses hémorroïdes et ne revient que cinq mois plus tard. On peut se questionner sur les forces qui lui permirent de prendre part à la bataille, qu'il mena de front plutôt que de rester en retrait, à l'abri des balles. Tremblay et Vanier, alors tous deux convalescents, sont avides de voir les échos des exploits du 22^e Bataillon dans la presse française et britannique : Tremblay énumère « le *London Times* du 21 et 25 sept.; le *Manchester Guardian*, le *Miroir*, le *Standard*, le *Daily Mail* etc., etc. Leur version de l'attaque n'est pas tout à fait juste [...] Le point important, c'est que le bataillon est mentionné comme unité qui s'est distinguée au front sur les journaux anglais³⁶. »

Dès lors, la fierté du bataillon se cristallise autour de la bataille de Courcellette, qui devient le modèle à suivre. À son retour de convalescence, le 14 février 1917, Tremblay réaffirme son mandat : « Je reprends la direction de mon bataillon plein de confiance dans l'avenir, réalisant [...] plus que jamais mes lourdes responsabilités, déterminé à préserver le lustre de l'étoile de Courcellette ». (Par coïncidence, la devise complète du Royal 22^e Régiment aujourd'hui est « Je me souviens du passé, j'ai confiance en le futur. ») Ainsi, Lapointe rapporte le 14 août 1917 un discours de Tremblay d'avant la bataille de la Côte 70, en ajoutant un commentaire qui témoigne de l'influence morale qu'avait le commandant sur ses troupes :

Demain, vous vous battez comme vous vous êtes battus à Courcellette et à Vimy et là-bas au pays, les nôtres seront fiers de vous. Notre commandant n'est pas très éloquent, mais tous les soldats du 22^{ème} connaissent sa bravoure légendaire et chaque parole de sa bouche a pour nous tous une signification³⁷.

De la même manière, c'est après son retour de convalescence que Tremblay commence à faire mention des *old originals*, c.-à-d. les vétérans de Courcellette, qu'il montre volontiers en exemple aux nouvelles recrues. Il faut comprendre qu'en son absence, sous le commandement intérimaire du Major Arthur Édouard Dubuc, la discipline s'était relâchée, notamment à la suite de l'injection de 220 nouveaux



En route vers le front, des membres du 22^e Bataillon se reposent dans un cratère creusé par l'explosion d'un obus, en septembre 1917.



Le très honorable Georges Philius Vanier est devenu gouverneur général du Canada après avoir mené une carrière remarquable en tant que soldat et que diplomate.

hommes et officiers en septembre 1916 – pour combler les pertes de Courcellette – et 380 en octobre de la même année – pour combler les pertes de la tranchée Régina. Ces renforts arrivèrent trop rapidement pour qu'on leur inculque l'esprit de corps possédé par les *old originals*, un esprit cultivé depuis les débuts de l'entraînement à Saint-Jean, un an auparavant. Or, Morton constata que sept soldats canadiens qui furent fusillés durant la Première Guerre étaient canadiens-français, et que cinq appartenaient au 22^e Bataillon – il s'agit d'une surreprésentation. Gagnon analysa la question, et remarqua que tous les cas de peine capitale passaient d'abord par la recommandation d'un commandant, dans ce cas : Thomas-Louis Tremblay. C'est donc pour redresser l'indiscipline née durant ses cinq mois de convalescence, pour préserver la réputation payée par le sang des hommes morts au combat, que Tremblay recourut à l'exécution des déserteurs et des criminels³⁸. Il ne faut pas sous-estimer les conséquences qu'aurait eu un échec du 22^e Bataillon au front européen, eu raison de sa nature expérimentale en tant que premier bataillon francophone : y aurait-il aujourd'hui autant d'unités canadiennes-françaises dans les Forces armées canadiennes, le bilinguisme y serait-il aussi répandu, si le 22^e Bataillon avait jeté l'opprobre sur la nation canadienne-française? Pour revenir à notre sujet d'étude, la question de l'exécution et l'insistance pour mener le bataillon au front³⁹ montrent que le nationalisme de Tremblay ne s'articulait pas qu'en discours et en pensées, mais se traduisait par des décisions et des actions concrètes, voire parfois radicales.

Pour l'année 1917, le nationalisme des *Vandoos* s'exprime principalement en réaction aux nouvelles des protestations des Canadiens français contre l'enrôlement obligatoire, qui culmineront par les émeutes de Québec en 1918. Il ne faut donc pas concevoir ces soldats comme étant ignorants de la situation politique canadienne. Le 7 février 1917, Lapointe rapporte : « je connais des gens qui là-bas au pays [...] cracheront de mépris en songeant à nous, et répéteront [...] que nous n'avions pas de raison d'aller nous faire casser la tête pour la France et l'Angleterre. Cependant si ces pays avaient été abandonnés à leurs seules ressources, que serait-il arrivé? » Sans croire que le 22^e Bataillon est venu sauver à lui seul la France et l'Angleterre, Lapointe est conscient que sa présence compense pour l'indifférence des Québécois face à la situation en Europe. Le 27 novembre 1917, Tremblay raconte son altercation truculente avec Max Aitken Lord Beaverbrook à propos d'articles de presse ignominieux sur le 22^e Bataillon dans les journaux britanniques. Le reste de l'entrée du *Journal de guerre* désamorce les critiques de Beaverbrook, fait l'apologie du 22^e Bataillon, avoue que le Canada anglais aimerait que les Canadiens français s'enrôlent en plus grand nombre, mais affirme surtout que « Le 22^e sauve à l'heure actuelle la réputation du Québec. » Un amendement majeur vient de s'ajouter au mandat traditionnel de Tremblay : en plus de représenter la nation canadienne-française, le 22^e Bataillon doit compenser pour la faible contribution québécoise à l'effort de guerre des nations alliées. Le 5 août 1918, fidèle à son habitude, Tremblay proteste auprès du Général à propos du rôle secondaire que s'appête à jouer le 22^e lors d'une attaque à Amiens. Il finit par avouer : « La situation pratique au pays est peut-être la cause de [mon] désappointe-



Le brigadier-général Thomas-Louis Tremblay, plus tard durant la guerre.



Musée canadien de la guerre, 19710261-0056, par Alfred Bastien, collection d'art militaire Beaverbrook, © Musée canadien de la guerre

« Over the Top », peinture qui représente le 22e Bataillon d'infanterie du Canada à Neuville-Vitasse, sur la ligne fortifiée Drocourt-Quéant, en août 1918.

ment !! » Tremblay écrit ces lignes quatre mois après l'émeute anti-conscription du 1^{er} avril, lors de laquelle quatre civils québécois furent tués par des troupes d'Ontario.

Conclusion

La présence des *Vandoos* sur le front européen eut l'effet ultime de briser l'isolement et l'indifférence du Québec face aux grands enjeux internationaux : dès le débarquement en France, les Canadiens français ne se battaient pas pour la survivance de leur peuple, mais s'efforçaient de bâtir leur gloire en contribuant à l'effort de guerre des nations alliées. Tremblay, Vanier, Lapointe, Francoeur et certains de leurs frères d'armes affirmaient ouvertement leur patriotisme et leurs allégeances nationales. Une contribution de cette étude est donc d'avoir suggéré une rupture dans le « nationalisme de résistance » du Canada français – qui s'exprimait notamment dans les sentiments anti-conscriptionnistes –, en raison du « nationalisme participatif » que l'on retrace dans les journaux de guerre du 22^e Bataillon (canadien-français). Dans le tumulte des nationalismes

exacerbés et parfois impériaux qui comptent parmi les causes de la Grande Guerre, ce « nationalisme participatif », qui reconnaissait d'ailleurs la supériorité de la France, contrastait par son aspiration à l'épanouissement et à la reconnaissance plutôt qu'à la dominance.



Canada. Ministère de la Défense nationale/Bibliothèque et Archives Canada/PA-003778

Le 22^e Bataillon d'infanterie du Canada traverse le Rhin à Bonn, en décembre 1918.

NOTES

1. Du moins, c'est la vision de son commandant Thomas-Louis Tremblay, telle qu'il l'exprima lors du discours qu'il prononça devant ses troupes juste avant la bataille de Courcellette. Tremblay, Thomas-Louis et Marcelle Cinq-Mars (éd.). *Journal de guerre (1915-1918)*. Québec, Athéna Éditions (Collection Histoire militaire) et Musée du Royal 22^e Régiment, 2006, entrée du 15 septembre 1916.
2. Si le terme « nationalisme » est utilisé dans cet article en référence au sens de l'honneur et du devoir envers le Canada français, les penseurs qui faisaient la promotion de l'idée d'une telle nation (p. ex. l'abbé Lionel Groulx) n'étaient pas alors proéminents dans la sphère publique. Les auteurs contemporains, et plus précisément les auteurs des journaux de guerre étudiés ici, parlaient davantage en termes de fierté et de patriotisme.
3. Joseph Chaballe, *Histoire du 22^e bataillon canadien-français, Tome I : 1914-1919*. Montréal, Les Éditions Chanteclerc ltée, 1952, p. 42.
4. Témoignage conservé dans *Les archives audio de la Première Guerre mondiale : Georges Francoeur*. <http://www.veterans.gc.ca>, consulté le 11 août 2011.
5. Tremblay, le 20 mai 1915 : « Nos hommes et nos officiers ne se gênent pas pour dire que notre séjour a été plus agréable à Amherst que dans la province de Québec. »
6. Claudius Corneloup, *L'Épopée du vingt-deuxième*. Montréal, La Presse, 1919, p. 17.
7. Georges Vanier, *Lettre à sa mère*, 21 mai 1915.
8. A/R22eR, FPA69, Georges-Ulric Francoeur, *Journal de Guerre*, 1915-1916, 4 octobre 1915.
9. Après Courcellette, Corneloup (p. 61) écrit : « Tranquillement, mais émus, les hommes du 22ième et du 25ième, les premiers, français, les seconds, anglais, tous canadiens, ne voulaient plus se séparer. »
10. Le 21 août, Tremblay écrit : « J'ai donné des instructions en conséquence. Le résultat est plutôt amusant. Un soldat qui ne blasphème pas raconte sa petite affaire dans environ trois minutes, celui qui parle en charretier dure environ six minutes. Plusieurs "trois trente sous" [surnom du 75^e] se tiennent les côtes ce soir. »
11. Voir notamment l'entrée du 14 mai 1916 sur le laxisme du 20^e Bataillon concernant la réparation d'un parapet, ou encore l'entrée du 6 juin 1916 sur l'insouciance du 12^e York Battalion of Infantry concernant les missions de reconnaissance.
12. Il convient toutefois de mentionner deux aberrations à cette tendance, provenant toutes deux du journal de Francoeur. Le 5 octobre 1915, il écrit que les Boches « auraient à se bien tenir si jamais nous avons ordre d'aller de l'avant, ils apprendront ce que peuvent faire des jeunes Canadiens. »
- » Le 24 octobre, lors d'une messe à l'église de Loere, le capitaine Doyon, aumônier du bataillon et membre d'une Église soucieuse de conserver l'ordre politique établi, explique aux troupes « que si l'on doit mourir, que notre mort serve à la Patrie. »
13. Georges Francoeur, *Journal de guerre*, 31 décembre 1915. Cette opinion trouve d'innombrables échos, par exemple : Francoeur, *Journal de guerre*, 26 décembre 1915, 17 janvier 1916; Georges Vanier, *Lettre à sa mère*, 23 mai 1915.
14. Cité dans Francoeur, *Journal de guerre*, date inconnue en 1916. Vu la propagation du « pied de tranchée », on comprend pourquoi le fantasme de confort a été canalisé dans une chansonnette concernant des chaussettes sèches.
15. A.J. Lapointe, *Souvenirs d'un soldat du Québec : 22^{ème} Bataillon, 1917-18* (4^e édition). Drummondville, Les Éditions du Castor, 1944, 6 février 1919.
16. *Ibid.*, p. 21.
17. Corneloup, p. 65 : « Son caractère, son sentiment, sa race, sa religion même lui interdisaient l'entrée; et même s'il eût osé braver le destin, avec quel haussement d'épaules et de pitié ce "French Canadian" était servi! »
18. *Ibid.*, p. 33 : « Appartenant à une autre race [...] ce bataillon [...] semblait perdu au milieu de cette formidable armée levée par l'Angleterre [...] aucun bataillon [...] ne fût plus surveillé, ne fût plus critiqué. »
19. Tremblay, *Journal de guerre*, 18 juillet 1915.
20. Georges Vanier, *Lettre à sa mère*, 5 août 1915.
21. Georges Vanier, *Lettre à sa mère*, 14 septembre 1915.
22. Le 27 octobre, lors de la visite du roi Georges V, du roi Albert de Belgique, du Maréchal Ferdinand Foch et du Général Joffre, Francoeur raconte : « Nous avons été tellement surpris de les voir et nous étions tellement occupés à les regarder passer, que je me demande si nous avons présenté les armes, je ne le crois pas. »
23. Georges Vanier, *Lettre à sa mère*, 14 septembre 1915.
24. Robert Speaight, *Georges P. Vanier : Soldat, diplomate, gouverneur général*. Montréal, Éditions Fides, 1972, p. 40.
25. ...et ce, malgré l'ahurissement du célibataire Thomas-Louis lorsqu'il découvre que sa marraine envers qui il avait conçu tant d'attentes, est une grosse dame âgée! Pour d'autres mentions de l'hospitalité française : Vanier, *Lettre à sa mère*, 14 septembre 1915; Vanier, *Journal de guerre*, 15 septembre 1915 et 17 novembre 1915. Pour une autre mention de l'ignorance française, cette fois venant non pas d'un milieu rural, mais plutôt parisien, voir le *Journal de guerre* de Francoeur, 14 mars 1916.
26. Georges Vanier, *Lettre à sa mère*, 30 septembre 1915. Voir aussi l'entrée de son journal du 16 septembre 1915.
27. Georges Vanier, *Lettre à sa mère*, 14 janvier 1918.
28. Lapointe, 14 août 1917; Henri Chassé, cité dans Speaight, p. 66.
29. Lapointe, 1919 (inséré en préface du journal).
30. Georges-Ulric Francoeur, *Journal de guerre*, 20 décembre 1915.
31. Cité dans Speaight, p. 53.
32. Lors de sa nomination, le 26 février 1916, il réitère ce mandat : « Je suis peut-être le plus jeune commandant de Bn qui soit au front. Mon bataillon représente toute une race, la tâche est lourde. Cependant j'ai confiance en moi-même et je me sens estimé par mes hommes. Mes actes seront guidés par notre belle devise "Je me souviens" ». Corneloup, p. 51.
33. Tremblay, *Journal de guerre*, 15 septembre 1916.
34. Le 18 septembre, Tremblay écrit : « Malheureusement la proportion des tués est grande peut-être 40 %. Nous avons payé cher notre succès; nous nous consolons en pensant que ces sacrifices ne sont pas faits en vain; que notre nationalité en bénéficiera un jour. »
35. Tremblay, *Journal de guerre*, 27 septembre 1916. Voir aussi Vanier, *Journal de guerre*, 21 septembre 1916; *Lettre à sa mère*, le même jour; *Lettre à sa mère*, 24 septembre 1916.
36. Le journal du 22^e Bataillon poursuit le compte-rendu du discours de Tremblay : « Tonight the eyes of French-Canada are turned towards us, and I expect every man to do his duty, and more than his duty, that the hopes of those who have put their trust in us may not be disappointed. » *Appendix « M » to August War Diary*, p. X, août 1917.
37. Desmond Morton, *The Supreme Penalty: Canadian Deaths by Firing Squad in the First World War*; cité dans Gagnon, Jean-Pierre. *Le 22^e bataillon (canadien-français) 1914-1919*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, p. 279, qui traite de la question dans les p. 279-308.
38. Outre Courcellette, Tremblay insiste pour mener son bataillon au front de l'attaque sur la crête de Vimy, mais le brigadier-général souhaite donner la chance à d'autres bataillons de se démarquer comme l'avait fait le 22^e Bataillon à Courcellette (cf. *Journal de guerre*, 27 mars 1917). Le 1^{er} juillet 1917, Tremblay mentionne que malgré sa promotion comme brigadier-général, il continue d'exercer son influence pour que « son » bataillon mène une mission à Lens.



Courtoisie de l'auteur

Membres de la Marine canadienne à l'entraînement.

LA CONTRIBUTION DU CANADA DANS LE CADRE DE LA MISSION DE FORMATION DE L'OTAN EN AFGHANISTAN : L'EXPÉRIENCE D'UN MARIN

par le capitaine de frégate Hugues Canuel

Introduction

La mission de combat du Canada en Afghanistan s'est terminée il y a plus d'un an. Dans les différents médias, elle est parfois célébrée comme une grande et noble réalisation, parfois dénoncée comme un gaspillage de vies humaines et de ressources¹.

La couverture médiatique des efforts simultanés déployés par les Forces canadiennes (FC) pour la mise en œuvre de la mission de formation dans la région de Kaboul lorsque les troupes ont été retirées de la province de Kandahar a été beaucoup moindre. L'opération *Attention* est devenue un élément central de l'engagement du pays dans le cadre des efforts de l'OTAN en Afghanistan, et tous les éléments des FC ont été appelés à fournir du personnel en appui à cette initiative.

Je suis parti en mission dans le cadre de la mise sur pied de l'opération *Attention*, la contribution du Canada à la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan. De juillet 2011 à mars 2012, j'ai été témoin des énormes défis occasionnés par la transition de la mission canadienne dans ce pays dévasté par la guerre, d'un rôle de combat dans le sud à un rôle de formation

des Forces de sécurité nationale afghanes (FSNA) dans la région de Kaboul. Le présent article vise à présenter le point de vue d'un marin sur les nombreuses dimensions de l'opération en fonction de son expérience récente à titre de conseiller et d'officier d'état-major au sein de la coalition mandatée par l'ONU et dirigée par l'OTAN.

Pendant la période décisive, alors que le débat sur l'avenir des efforts alliés se poursuivait, j'ai été affecté au contingent de la Marine royale du Canada (MRC). Mon expérience n'est pas représentative de celle des centaines de personnes qui sont parties en mission à un moment ou à un autre dans le cadre de l'opération *Attention* en 2011-2012. Néanmoins, elle est semblable à celle d'un plus petit groupe de personnes qui occupent des postes de niveau supérieur au sein du quartier général de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan (MFO-A), que ce soit à titre d'officiers d'état-major ou de conseillers des unités des FSNA. Cet article a pour but de donner un aperçu de cette expérience récente, en abordant les aspects pratiques et procéduraux qui n'ont peut-être pas autant retenu l'attention dans les médias grand public. Cependant, en premier lieu, il pourrait être approprié de présenter certains points relatifs au contexte de la mission et à l'évolution rapide qu'elle a subie au cours de la rotation.

Contexte

La Contribution canadienne à la Mission de formation en Afghanistan (CCMF-A) a pris la forme de l'opération *Attention* et la plupart des membres de cette mission étaient affectés à la MFO-A, le pilier de la formation de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) mandatée par l'ONU et dirigée par l'OTAN. La MFO-A permet d'offrir de la formation et des possibilités de perfectionnement professionnel aux membres de l'Armée nationale afghane (ANA), de la Force aérienne afghane qui lui est subordonnée, de la Police nationale afghane, ainsi que des différents ministères impliqués dans le secteur de la sécurité. Les tâches de la MFO-A étaient effectuées en même temps que celles des deux autres principaux piliers de la FIAS, soit le commandement interarmées de la FIAS (CI FIAS), qui est le responsable des opérations, et les Forces d'opérations spéciales (FOS) de la FIAS, qui coordonnent tant l'emploi des Forces d'opérations spéciales de la coalition que le développement des capacités au sein de l'ANA et de la Police nationale afghane².

Étant donné que, dans la dernière moitié de l'année 2011, la CCMF-A a augmenté ses effectifs pour atteindre environ 925 membres du personnel, tous grades confondus, on a constitué des éléments de mission (EM) dans différents camps répartis dans l'ensemble de la région de la capitale ainsi que deux équipes satellites, à Mazar-e-Sharif dans le nord et à Herat dans l'ouest³. Le quartier général de la MFO-A est localisé au Camp Eggers. Cette enceinte sécurisée, baptisée en l'honneur du Capitaine Daniel W. Eggers, membre de l'armée américaine tué près de Kandahar le 29 mai 2004, est située dans le secteur du centre-ville de la capitale, à côté du quartier général de la FIAS et du siège des ministères afghans⁴.

Au cours de l'été 2011, la présence du Canada au Camp Eggers en passant d'environ douze membres du personnel à près de cent membres (y compris les militaires et le personnel de la police civile), alors que la structure même de la MFO-A changeait rapidement. De tels changements étaient nécessaires pour répondre aux besoins relatifs au nouvel objectif de la mission alliée. Mise sur pied officiellement le 21 novembre 2009, la MFO-A avait le mandat suivant : « soutenir le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan alors qu'elle produit et soutient les forces de sécurité nationale afghanes, développe des leaders et établit une capacité durable pour permettre une sécurité imputable dirigée par les Afghans ». Pour ce faire, on devait d'abord mettre l'accent sur le recrutement et l'expansion, mais les priorités ont changé et sont maintenant l'instruction des compétences (« la formation des formateurs »), le leadership, l'alphabétisation, la responsabilisation et le développement institutionnel⁵.

Ce changement de priorités a eu une incidence importante sur la mission canadienne pendant la première rotation de l'opération *Attention*, particulièrement en ce qui concerne le personnel du Camp Eggers. Des officiers et des militaires du



Le capitaine de frégate Hugues Canuel en Afghanistan. Kaboul est visible à l'arrière-plan. Ce marin ne semble pas pointer vers le large.

Courtoisie de l'auteur

rang (MR) d'expérience ont été intégrés à l'équipe de commandement de la MFO-A, alors que d'autres exerçaient des fonctions d'état-major ou de conseiller avec les éléments des forces de sécurité afghane. Des opérateurs et des techniciens subalternes occupaient également des postes au sein des équipes de mouvement qui transportaient les représentants de la coalition tous les jours dans les rues de Kaboul. Nombreux d'entre eux ont été affectés tôt ou tard à d'autres fonctions pendant la mission de façon à s'adapter aux priorités changeantes de la MFO-A, ainsi qu'à la maturité croissante des formations des FSNA. J'ai moi-même d'abord exercé des fonctions de conseiller avant d'être nommé successivement à différents postes d'état-major. Mon cheminement m'a permis d'avoir un point de vue unique des différentes composantes de la mission de formation de l'OTAN, de travailler avec des éléments de la Police nationale afghane et de l'ANA, et de vivre une expérience de mission exceptionnelle qui me permet de formuler les observations ci-dessous.

Instruction préalable au déploiement

La grande souplesse relative aux postes dans le théâtre d'opérations a été grandement facilitée par la courte, mais efficace, période d'instruction préalable au déploiement obligatoire pour tout le personnel de l'opération *Attention*. Même s'il s'agit d'une mission interarmées, l'Armée canadienne est la principale organisation responsable de la mise sur pied de la force dans le cadre de cette opération. Elle est chargée de la mise sur pied de la force des éléments des FC destinés à être employés par le commandant du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (qui est maintenant intégré au Commandement des opérations interarmées du Canada)⁶. Dans le cadre de la première rotation (Roto 0), l'Armée canadienne assigne des tâches de mise sur pied de la force au commandant du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT), qui regroupe le 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada (1 GBMC) de la Base des Forces canadiennes Edmonton. À titre d'unité responsable

des préparatifs chargée de doter en personnel l'Élément de commandement et de soutien national (ECSN) de la mission ainsi que divers sous-éléments, le 3^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry (3 PPCLI) joue un rôle important en offrant l'instruction préalable au déploiement requise.

Cette instruction présentait deux défis de taille. D'abord, le déploiement des Canadiens a été échelonné sur plusieurs mois dans le but de faciliter l'intégration de centaines de membres du personnel nouvellement affectés à la MFO-A. Le processus a débuté en avril 2011 lorsque les principaux leaders, y compris le major-général Michael Day – affecté au poste de commandant de la CCMF-A en tant que Canadien le plus haut gradé en déploiement et commandant adjoint – Armée de terre de la MFO-A (responsable de la formation et de la mise en service des unités de l'ANA) – et le commandant sortant du 3 PPCLI, le colonel Peter Dawe, qui était au Camp Phoenix avec la plupart des membres du personnel de l'ECSN pour remplir ses fonctions à titre de commandant adjoint de la CCMF-A⁷. Cela signifie donc que l'instruction devait également être répartie en fonction des vagues successives de personnel qui partaient en mission de mai à octobre 2011 sous la direction des membres du 3 PPCLI qui se préparaient eux-mêmes à partir.

On doit louer les efforts remarquables déployés par les responsables du SOFT et du 3 PPCLI quant à la coordination de l'instruction préalable au déploiement dans des conditions aussi difficiles⁸. Cela est particulièrement vrai dans le cas du programme présenté par l'adjudant « Chuck » Cote de mai à juin 2011 à un groupe hétérogène composé de près de 100 personnes, de tout grade et de tout GPM, ayant des expériences différentes en ce qui a trait au combat et au déploiement à l'étranger. Il ne fait aucun doute que l'équipe a atteint les meilleurs résultats possible, compte tenu des nombreux impondérables qui entouraient la mission à ce moment-là et des incertitudes relatives à l'emploi des personnes désignées pour exercer des fonctions de conseiller ou d'état-major dans le cadre de la MFO-A.

En tant qu'officier de marine sans expérience des armes de combat ou dans un théâtre d'opérations comme en Afghanistan, j'ai particulièrement apprécié l'instruction sur les compétences communes et les connaissances générales requises pour survivre – littéralement – pendant la mission. Ces compétences et connaissances ont été acquises grâce au maniement des armes, aux premiers soins au combat et aux procédures liées aux convois. La formation sur la sensibilisation à la culture a également été utile. Avant le déploiement, certains avaient mentionné la nécessité d'offrir une formation plus structurée à ceux qui devaient assumer des fonctions de conseiller, mais, à la suite de mon expérience en tant que conseiller, je ne crois pas que cela soit pertinent, du moins pour les officiers et les MR d'expérience de la Marine. L'ensemble des compétences et l'expérience acquise par ces personnes suffisent pour qu'elles puissent s'acquitter efficacement de leurs responsabilités dans le cadre des opérations, car il n'existe pas de modèle unique applicable à toutes les situations. Les conseillers, particulièrement ceux qui occu-

pent des postes au niveau du ministère ou dans le quartier général supérieur des formations des FSNA aux côtés de très hauts responsables afghans, doivent adapter leur style et leur approche en fonction de la situation en cause et réagir positivement en fonction de la personnalité des personnes avec qui ils doivent interagir, plutôt que tenter d'imposer une solution toute faite aux problèmes qui se présentent.



Le major-général Michael Day passe le commandement de la Contribution du Canada à la mission de formation en Afghanistan au major-général Jim Ferron, à Kaboul, en Afghanistan, le 24 mai 2012.

Photo du MDN, ISX2012-0013, par l'adjudant Jim Ryall

Expérience en tant que conseiller

La Police nationale afghane chargée du maintien de l'ordre civil (ANCOP) est l'une des composantes de la Police nationale afghane. La ANCOP, dont le concept est assez semblable à celui de la gendarmerie européenne, joue un rôle important dans le cadre des opérations de contre-insurrection. Elle est chargée de faire respecter la primauté du droit grâce au recours à une capacité armée proportionnelle. Elle est organisée géographiquement au sein de brigades régionales et de bataillons pour fournir du soutien aux autres éléments de la police en uniforme et/ou opérer conjointement avec l'ANA au besoin dans le cadre d'opérations particulières. Les unités de la ANCOP cherchent à rétablir ou à maintenir l'ordre civil dans les secteurs désignés, particulièrement pendant des perturbations et des émeutes sensibles ou dangereuses, en menant des opérations qui requièrent un haut niveau d'instruction et de connaissances tactiques ainsi que des compétences spéciales, comme être en mesure de faire partie d'une force de réaction mobile et rapide⁹.

La ANCOP a fait l'objet d'efforts considérables dans le cadre de la MFO-A depuis sa mise sur pied en 2009. C'est pourquoi il s'agissait d'un des éléments les mieux élaborés de la Police nationale afghane à l'été 2011. On s'est rapidement rendu compte que le contingent de la Marine canadienne affecté au quartier général de la ANCOP dans le cadre de l'opération *Attention* pouvait être utilisé plus efficacement pour répondre à des besoins plus urgents. La plupart des membres de ce contingent ont été réaffectés à d'autres priorités, à l'exception des conseillers du G1 (Personnel) et du G4 (Logistique), car on jugeait que leur contribution était encore précieuse dans ces secteurs où la police éprouvait toujours des difficultés liées à l'élaboration des politiques et à la planification des opérations.

D'abord nommé à titre de conseiller du chef d'état-major de la ANCOF, j'ai ensuite été transféré, après seulement deux mois dans le théâtre des opérations. Ma brève expérience de conseiller m'a tout de même permis d'avoir un bon aperçu du travail de la Police nationale afghane et des opérations du ministère de l'Intérieur. Par exemple, le *Afghan MoI Advisor Guide*, dont il est fait mention dans la note de fin de document précédente, est l'une des meilleures références avec laquelle le personnel assigné à des fonctions de conseiller au sein de la Police nationale afghane et du Ministère doit être familier. Même si ce guide date quelque peu sur le plan de l'organisation et de la structure de la MFO-A, il présente des directives pertinentes et pratiques aux éventuels conseillers, en plus d'être une excellente introduction aux éléments de la police des FSNA élargies.



Photo du MDN, AT2011-T029-06, par le caporal-chef Chris Ward

Des membres de la Compagnie Malalai, du cours de femmes aspirants-officiers de l'Armée nationale afghane, prêtent le serment d'allégeance des officiers nouvellement diplômés à Kaboul, le 23 novembre 2011.

Expérience en tant qu'officier d'état-major

J'ai ensuite été affecté au poste d'officier d'état-major de la Police spéciale auprès du général commandant adjoint – Police spéciale et protection de la force, une organisation dirigée par un brigadier-général nouvellement mise sur pied, qui relevait du commandant adjoint – Police, de la MFO-A. Les conseillers des éléments réguliers de la police sont assignés au général commandant adjoint – Perfectionnement des policiers, et les FOS FIAS fournissent les effectifs des éléments de la police spéciale. Le général commandant adjoint – Police spéciale et protection de la force a plutôt été affecté à des tâches de

mise sur pied de la force et de soutien en matière d'intégration pour différents éléments, comme les unités spéciales de la direction générale de la police afghane. Cette composante de la Police nationale afghane fournit les capacités tactiques spécialisées servant au soutien des opérations de contre-insurrection, de la lutte contre le trafic de narcotiques et des activités contre le crime organisé au moyen de capacités de pointe, comme les unités d'intervention en cas de crise de l'Équipe de formation et d'intervention spéciale, le service secret de renseignement et de surveillance, et la protection individuelle rapprochée pour les membres du gouvernement et les autorités judiciaires¹⁰.

À l'image de l'évolution dynamique de la structure de la MFO-A, l'organisation de général commandant adjoint – Police spéciale et protection de la force a été dissoute en novembre 2011. C'est alors que j'ai été transféré de nouveau à une nouvelle entité, celle du commandant adjoint – Forces d'opérations spéciales¹¹. Cette organisation dirigée par un brigadier-général, qui relève directement du commandant de la MFO-A, a vu le jour à la suite d'une décision concernant la centralisation du soutien au sein de la MFO-A pour les éléments spéciaux tant de la Police nationale afghane (unités spéciales de la direction générale de la police afghane et police locale afghane) que de l'ANA (où toutes les unités du genre sont centralisées dans les Forces d'opérations spéciales de l'Armée nationale afghane [FOSANA]¹²). Au sein de l'organisation du commandant adjoint – Forces d'opérations spéciales, j'assumais toujours des fonctions liées à l'intégration de la force, en traitant des questions relatives à la structure de la force (grâce à la gestion de la structure des unités [*tashkil*], un document de dotation afghan qui est assez semblable à notre tableau d'effectifs et de dotation) ainsi qu'à la mise sur pied de la force pour ce qui était d'amasser des fonds de la coalition pour l'équipement et les infrastructures.

Cette dernière affectation a été la plus difficile, puisque les FOSANA étaient l'un des derniers éléments des FSNA encore en pleine croissance en vue de la composition finale prévue pour la période postérieure à 2014. J'ai dû développer une connaissance approfondie des autorités et des structures du ministère de la Défense (MinDef) et de l'ANA, établir des liens avec le personnel de l'organisation du commandant adjoint – Armée de terre et du commandant adjoint – Force aérienne de la MFO-A, car elles étaient toutes deux impliquées dans le développement des FOSANA, ainsi que me familiariser très rapidement avec les unités des FOSANA et leurs équipes désignées de conseillers de coalition¹³. Ces connaissances étaient essentielles pour assumer les responsabilités entourant principalement la rationalisation des besoins relatifs aux structures et à l'équipement tant pour la police que pour les forces armées spéciales. De plus, j'ai dû communiquer à maintes reprises avec les membres de nombreux conseils et autorités supérieures dont l'appui était essentiel afin d'assurer le soutien financier nécessaire à la coalition pour répondre à ces besoins.

Les fonds recueillis sont comptabilisés dans le *Afghanistan Security Forces Fund* (ASFF), qui fournit le financement nécessaire à la croissance, à la formation, à l'équipement et au maintien en puissance des FSNA¹⁴. Il s'agit de l'outil grâce auquel les fonds de la coalition sont inscrits au budget et répartis entre les différentes catégories, soit l'infrastructure, l'équipement, la formation et le maintien en puissance. Un budget de près de 12 milliards \$ (É.-U.) a été approuvé au ASFF pour l'année financière (AF) 2011, mais ce montant réduira drastiquement au cours des prochaines années, puisque les FSNA cesseront de croître en 2012 et les besoins liés à l'équipement, aux infra-

structures et autres devraient être comblés d'ici 2014. Cette réduction de budget complique grandement la tâche relative à la mise sur pied des FOSANA et à la distribution d'équipement des unités spéciales de police, car depuis les premiers mois de 2012, on examine minutieusement les dépenses liées aux nouveaux projets, une tendance qui semble vouloir se poursuivre. Néanmoins, la croissance et la formation des unités spéciales de la police afghane et des forces armées sont des éléments centraux du plan de campagne des FIAS leur permettant d'assurer le succès de leur mission dans un environnement de contre-insurrection. L'organisation du commandant adjoint – Forces d'opérations spéciales restera certainement au premier plan de l'effort de la MFO-A au cours des deux prochaines années, ce qui rendra la tâche plus difficile à ceux qui occupent des postes dans l'élément le plus dynamique de la mission de formation.

Expérience en tant qu'officier supérieur du camp

Tel qu'il a été mentionné précédemment, la plupart des membres du personnel de l'opération *Attention* occupent des postes dans différentes organisations des FIAS/de la MFO-A et sont dispersés dans différents camps au besoin dans le but de réussir la mission de l'OTAN. Cependant, ils doivent également suivre la chaîne de commandement canadienne, le plus souvent par la mise sur pied des éléments de mission (EM) officiels. La situation était légèrement différente au Camp Eggers où, malgré la présence d'un important contingent canadien, les membres du personnel assumaient des fonctions si différentes qu'ils ne menaient pas d'opérations à titre d'EM en tant que tel. Néanmoins, un « officier supérieur du camp » était nommé pour coordonner les activités canadiennes dans l'enceinte, ainsi que pour assurer la liaison avec les autorités du camp en tant que « représentant canadien principal » désigné, et avec la chaîne de commandement nationale, par l'entremise de l'ECSN au Camp Phoenix. J'ai eu le privilège d'être nommé à ce poste après deux mois dans le théâtre et, même si cette tâche secondaire était très exigeante, elle était également la plus gratifiante.

Étant donné qu'on ne m'avait pas attribué l'autorité et les pouvoirs officiels d'un commandant désigné, je me suis acquitté de mes tâches pratiquement comme je l'aurais fait en tant que commandant en second d'un navire déployé en mer. La plupart de mon temps était consacré à faire circuler l'information, entre les Canadiens de l'ECSN et ceux du Camp Eggers, concernant les décisions relatives aux politiques, les événements/visites nationales à venir, la coordination du soutien matériel et logistique et plus encore. Je travaillais étroitement avec les officiers supérieurs canadiens par l'entremise des chaînes de commandement du commandant adjoint – Police et du commandant adjoint – Armée de terre dans le but de trouver de nouvelles affectations à des membres du personnel et d'augmenter leur niveau de compétence et d'expérience pour qu'ils puissent occuper des postes leur permettant de servir dans le meilleur intérêt de la mission canadienne. À plusieurs reprises, j'ai participé à l'amélioration des processus administratifs et disciplinaires en fonction des besoins de l'ECSN, en exécutant des tâches relatives au mode alternatif de règlement des conflits, à la coordination des rapatriements pour des motifs personnels ou des raisons médicales, à l'administration du Système d'évaluation du personnel des Forces canadiennes (SEPF) et à des recommandations au sujet des distinctions honorifiques et des récompenses.

Un autre champ d'intérêt était celui du moral et du bien-être. Il était parfois difficile de maintenir un esprit d'équipe cohérent et positif, car les Canadiens ne faisaient pas tous partie du même contingent. Pour cette raison, la coordination des

activités sociales et des événements à l'intention des Canadiens était difficile à organiser, mais les efforts dans le but de soutenir les membres du personnel au cours de ce long déploiement en valaient la peine. J'ai consacré beaucoup de mon temps à rappeler aux Canadiens l'importance de porter la tenue appropriée et d'adopter une conduite irréprochable en tout temps, ainsi qu'à susciter l'enthousiasme envers la mission, lorsque nous avons formé le deuxième plus grand contingent national au Camp Eggers. Je me suis également porté volontaire pour présider le comité des représentants nationaux principaux, au sein duquel j'ai eu l'occasion d'interagir étroitement avec les représentants des vingt-neuf pays participant à la mission, dans le but de faciliter les relations avec les autorités du camp pour la résolution de problèmes liés à la qualité de vie, aux services disponibles aux membres du personnel, à la sensibilisation aux réalités culturelles, et plus encore.

Conclusion

On peut se demander si un officier de la Marine ou un MR est vraiment apte à occuper un poste de conseiller ou d'officier d'état-major qui participe à la mise sur pied des forces de sécurité d'un pays enclavé en pleine situation d'insurrection. Le rendement des membres du contingent de la MRC qui sont partis en mission dans le cadre de la Roto 0 de l'opération *Attention* a permis d'apaiser les inquiétudes liées à cette question. Capables d'acquiescer les « compétences nécessaires à la survie » dont il a été question dans la partie sur l'instruction préalable au déploiement, les officiers et les MR d'expérience de la Marine ont les compétences pratiques nécessaires en leadership, en planification détaillée et en administration pour apporter une précieuse contribution dans de nombreux rôles. Sans donner de conseils sur les tactiques actuelles de la police et des forces armées, ces personnes étaient certainement capables de donner de précieux conseils aux officiers supérieurs afghans du quartier général de formation et du ministère sur les questions de planification stratégique et opérationnelle, de budget, de politiques relatives au personnel et autres. Les habiletés et les compétences d'état-major nécessaires aux nominations dans un quartier général de la MFO-A sont les mêmes que celles requises pour occuper un poste dans un quartier général interarmées ou propre à une armée.

Malgré les nombreuses frustrations et incertitudes entourant les premiers mois de la mission, l'opération *Attention* s'est avérée une expérience remarquable et très gratifiante. Le Canada a joué un rôle très important pendant la première rotation et a créé un effet stratégique exceptionnel au sein de la coalition et des FSNA. Cet effet devrait s'accroître au fur et à mesure que les pays qui fournissent des troupes se retirent au cours des prochaines années, et que les Canadiens continuent de renforcer leur niveau de professionnalisme, tant à titre de conseillers qu'à titre d'officiers d'état-major au sein de la structure de la MFO-A. Même si la difficulté des tâches à accomplir au Camp Eggers peut demeurer une source de frustration quotidienne dans les quartiers généraux au pays, il est important de se rappeler que cette contribution est un élément central du mandat de formation du Canada permettant de mener à bien la mission de l'OTAN.

Le capitaine de frégate Hugues Canuel, CD, est un membre du personnel de la direction du Collège des Forces canadiennes à Toronto. Il est parti en mission à Kaboul, en Afghanistan, de juillet 2011 à mars 2012. Les opinions présentées dans le présent article sont uniquement les siennes. Elles ne doivent pas être considérées comme celles de l'OTAN, du gouvernement du Canada ou du ministère de la Défense nationale.



Photo du MDN, AT2011-T021-12, par le caporal-chef Chris Ward

Des soldats de l'Armée nationale afghane exécutent la danse nationale de l'Afghanistan, appelée *attan*, à l'occasion d'une cérémonie de remise de diplômes au Centre d'instruction militaire de Kaboul.

NOTES

1. Les FC ont été déployées à Kandahar dans le cadre de l'opération *Athena*. Ce déploiement a seulement pris fin en décembre 2011, car la Force opérationnelle de transition de la mission est demeurée sur place pour conclure les activités du Canada à l'aérodrome de Kandahar. Cependant, les opérations de combat ont officiellement pris fin en juillet. Pour obtenir plus de renseignements sur l'opération *Athena*, consulter le lien suivant : <http://www.cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/ops/athena/index-eng.asp>.
2. Pour en savoir davantage sur la structure de commandement de la FIAS, consulter le lien suivant : <http://www.isaf.nato.int/isaf-command-structure.html>.
3. En vertu de la loi, un nombre maximal de 950 membres des FC peuvent participer à la mission canadienne, mais le nombre de membres du personnel en déploiement peut varier en tout temps, en fonction des exigences opérationnelles. Pour une description détaillée des éléments de missions en date du 24 mai 2012, consulter le lien suivant : <http://www.comfec-cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/ops/fs-fr/cctma-ccmfa-eng.asp>. Veuillez noter que l'EM Herat a été dissout plus tôt cette année, et que le gouvernement a annoncé que 100 autres membres du personnel des FC allaient être rapatriés sans être remplacés au cours de l'été 2012.
4. Voir la publication *Welcome Packet – Camp Eggers* du département de la Défense des États-Unis, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/NTM-A-Welcome-Aboard-Package-15-Jun-11.pdf>.
5. Pour en savoir davantage sur le changement de priorité qui a eu lieu en 2011, consulter deux articles rédigés par l'ancien commandant de la MFO-A, le lieutenant-général William B. Caldwell, soit : « Building the Security Force That Won't Leave », *Joint Forces Quarterly*, Issue 62 (3rd Quarter 2011), p. 74-80, disponible en ligne à l'adresse http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/JFQ62_74-80_Caldwell-Finney.pdf; et « Helping the Afghans Help Themselves », *Proceedings* (juillet 2011), p. 32-37, disponible à l'adresse http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/20110701-Proceedings_Helping-the-Afghans-Help-Themselves.pdf.
6. Le nouveau commandement est en fait le fruit de la fusion d'entités distinctes qui dirigeaient et soutenaient auparavant les missions à l'étranger et les opérations au pays. Voir la documentation du MDN sur la « Transformation des Forces canadiennes : nouvelle structure de commandement et de contrôle pour les opérations », disponible en ligne à l'adresse <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?id=4195>.
7. Le major-général Day a ensuite été nommé le général commandant adjoint – Opérations, ce qui a fait de lui le commandant adjoint de la MFO-A. Il était alors responsable de la formation des membres de toutes les composantes des FSNA. Il a ensuite été remplacé, le 24 mai 2012, par le major-général Jim Ferron. Voir le communiqué du MDN à l'adresse <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?id=4218>.
8. En raison de l'étendue de la tâche, de nombreux membres du personnel ont également dû offrir l'instruction individuelle au suivre une formation individuelle au Centre de formation pour le soutien de la paix du Canada, à Kingston, en Ontario.
9. MFO-A/CFSP-A, *Afghan Ministry of Interior (Moi) Advisor Guide*, Version 1.0, 9 mai 2011, p. 1-4 et 1-5, en ligne à l'adresse suivante : http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/Afghan_Moi_Advisor_Guide_Version_1.0_9_May_2011.pdf.
10. *Idem*, p. 1-6.
11. Le mandat du commandant adjoint – Forces d'opérations spéciales est décrit dans la fiche de renseignements du MDN *NATO Training Mission – Afghanistan* en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/ops/fs-fr/NTMA-eng.asp>.
12. Pour un bref aperçu des nouvelles FOSCAN, voir le document suivant : US Department of Defense, *Report on Progress Toward Security and Stability in Afghanistan*, Avril 2012, p. 24-25. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.defense.gov/pubs/pdfs/Report_Final_SecDef_04_27_12.pdf.
13. Y compris un autre groupe de conseillers fournis par le Combined Forces Special Operations Component Command – Afghanistan (CFSOCC-A). Cette entité des États-Unis ne fait pas partie de la MFO-A. Entre autres, elle fournit les éléments des forces spéciales qui conseillent et forment la police locale afghane, ainsi que les autres composantes des FOSCAN. Pour obtenir de l'information (volontairement limitée) sur ce commandement, consulter le lien suivant : <http://www.socom.mil/default.aspx>.
14. Département de la Défense des États-Unis, *Report on Progress*, p. 44.

Photo du MDN, HS2010-H003-110, par le caporal Rick Ayer



Le navire canadien de Sa Majesté (NCSM) *Montréal* passe près d'un iceberg dans la baie Strathcona, près de Nanisivik, dans le territoire du Nunavut, durant l'opération *Nanook*.

EMPLACEMENT D'OPÉRATIONS AVANCÉ NANISIVIK – PORTE D'ENTRÉE D'HALIFAX DANS L'ARCTIQUE CANADIEN

par Sylvain Lescoutre

Dans le but de renforcer les revendications territoriales du Canada dans l'Arctique, le premier ministre Stephen Harper a annoncé, le 10 août 2007, qu'un port militaire de haute mer serait construit à Nanisivik, au Nunavut. Le port doit permettre à la Marine royale canadienne (MRC) d'accroître son rayon d'action opérationnel en offrant les possibilités de réapprovisionnement, de réapprovisionnement en carburant et de transbordement de marchandises et de personnel à l'intérieur même du passage du Nord-Ouest, à son entrée est. Peu de temps après, le gouvernement fédéral a mis en œuvre sa *Stratégie de défense Le Canada d'abord* (en 2008) ainsi que sa *Stratégie pour le nord du Canada* (en 2009). Il s'est aussi engagé à doter la MRC de patrouilleur hauturier pour l'Arctique (PHA) pour lui donner la capacité de naviguer dans les eaux arctiques.

L'occupation de sites militaires dans l'Arctique ne date pas d'hier :

- La Station des Forces canadiennes Alert, à l'extrémité nord de l'île d'Ellesmere, intercepte des signaux à des fins de renseignement depuis la fin des années 1950;
- En 1970, le Canada a établi un commandement militaire permanent à Yellowknife, où se trouve aujourd'hui le

Quartier général de la Force opérationnelle interarmées (Nord);

- Les installations de détection lointaine avancée (DEW) formaient un réseau intégré de radars et de centres de communication allant de l'Ouest de l'Alaska jusqu'au Groenland en passant par l'Arctique canadien. Ces installations ont été exploitées en collaboration par le Canada et les États-Unis du milieu des années 1950 jusqu'au milieu des années 1990 en vertu de l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (Accord du NORAD). Un système de surveillance amélioré, le Système d'alerte du Nord, a ensuite pris la relève.

Cependant, bien que d'exploitation saisonnière, le port de haute mer projeté de Nanisivik constituera la première installation navale permanente de la MRC dans l'Arctique. Le choix de cet emplacement est significatif pour Halifax, potentielle base de préparation pour les opérations dans l'Arctique canadien.

Nanisivik se trouve sur les rives de la baie Strathcona, dans le l'île de Baffin, dans le territoire du Nunavut. Baie de l'Arctique, l'établissement le plus rapproché, compte un peu

plus de 800 habitants et se trouve à 20 kilomètres à l'ouest de Nanisivik. La municipalité de Nanisivik a fait les manchettes, en juin 1974, lorsque le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a signé une entente avec l'industrie privée pour y développer une mine de plomb et de zinc. Il s'agissait d'un projet pilote visant à évaluer la possibilité d'exploiter une mine à l'année longue dans l'Arctique; on prévoyait initialement n'extraire du minerai que pendant douze ans.

De fait, la mine a été ouverte en octobre 1976 et l'extraction s'est poursuivie pendant 26 ans, jusqu'en 2002, année pendant laquelle la baisse de la valeur du zinc a justifié l'arrêt de l'extraction. Le projet fournissait de l'emploi à 200 personnes en moyenne. Un port en haute mer a été construit, en plus d'habitations, spécialement pour appuyer les opérations de la mine. Depuis que la mine est fermée, la majorité des installations ont été démolies et les habitants de Nanisivik ont tous quitté les lieux.

Ce port en haute mer appartient au ministère des Pêches et des Océans. Comme il est relativement bien protégé et dispose d'un bon passage navigable jusque dans le détroit de Lancaster, le port de Nanisivik a été retenu comme emplacement de choix pour appuyer les opérations navales dans l'Arctique que commande la *Stratégie pour le nord du Canada*. Suite à une annonce initiale, une planification détaillée a été effectuée à Ottawa et des consultations ont été entreprises auprès d'intervenants locaux.

On a initialement évalué les coûts des installations à 100 millions de dollars. La construction du port devait débiter à l'été 2010 et les opérations en 2015. Le projet a cependant fait l'objet de plusieurs délais causés par des problèmes de financement et des enjeux soulevés pendant l'étude des impacts sur l'environnement.

L'an dernier, à l'occasion d'une visite à la baie de l'Arctique, le gestionnaire du projet de l'installation navale de Nanisivik (INN) a annoncé que la construction des nouvelles

installations serait reportée jusqu'en 2013 et qu'elles seraient pleinement opérationnelles en 2016.

Dans le but d'accélérer la construction de l'INN, Ottawa a décidé de réduire la portée du projet. Entre autres mesures pour ce faire, il a été entendu de diminuer la quantité de carburant de navire entreposée sur le site à l'équivalent de la consommation pour une seule saison d'opérations. Il a également été convenu d'utiliser les installations portuaires existantes et de soustraire du projet la construction sur place du bâtiment de deux étages de soutien logistique des opérations portuaires.

Bien que la mise en application de ces mesures réduise substantiellement l'ampleur du projet, l'INN sera toujours capable de remplir sa mission essentielle, soit le ravitaillement en carburant, en cas de besoin, des navires naviguant dans l'Arctique. Les premiers PHA devraient prendre la mer en 2015 et l'INN devrait alors être prête à recevoir le premier navire qui aura comme mission de patrouiller dans l'Arctique. On s'attend à ce que le port d'attache de la majorité de ces navires soit Halifax. La gestion et la direction fonctionnelles de l'INN devraient être confiées au commandement des Forces maritimes de l'Atlantique de la MRC, également établi à Halifax.

C'est depuis Halifax que sont menées opérations des brise-glaces de la Garde côtière canadienne. C'est également à la Base des Forces canadiennes Halifax que se trouve le Centre de guerre navale des Forces canadiennes, centre d'excellence des patrouilleurs hauturiers pour l'Arctique. Pour ces raisons, Halifax est destinée à devenir la base de préparation des opérations dans l'Arctique canadien et la porte d'entrée privilégiée de cet océan.

Le colonel (à la retraite) Sylvain Lescoutre a récemment pris sa retraite de l'Aviation royale canadienne après 37 ans de service. À la fin de sa carrière, il était attaché militaire à l'ambassade du Canada à Ankara, en Turquie. Il est membre du Security Affairs Committee du Royal United Services Institute (NS).



Le NCSM *Montréal* (à droite), le navire de la Garde côtière canadienne *Henry Larsen* (à gauche) et le NCSM *Goose Bay* dans la baie Strathcona, près de Nanisivik, durant l'opération *Nanook*.

Photo du MDN, WT2012-0177-006, par le caporal Tina Gillies



NATION MILITARISTE?

par Martin Shadwick

Jennifer Welsh, dans un article portant à réflexion paru dans le numéro de juin 2012 du magazine *Literary Review of Canada*, écrit que « pour de plus en plus de commentateurs, le fait que le gouvernement Harper a tendance à mettre en évidence l'expérience des Canadiens dans les conflits armés et à présenter le monde comme en proie au danger et aux batailles épiques, fait partie d'une campagne plus vaste visant à transformer le Canada en une nation militariste » [TCO]. Orchestrée par des éléments de droite du gouvernement, des forces armées, du milieu universitaire et des médias, cette supposée « militarisation » [TCO] aurait pour objectif de « radicalement changer la vision que les Canadiens ont de leur pays et de leur histoire » [TCO]. Comme le présentent, dans un discours polémique, Ian McKay et Jamie Swift dans *Warrior Nation: Rebranding Canada in an Age of Anxiety* (Between the Lines, 2012) et Noah Richler dans *What We Talk About When We Talk About War* (Goose Lane, 2012), des tentatives pour marginaliser et minimiser le rôle historique du Canada dans les missions de maintien de la paix font partie intégrante de cette campagne. De plus, comme le fait remarquer Welsh dans son article de juin 2012, cette campagne comprend aussi « des efforts pour augmenter les dépenses des forces armées, pour engendrer un plus grand respect envers les soldats et les valeurs martiales, pour donner une nouvelle image au jour du Souvenir et le présenter comme une célébration de la guerre, et pour muscler la politique étrangère du Canada » [TCO].

Parmi les autres éléments considérés comme faisant partie de la campagne (certains analysés, d'autres pas, par McKay, Swift et Richler), on compte la « militarisation » de l'Arctique (comme le montre la multiplication des déploiements militaires dans le Nord et les plans du gouvernement Harper pour mettre sur pied, entre autres, un centre d'instruction dans le Nord, une station de ravitaillement naval en carburant, une flotte de

patrouilleur hauturier pour l'Arctique), la militarisation des interventions de secours (l'importante intervention militaire canadienne après le tremblement de terre de 2010 en Haïti a été perçue dans certains milieux universitaires comme dictée par de vils objectifs néo-coloniaux), une présence militaire accrue lors de cérémonies de citoyenneté et d'événements sportifs nationaux, une place plus importante accordée au domaine militaire et à l'histoire militaire dans la brochure *Découvrez le Canada* (un guide d'étude pour les personnes qui souhaitent acquérir la citoyenneté canadienne) et la promotion des études relatives au domaine militaire et à la sécurité dans les universités canadiennes. De nouvelles publicités pour le recrutement militaire (décriées dans certains milieux qui les qualifient de foncièrement et délibérément trompeuses), les efforts du gouvernement fédéral pour commémorer le bicentenaire de la guerre de 1812 (« un montant considérable d'argent », d'après Dan Gardner du *Ottawa Citizen*, alloué à une « propagande tellement grossière et chauvine que les anciens colonels victoriens en lèveraient les yeux au ciel »), le mot « royal » rétabli dans les titres officiels de la Force aérienne ou de la Marine canadiennes et, selon Noah Richler, le sentiment de désormais être « obligés de soutenir nos troupes » [TCO] en Afghanistan sont autant d'autres exemples de cette campagne. Ainsi, comme certains le dénoncent, la mission en Afghanistan qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001 a fourni à Ottawa une bonne occasion de prouver que les forces armées du Canada ne sont pas juste bonnes à déneiger Toronto ou à maintenir la paix à Chypre, mais qu'elles peuvent mener des opérations d'envergure dans un contexte de combat sérieux. Même le changement du nom du Musée canadien des civilisations, en octobre 2012, pour celui de Musée canadien de l'histoire a été accueilli avec scepticisme dans certains milieux. Un éditorial paru dans le *Toronto Star* le 18 octobre 2012, par exemple, met en garde le gouvernement Harper de ne pas transformer la nouvelle institution en « un lieu de pèlerinage

consacré à la glorification des forces armées et de la monarchie » [TCO].

De nombreux observateurs objecteraient que les assertions et les arguments de McKay, Swift, Richler et autres, sont des croyances erronées, ou à tout le moins, de grossières exagérations. Ils feraient remarquer, par exemple, que le déclin du nombre de membres du personnel militaire canadien assignés à des opérations de maintien de la paix des Nations Unies s'est amorcé avant l'arrivée du gouvernement Harper, et ils ajouteraient que les opérations de maintien de la paix ont connu plusieurs années entières de vaches maigres pendant le mandat de premiers ministres aux idées aussi différentes que John Diefenbaker et Pierre Trudeau. Au sujet de la soi-disant « militarisation » de l'Arctique, ils avanceraient que le plan du gouvernement Harper concernant un centre d'instruction dans le Nord, une station de ravitaillement naval en carburant, une flotte de six ou huit patrouilleurs hauturiers pour l'Arctique ne devrait pas, dans l'absolu, accroître de beaucoup le nombre déjà modeste de membres du personnel de la Force régulière en poste dans le Grand Nord. Maintenant que les trois projets ont été retirés et/ou ont pris beaucoup de retard, la théorie de la « militarisation » de l'Arctique canadien paraît très bizarre. Qui plus est, comme Welsh le dit, « de vraies questions » [TCO] se posent au sujet de la viabilité financière du « projet de nation militariste » [TCO] de McKay et Swift. Pour trouver « des données gênantes, il suffit de consulter le budget 2012 du gouvernement Harper, qui montre bien que les augmentations régulières des dépenses de la Défense survenues au cours des cinq dernières années semblent avoir pris fin » [TCO]. Un mur de brique financier qui entraînera davantage de réductions importantes dans les capacités militaires du Canada, ne cadre vraiment pas avec l'hypothèse d'une « nation militariste » [TCO].

Certains observateurs accepteraient volontiers l'argument selon lequel les opérations « de maintien de la paix » ont perdu de l'importance ces dernières années, mais diraient qu'il est d'une importance capitale de rectifier la perception de certains Canadiens mal renseignés, qui au mieux ont une compréhension superficielle de l'histoire diplomatique et militaire canadienne, au sujet du mythe selon lequel, historiquement, à l'échelle mondiale, leur pays a joué un rôle uniquement dans les missions de maintien de la paix. Tout aussi important, sinon plus, est le besoin ressenti est de rappeler aux Canadiens qu'une organisation de défense polyvalente existe et permet de répondre à un large éventail d'engagements, de nature non militaire, quasi militaire ou militaire, et que les engagements militaires peuvent, à l'occasion, impliquer des combats. La capacité à employer ou à *menacer* d'employer des forces au nom d'un État-nation et d'une autorité internationale dûment constituée demeure une importante considération à prendre en compte dans les domaines de la politique étrangère et de la défense. Même Pierre Trudeau, en 1971, dans son livre blanc sur la Défense, malgré toute l'attention qu'il accordait aux rôles non militaires et quasi militaires, y compris le comptage des caribous en Arctique, reconnaissait qu'il faut continuellement maintenir une capacité de combat. En outre, si le récent accroissement de la visibilité et la



Photo du MDN. ET2012-8085-04, par le caporal Brandon O'Connell

réduction de l'isolement des Forces canadiennes permettent aux citoyens de se sentir plus proches des hommes et femmes des forces armées de *leur* pays, est-ce nécessairement mauvais dans une démocratie? Dans le même ordre d'idées, ces mêmes observateurs pourraient se demander s'il est si inapproprié que cela d'exiger que les futurs citoyens en apprennent un peu plus sur l'histoire diplomatique et militaire de leur nouveau pays.

Il est peu probable que les critiques à l'égard des hypothèses de « militarisation » et de « nation militariste » contenues dans les ouvrages dont il est ici question s'apaisent à la lecture des nombreuses recommandations et conclusions à petite échelle de Richler, McKay et Swift. Un ardent défenseur des opérations de maintien de la paix et des opérations de paix, Richler, propose « un plan avant-gardiste constitué de trois composantes connexes qui, dans leurs interrelations et leur intégralité, constitueraient une façon typiquement canadienne de préserver les tendances internationales en matière d'aide humanitaire qui sont la véritable cible de ces critiques » [TCO]. Les mesures en question comprendraient « la création d'un nouveau régiment sous l'égide du MDN, qui se consacrerait expressément aux opérations de paix plutôt qu'aux guerres en cours [...] la création d'un nouveau collège où la réussite à au moins une mineure dans un quelconque domaine lié aux opérations de paix serait une condition pour obtenir un diplôme [et] la création d'un corps communautaire national qui appuierait le nouveau régiment dans ses activités de développement à l'étranger, mais aussi au pays » [TCO]. « L'avantage de créer un régiment à part pour les opérations de paix serait de bénéficier d'une force militaire canadienne spécialisée agissant à titre de tierce partie et conçue expressément pour les tâches et les défis inhérents à la résolution de conflits dans des théâtres du monde entier où l'intérêt du Canada, non pas *son propre* intérêt, est en jeu [TCO] ». Le régiment serait « à l'instar d'une unité de la force régulière, entièrement équipé et formé, mais aussi soumis à des normes aussi rigoureuses que les autres forces » [TCO]. Richler affirme que « l'existence du régiment éviterait de confondre les opérations de guerre et les opérations humanitaires, confusion qui a permis aux groupes de pression pro-militaires de prétendre que "lorsque le Canada mène des opérations de maintien de la paix, elles visent réellement au rétablissement ou à l'imposition de la paix, deux notions synonymes de guerre" » [TCO].

La proposition de Richler, qui n'apporte rien de fondamentalement nouveau, est intéressante, mais soulève des difficultés d'ordre pratique et philosophique. Si le Canada a seulement un régiment dédié aux opérations de paix vraisemblablement formé d'un ou de deux bataillons, comment pourra-t-il mener des opérations de paix nécessitant plus d'une ou de deux rotations? De fait, une armée à deux niveaux composée d'unités régulières et d'unités qui se consacrent aux opérations de paix se heurtera inévitablement à des problèmes complexes liés au moral, à l'instruction et au personnel. En outre, comme l'indique Welsh, Richler définit le maintien de la paix et les opérations de paix comme étant principalement des outils de « négociation et de reconstruction d'une nation » [TCO] et oublie par là même que « non seulement des valeurs très particulières, libérales, sont à la source de ces activités, mais aussi que "la juste paix" (*selon ses propres mots*) qu'il cherche à promouvoir à l'échelle mondiale se fonde sur une perception contestable de la justice. Donc, s'il a raison de dire que les opérations de maintien de la paix, même les plus musclées, ne sont pas synonyme de guerre (n'en déplaise à certains partisans de Harper), les gardiens de la paix doivent tout de même y faire plus que "tempérer" et "juger" [TCO] ».

Les hypothèses de McKay et Swift présentent des interprétations discutables du Forum sur la sécurité et la défense (FSD) du MDN, sur l'enseignement militaire supérieur et sur ce que l'on appelle le « complexe militaro-ludique ». Par exemple, ils avancent que « si l'engouement croissant pour le domaine militaire dans les milieux universitaires semble être spontané, il a en fait été délibérément cultivé et incité par l'État [au moyen du] puissant FSD » [TCO]. Cette interprétation semble ne pas tenir compte de la date de création du FSD (et de son prédécesseur), et exagérer son importance. S'il jouait un rôle aussi puissant et influent, pourquoi son budget a-t-il été réduit pratiquement à néant et pourquoi a-t-il perdu presque toute sa raison d'être d'origine? D'ailleurs, McKay et Swift auraient plus servi leur cause s'ils avaient avancé que le FSD avait été délibérément démantelé pour tenter de contrecarrer les critiques des milieux universitaires envers la politique de la Défense canadienne ou les recherches visant à trouver des approches innovatrices, non traditionnelles en matière de paix et de sécurité internationales. Leurs attaques sur l'enseignement militaire supérieur sont fondées, d'une part sur la croyance que les forces armées « acquièrent leur légitimité par l'entremise du milieu universitaire » [TCO] et probablement, d'autre part, sur le fait que l'enseignement supérieur permet de former des combattants plus efficaces, deux hypothèses aussi suspectes l'une que l'autre. On aurait pu croire qu'un corps d'officiers instruit pourrait être un début de réponse à quelques-unes des préoccupations plus vastes présentées par McKay et Swift. Ils avancent également que « l'Autoroute des héros, les omniprésents rubans jaunes, les discussions au sujet de l'avènement de la crête de Vimy, et le jour du Souvenir [sont devenus des éléments à] connotation politique d'un complexe militaro-ludique exaltant le nouveau culte du héros de guerre » [TCO]. Leur malaise est quelque peu légitime, le terme héros est devenu bien trop présent, mais doit-on pour autant parler de *complexe militaro-ludique*?

Les deux ouvrages ont de fortes similitudes, mais les propos de Richler sont plus rigoureusement concentrés et, sans doute, l'auteur est moins virulent dans son analyse que son homologue. Sa plainte quant à la baisse du nombre d'opérations de maintien de la paix menées par le Canada sera partagée par une majorité, en particulier par moi-même, même si les mesures correctives qu'il propose, comme la création d'un régiment dédié aux opérations de paix, semblent suspectes. Le livre de McKay et Swift est un volume bien plus imposant, et ils utilisent un éventail plutôt impressionnant de données historiques et contemporaines. Les deux adoptent des positions par nature controversées et leurs hypothèses seront sans aucun doute catégoriquement rejetées dans certains milieux. Ce serait cependant une grave erreur de jugement que d'ignorer certains sujets et arguments suscitant la réflexion mis de l'avant par Richler, McKay et Swift. Leurs affirmations ne devraient pas être rejetées du revers de la main, même si leurs interprétations, particulièrement dans *Warrior Nation*, sont parfois exagérées (et, ironiquement, minées) en raison de propos exagérés contre-productifs. De même, on pourrait avancer que certains des développements qu'ils dénoncent relèvent plus souvent d'un concours de circonstances que d'une stratégie délibérée d'éléments de droite pour changer l'image de la nation.

En outre, selon moi, comme Welsh l'a justement observé : « le débat sur la militarisation pendant le mandat du gouvernement Harper distrait inutilement d'un sujet bien plus important : les profonds changements dans la nature des conflits armés. Notre attention devrait plus se porter sur cette transformation et ses conséquences pour le Canada » [TCO]. Welsh relève plusieurs transformations importantes, mais porte une attention particulière aux données internationales qui suggèrent un déclin constant dans les conflits internationaux et nationaux. Selon elle, cela « ne signifie pas que les forces armées nationales, qui protègent notre souveraineté et notre sécurité, sont des vestiges du passé, toutefois, nous devons parler non seulement de l'histoire de la guerre du Canada et des erreurs commises dans les conflits actuels comme en Afghanistan, mais aussi de ce à quoi la guerre pourrait ressembler pour nos enfants et nos petits-enfants » [TCO].

Ancien rédacteur en chef de la Revue canadienne de défense, Martin Shadwick donne des cours sur la politique de défense canadienne à l'Université York.



Photo du MDN, BN2012-0080-03, par le caporal Pierre Habib

Deep Leadership Essential Insights from High-Risk Environments

par Joe MacInnis

Toronto, Knopf Canada, 2012

245 pages, 29,95 \$, couverture rigide

ISBN : 978-0-307-36110-3

Critique de Bill Bentley

Le Dr Joe MacInnis a rédigé un livre captivant et inspirant sur le leadership qui, à la différence de bien d'autres gros volumes portant sur ce sujet, mérite parfaitement d'être lu, pour ne pas dire qu'il est envoûtant. Médecin canadien, scientifique, auteur et conférencier spécialisé dans la motivation, le Dr MacInnis a dirigé les premières plongées effectuées au pôle Nord aux fins de la recherche scientifique et établi la première station sous-marine polaire du monde. Il compte parmi les premiers à avoir effectué une plongée pour atteindre l'épave du *Titanic*, et il a collaboré avec la Marine des États-Unis, le gouvernement du Canada, l'Académie des sciences de la Russie et la NASA. Il a prononcé des discours sur le leadership devant des employés des sociétés IBM, Microsoft et General Electric, de la revue *National Geographic* et de l'École navale des États-Unis. Il est l'auteur de dix livres, et ses travaux de recherche lui ont valu de se voir décerner six grades honorifiques et le titre de membre de l'Ordre du Canada.

Deep Leadership a déjà été acclamé par plusieurs personnes, mais la description qu'en ont faite deux d'entre elles suffira pour appuyer le message que nous souhaitons transmettre dans la présente critique. De l'avis du Lieutenant-General Hal Moore (officier à la retraite de l'Armée des États-Unis), auteur du livre intitulé *We Were Soldiers Once... And Young*, *Deep Leadership* est tout autant une biographie qu'un manuel d'instruction, et constitue une introduction unique à un sujet dont l'importance est cruciale. Un livre à lire absolument. Selon M. Thomas Homer-Dixon, Ph. D., professeur à l'Université de Toronto et auteur du livre intitulé *The Upside of Down*, le livre du Dr MacInnis nous raconte des histoires à nous donner la chair de poule et renferme des leçons que nous n'oublierons jamais concernant le leadership.

Il y a deux ans, le vice-amiral Larry Murray (à la retraite) a organisé une rencontre entre Joe et l'auteur de la présente critique à l'Institut de leadership des Forces canadiennes, au quartier général de l'Académie canadienne de la Défense, à Kingston. L'Institut a pris les arrangements nécessaires, avec l'appui du chef d'état-major de la Défense, pour que Joe monte à bord du NCSM TORONTO dans la région des Caraïbes pour se rendre en Afghanistan où, grâce au soutien du brigadier-général Dean Milner (il avait ce grade à l'époque), il a pu rencontrer en entrevue un certain nombre de membres de l'Armée de terre et de la Force aérienne à « l'extérieur du périmètre de sécurité ». Joe a ensuite effectué le montage des images captées durant les 42 entrevues qu'il a fait passer, en tout, tant à des officiers qu'à des militaires du rang, pour réaliser la vidéo de 30 minutes sur le leadership produite par l'Institut de leadership des Forces canadiennes, qui est intitulée *L'honneur du guerrier*. Certains des faits rapportés durant ces entrevues se sont retrouvés dans l'histoire sur le leadership qui est racontée dans *Deep Leadership*.

Au début du livre, le Dr MacInnis explique que par « leadership profond », il entend l'habileté de prendre des décisions déterminantes pour accomplir des missions difficiles, que ce soit dans

les profondeurs abyssales de l'océan, dans l'espace interplanétaire ou au champ de bataille. Selon Joe, le leadership profond est radicalement différent de celui qui est exercé dans le domaine des affaires ou de la politique. En effet, prendre une mauvaise décision quand nous travaillons à 4 000 mètres de profondeur dans l'océan, dans la station spatiale internationale ou dans une opération militaire menée en Afghanistan peut entraîner des pertes plus importantes que la perte d'argent ou d'emplois. Nous pouvons perdre des vies, y compris la nôtre. « Voilà pourquoi je parle de leadership profond. » [TCO]

Joe nous rappelle que le leadership n'a rien à voir avec l'application de règles et de normes fixes et qu'il est plutôt fondé sur les relations; il s'agit des moyens complexes mis en œuvre pour influencer, informer et inspirer les autres. Il nous avertit, avec une pointe d'autodérision plutôt rafraîchissante, que *Deep Leadership* n'a rien d'un livre scientifique rédigé par un scientifique à propos du leadership. Son livre réunit plutôt une série d'observations faites par une « personne d'une intelligence moyenne qui a accidentellement été appelée à jouer un rôle de leadership » [TCO]. Il s'apparente à un guide de poche traitant d'un sujet qui, de l'avis de Joe, vise un nombre infini de praticiens exerçant leur rôle à plusieurs niveaux.

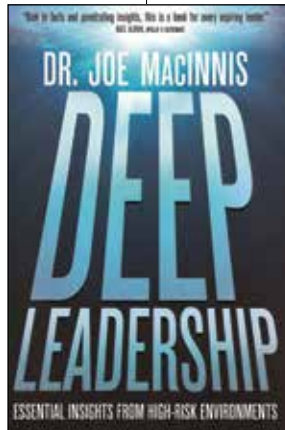
Le livre est essentiellement divisé en deux parties. Dans la première, le Dr MacInnis fait ressortir ce qu'il appelle les douze traits du leadership profond. Toutefois, le livre n'est pas fondé sur la théorie des traits caractéristiques des leaders. Des douze traits énumérés, plusieurs pourraient être appelés plus justement des caractéristiques ou des comportements. Voici la liste des traits mentionnés par le Dr MacInnis :

- La compétence éprouvée
- La capacité de communiquer de manière convaincante
- La résistance physique
- Un sens de l'humour dans les moments de tension
- La résilience mentale
- L'imagination stratégique
- La manifestation d'une profonde empathie dans les communications
- Une confiance inébranlable
- Une ingéniosité phénoménale
- Un esprit d'équipe prodigieux
- Un courage à toute épreuve
- Le sens de l'honneur du guerrier

Joe illustre ensuite ces « traits » en racontant des histoires basées sur des faits réels vécus par des leaders « profonds », avec lesquels il a eu l'occasion de travailler et dont bon nombre font partie de ses bons amis. Dans les pages suivantes, nous rencontrons des personnes comme « Buzz » Aldrin, le deuxième homme à avoir marché sur la lune; Scott Carpenter, célèbre astronaute du programme Mercury; Jacques Cousteau; Julie Payette; Kathy Sullivan, la première étatsunienne à avoir effectué une sortie dans l'espace; Walter Cronkite; le capitaine Carol Bateman, aumônier au service du groupement tactique du 1^{er} Bataillon, The Royal Canadian Regiment; Roméo Dallaire; le Maître de deuxième classe Kerry Houghton; James Cameron; le major-général Mike Day, ancien commandant de la Force d'opérations spéciales du Canada.

Chacune des rencontres avec ces grands leaders est stimulante, divertissante et convaincante.

La deuxième partie du livre renferme des conseils du Dr MacInnis à l'intention des aspirants-leaders, ou même des leaders



qui ont fait leurs preuves, mais qui souhaitent s'améliorer et savoir comment s'y prendre. Dans cette partie du livre, l'auteur parle non seulement des convictions des dizaines de leaders que nous avons rencontrés au fil de notre lecture, mais aussi des siennes en ce qui concerne les moyens à prendre pour exercer un leadership plus efficace. Joe parle d'une manière convaincante de la pertinence de s'engager à fond, de maîtriser la dimension linguistique, de se constituer une bibliothèque, de trouver des mentors et de profiter des occasions qui se présentent.

Le livre est d'un grand intérêt pour les leaders de tous les grades des Forces canadiennes, qui pourront en tirer un enseignement précieux, approfondir leur connaissance de la doctrine des FC sur le leadership, exposée dans *Diriger des personnes* et *Diriger l'institution*, et confirmer leurs impressions. Les leaders profonds dont il est question dans le livre font sans cesse référence à l'esprit combattif, au travail d'équipe, à l'autodiscipline, à la bonne condition physique et à la gérance. Ils accordent tous une grande importance aux valeurs militaires fondamentales, décrites dans la doc-

trine des FC sur le leadership comme étant le devoir, la loyauté, l'intégrité et le courage. Il ne faut pas nécessairement s'en étonner, car le Dr Joe MacInnis déclare lui-même que « le leadership militaire est à la source de toutes les autres formes de leadership » [TCO].

Deep Leadership devrait devenir une lecture « obligatoire » pour tous les élèves-officiers de quatrième année du CMR et une lecture importante pour les stagiaires du programme de commandement et d'état-major interarmées offert au Collège des Forces canadiennes, à Toronto. La lecture devrait aussi être obligatoire pour tous les sous-officiers qui suivent le cours intermédiaire de leadership au Centre de perfectionnement professionnel des militaires du rang de Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec.

Le lieutenant-colonel (à la retraite) Bill Bentley, MSc, CD, Ph. D., qui est un ancien officier d'infanterie, occupe actuellement le poste de directeur adjoint de l'Institut de leadership des Forces canadiennes, à l'Académie canadienne de la Défense, à Kingston, en Ontario.

A Season in Hell: My 130 Days in the Sahara with Al Qaeda

par **Robert R. Fowler**

Toronto : Harper Collins Publishers Ltd., 2011

342 pages, 36,95 \$, couverture rigide

ISBN-10 : 1443402044

Critique de Rich Nessel

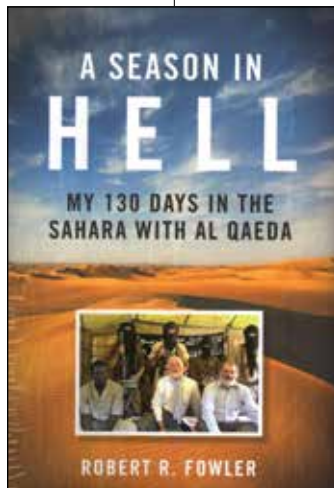
L'ambassadeur canadien Robert Fowler raconte sa captivité aux mains d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) de l'Afrique du Nord-Ouest dans son ouvrage *A Season in Hell: My 130 Days in the Sahara with Al Qaeda* [Une saison en enfer : mes 130 jours au Sahara avec al-Qaïda]. Il s'agit du récit personnel de son vécu presque au quotidien comme otage. Il divise la période de sa détention, qui s'étale sur 2008 et 2009, en cinq parties distinctes. Dans la première, « The Descent into Hell » [La descente aux enfers], Fowler fait la chronique de sa mission spéciale au Niger et de sa capture. Puis, dans la deuxième partie, « Prisoners of Al Qaeda in the Sahara » [Les prisonniers d'al-Qaïda au Sahara], il décrit dans le détail ses ravisseurs et leur mode de survie dans le désert infernal. Dans la troisième partie, « The Middle Game » [À mi-chemin], l'auteur se souvient de la lueur d'espoir qu'il a entrevue après 80 jours de captivité, au moment où il a finalement reçu des nouvelles du monde extérieur. Par la suite, dans « The End Game » [Les derniers milles], il résume le long processus ayant mené, ultimement, à sa libération. Enfin, dans la cinquième et dernière partie « The Aftermath » [Les contrecoups], l'auteur nous présente une réflexion sur sa captivité, y intégrant des révélations de toute dernière main devenues accessibles au moment de la sortie de l'ouvrage en 2011. Plutôt qu'un journal du survivant, l'ouvrage s'assimile à un sommaire d'expériences, chaque partie relatant une gamme d'émotions ou d'incidents.

L'ouvrage de Fowler se démarque par son compte rendu des activités quotidiennes d'une organisation affiliée d'al-Qaïda. Depuis des années, les universitaires occidentaux

et les services du renseignement émettent des hypothèses concernant le fonctionnement interne de l'AQMI. Fowler, pour sa part, fournit un compte rendu détaillé, rédigé à la première personne, qui éclaire ces théoriciens sur les réalités de l'organisation. À titre d'exemple, l'hypothèse selon laquelle les forces du Sud de l'AQMI seraient indépendantes et qu'elles n'auraient pas de liens étroits avec l'AQMI de l'Algérie *était et est encore* fortement soutenue par les services du renseignement militaire britannique et américain. Ou encore, l'hypothèse selon laquelle l'AQMI serait un ramassis de bandits et d'opportunistes qui ne seraient pas profondément imprégnés de l'idéologie religieuse du *Djihad*. Ce dernier postulat est présenté par un chercheur reconnu, spécialiste de l'AQMI, Monsieur Jean-Pierre Filiu, dans son article « Al-Qa'ida in the Islamic Maghreb: A Case Study in Opportunism of Global Jihad » [al-Qaïda dans le Maghreb islamique : étude de cas sur l'opportunisme du Djihad international]. Selon d'autres théories, l'AQMI serait une menace régionale en expansion ayant modifié son orientation : d'abord constituée pour former un État algérien islamique, elle aurait maintenant comme visée l'islamisation du Sahel, tel que proposé par Modibo Goita dans « Nouvelle menace terroriste en Afrique de l'Ouest ». Or, l'argumentation rigoureuse de Fowler réfute toutes ces hypothèses.

Pendant sa captivité, il a méticuleusement observé ses ravisseurs, et donc acquis une certaine compréhension de l'AQMI proprement dite. Il émet d'abord le postulat selon lequel les leaders de l'AQMI sont tous algériens, que les Sahéliens de l'organisation sont relégués à des rôles de simples soldats ou de subordonnés, et que la tension raciale est évidente dans les rangs de l'organisation, le racisme visant principalement les Africains noirs.

Par ailleurs, le parcours de l'auteur confère un caractère tout particulier au récit. En effet, Fowler est le diplomate canadien à être resté le plus longtemps en poste à l'ONU, et il a déjà été sous-ministre de la Défense nationale. Ainsi, il peut situer son témoignage dans un contexte géopolitique judicieusement défini. Fowler avait été nommé envoyé spécial de l'ONU au Niger par le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, en raison de sa vaste expérience des



enjeux africains. Cette même expérience lui permet d'expliquer les raisons historiques et les subtilités politiques qui ont mené à sa capture. La partie « The Aftermath » et les appendices sont particulièrement bien étayés et la lecture en vaut la peine.

Une autre qualité remarquable de cet ouvrage est sa pertinence pour l'entraînement aux situations de prise d'otages et de détention par des entités non gouvernementales. Il est évident que l'ambassadeur Fowler avait suivi un tel entraînement, et c'est pourquoi il a survécu. De ce point de vue, le travail de Fowler est semblable à celui du Colonel Nick Rowe « *Five Years to Freedom* », ou de l'ouvrage « *Out of Captivity* », écrit par les agents contractuels de Northrop Grumman qui ont été détenus par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) jusqu'en 2008. L'ingéniosité, l'attitude et les efforts acharnés que Fowler a déployés pour survivre et demeurer sain d'esprit sont remarquables. Ils se prêteraient bien à l'analyse et à la simulation. L'ouvrage « *A Season in Hell* » devrait être ajouté à la liste des lectures du cours sur les prises d'otages, en particulier pour les diplomates, le personnel militaire et les fonctionnaires qui travaillent à l'extérieur du Canada.

L'ouvrage comporte néanmoins quelques faiblesses. Ainsi, il n'a pas été rédigé à des fins pédagogiques. Fowler a choisi de relater son expérience personnelle, ses observations et ses opinions, mais sans fournir les références qui accompagneraient normalement un ouvrage de recherche rigoureux. Il voulait que

ce soit *son* histoire, désirait se confier sur papier et faire un exercice thérapeutique. Or, en raison de sa longue carrière comme fonctionnaire, qui inclut le poste de conseiller en politiques étrangères auprès de trois premiers ministres canadiens, les opinions personnelles de Fowler ont beaucoup de poids.

À de minimes exceptions près, le texte de Fowler se lit bien et brosse un tableau inédit du monde parallèle où évoluent al-Qaïda et l'une de ses organisations affiliées, l'AQMI. De plus, cet ouvrage peut servir de base à des recherches ultérieures. Au chapitre neuf de la deuxième partie intitulée « Us and Them » [Nous et eux], l'auteur démolit les croyances fondamentales sur l'AQMI et sur sa composition. Cet ouvrage appelle la remise en question de nos hypothèses sur les jeunes organisations affiliées d'AQ et sur leur véritable idéologie islamiste. Comme l'a découvert l'ambassadeur Fowler, ses ravisseurs n'étaient pas de simples bandits, opportunistes, voyous ou psychopathes; ils étaient des extrémistes profondément croyants. Les observations de Fowler servent de mise en garde, mais elles préparent également le terrain en vue d'une nouvelle campagne visant à éteindre la braise du Djihad international qui coule chez al-Qaïda.

Le major Richard Nessel est un officier de l'US Army Special Forces ayant à son actif plusieurs déploiements en Afrique du Nord dans le cadre de l'opération Enduring Freedom Trans-Sahara, laquelle avait pour cible Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).

First Soldiers Down. Canada's Friendly Fire Deaths in Afghanistan

par Ron Corbett

Toronto : Dundurn, 2012

238 pages, 28,99 \$ (livre de poche)

ISBN-10 : 1459703278

Critique de Bernd Horn

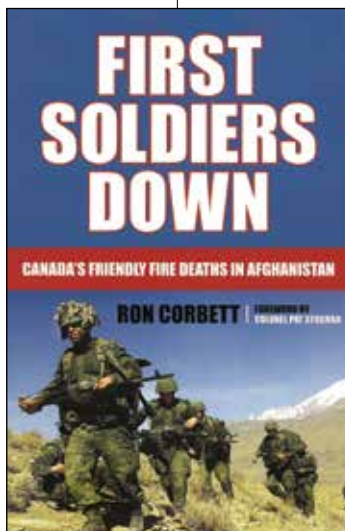
Ce livre est percutant, et vous bouleversera furtivement. Ron Corbett, écrivain primé, journaliste, communicateur et enseignant au niveau universitaire, présente d'un point de vue très personnel l'incident de tir ami survenu le 17 avril 2002 lorsque deux pilotes de F-16 américains ont engagé par erreur la compagnie Alpha, du 3^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, qui menait un entraînement de tir réel à la ferme Tarnak à Kandahar, en Afghanistan. La décision prise en une fraction de seconde de larguer une bombe de 500 livres a causé la mort de quatre soldats et de nombreux blessés.

L'événement a eu un effet de choc au Canada. Tous ont décrit les soldats morts comme les premiers militaires canadiens tombés au combat depuis la guerre de Corée. Les victimes ont été pleurées publiquement par les Canadiens. D'une certaine façon, cet incident de tir ami est devenu un tournant décisif. Il symbolisait manifestement la résurgence de l'appui des Canadiens envers ses hommes et femmes en uniforme, appui qui avait grandement fléchi et atteint son nadir à la fin des années 1990, en raison d'une série de scan-

dales et de la confiance ébranlée du gouvernement et du peuple canadien à l'égard de l'institution. Cet incident tragique a également aidé à préparer le pays au service difficile en Afghanistan dans les années qui ont suivi.

Ron Corbett relate cette histoire émouvante dans un style journalistique, avec un rythme soutenu et de façon très personnelle. Pour communiquer l'histoire, il utilise comme fil conducteur le parcours qui a amené le commandant de l'époque, le lieutenant-colonel Pat Stogran à parler aux familles des soldats décédés. Il intègre au récit les détails historiques et les événements qui se sont produits, et y incorpore l'expérience personnelle des gens touchés par cette tragédie. L'auteur commence par relater les événements qui ont mené à cette nuit chaotique à la ferme Tarnak en s'attardant à chacun des soldats tombés et à leurs familles, puis traite des suites de l'incident et de ses répercussions sur les proches des victimes. À bien des égards, il s'agit davantage d'une histoire de perte et de deuil que d'un rappel historique d'événements. Ron Corbett aborde le sujet difficile de la perte d'un être cher, ainsi que la justification du coût d'opérations militaires, et les observations sont parfois très révélatrices.

C'est à ce moment que les effets du livre commencent à se faire sentir chez le lecteur. Bien que le récit se lise rapidement, et de prime abord, nécessite peu d'efforts de compréhension des nuances et courants politiques et historiques sous-jacents, le lecteur se retrouve soudainement absorbé par les histoires, les tragédies, et les luttes personnelles des gens impliqués directement ou indirectement dans l'incident de tir ami. Ce livre fait prendre conscience du genre de répercussions ressenties si souvent à l'échelle nationale durant la guerre qui s'ensuit.



Néanmoins, les lecteurs qui désirent connaître les détails historiques et opérationnels de la mission en tant que telle resteront un peu sur leur faim. L'auteur accorde peu d'attention à la mission de combat en soi; il fournit un bref aperçu de certaines des tâches et opérations, mais ce contenu est peu étoffé et ne permet pas une réelle compréhension de la mission ou des défis qu'elle a posés. La description de l'incident de tir ami en soi est cependant très dramatique et bouleversante.

Pour appuyer le texte, l'auteur a inclus trente photographies en noir et blanc qui représentent des personnes clés ainsi que certains des événements liés à l'histoire dont il est question. Comme je l'ai mentionné plus tôt, le livre a un style journalistique; il n'y a pas de notes de fin, de références, ni même

d'index. Il s'agit en fait d'un récit du parcours tragique de certaines personnes.

Dans l'ensemble, ce livre est captivant et émouvant. Le style est puissant, et la trame narrative est dynamique et chargée d'émotions. Je le recommande vivement à toute personne qui souhaite en savoir plus sur cet événement *en général*, et sur la façon dont il a affecté les personnes touchées *en particulier*.

Le colonel Bernd Horn, OMM, MSM, CD, PhD, est le chef d'état-major responsable des programmes d'instruction et d'éducation stratégiques à l'Académie canadienne de la Défense.

They Fight Like Soldiers, They Die Like Children

par Roméo Dallaire

Toronto : Random House Canada, 2010

307 pages, 22 \$

ISBN 978-0-307-35578-2

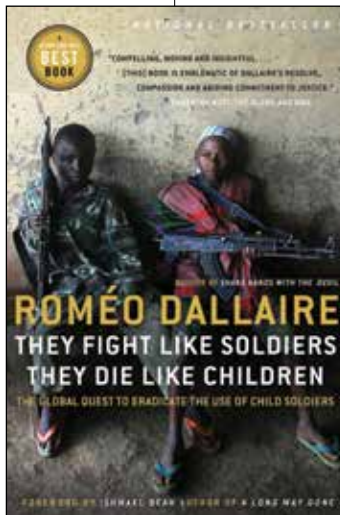
Critique de Michael Rostek

Le sénateur Roméo Dallaire a fait son entrée sur la scène publique populaire à la sortie de son livre primé *Shake Hands with the Devil* [*J'ai serré la main du diable*], dans lequel il fait le récit passionnant, mais déchirant de sa période de service comme commandant de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) lors du génocide rwandais de 1994. C'est dans ce livre que, pour la première fois, il présente des témoignages accablants de ses contacts avec des enfants soldats. Aujourd'hui, le recours aux enfants soldats est courant partout dans le monde. Dans *They Fight Like Soldiers, They Die Like Children* [*Ils se battent comme des soldats ils meurent comme des enfants*], Roméo Dallaire fait le récit éclairant, et parfois choquant, d'un mal infect qui ronge l'humanité.

Grâce à une combinaison unique de fiction et de réalité, Dallaire transmet son message sur la nécessité de mettre un terme définitif à l'utilisation des enfants soldats. Cette combinaison fiction-réalité, quoiqu'un peu malhabile, est fort efficace. En effet, la fiction, qui tend à susciter une réaction émotive chez le lecteur, nuance les faits. Elle évoque des images puissantes, et incruste le message dans la conscience. Les chapitres sur la « fabrication » des enfants soldats, leur formation et leur utilisation bouleversent et portent à réfléchir. Fait à remarquer, Roméo Dallaire souligne qu'environ quarante pour cent de tous les enfants soldats du monde sont des filles; on considère souvent que celles-ci ont une valeur plus grande que celle des garçons, car on peut les exploiter de façons très diverses, par exemple comme esclaves sexuelles, cuisinières ou combattantes. Il met en lumière les répercussions émotives et psychologiques produites sur les soldats professionnels qui rencontrent des enfants soldats et qui, parfois, doivent les tuer. Cette dernière situation prend la forme de fictions dans le livre, lesquelles sont aussi saisissantes qu'accablantes. Roméo Dallaire souligne avec pertinence le dilemme moral déchirant auquel

doivent faire face les soldats professionnels obligés de tuer des enfants soldats, et il se demande, avec raison, pendant combien de temps ces soldats pourront commettre de tels actes sans devenir complètement fous.

L'un des points les plus controversés du livre est sans doute le terme « système d'armes » auquel Dallaire assimile les enfants soldats. En effet, selon son hypothèse, si les enfants soldats sont utilisés comme un système d'armes prisé par les commandants, il serait donc possible de les mettre hors service ou de les neutraliser afin de mettre un terme définitif à l'utilisation des enfants soldats, *sans pour autant* éradiquer les enfants soldats proprement dits. Mais Roméo Dallaire souligne que « défaire » un enfant soldat comporte son lot de difficultés associées à l'approche actuelle par le biais des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Il encourage plutôt l'emploi de l'approche exhaustive – combler les lacunes, mettre en commun les efforts et l'allocation de ressources des divers acteurs sur le terrain – en vue de mettre fin aux sévices délibérément infligés aux enfants par les adultes. Et justement, il semble parfaitement logique d'appliquer globalement une approche exhaustive à ce phénomène complexe, car c'est peut-être là que réside la meilleure chance de mettre un terme définitif à l'utilisation des enfants soldats. Cependant, comme il l'a observé dans l'ensemble de son livre, il ne faut pas sous-estimer la difficulté intrinsèque de toute démarche visant à amener les militaires et les organismes humanitaires à faire front commun sur cet enjeu.



Les derniers chapitres sont un appel à l'action, et l'auteur parle de son « Initiative Enfant soldat ». D'ailleurs, dans une discussion sur son livre, il a fait un parallèle entre sa mission dans la vie et l'abolition de l'esclavage, pratique qui jadis était vue, à travers le monde, comme normale. L'esclavage a été aboli en partie grâce à certains instigateurs de normes (principaux catalyseurs de changements) et grâce à l'utilisation de plusieurs mécanismes de diffusion (intégration de normes internationales à l'intérieur des États). Le livre *They Fight Like Soldiers, They Die Like Children*, de même que l'Initiative Enfant soldat menée à l'Université Dalhousie sont clairement des mécanismes utiles de diffusion et, dans cet esprit, Roméo Dallaire est lui-même un instigateur de normes. Néanmoins, il aura fallu environ un siècle d'efforts soutenus déployés par des instigateurs de normes ainsi que l'utilisation d'une multitude de mécanismes de diffusion pour venir à bout de l'esclavage.

Souhaitons que l'appel à l'action de Roméo Dallaire donne des résultats aussi probants, mais beaucoup plus rapidement.

Le colonel (ret) Michael A. Rostek, CD, Ph.D est à l'heure actuelle directeur exécutif du Club des Collèges militaires royaux du Canada.

Find, Fix, Finish: Inside the Counterterrorism Campaigns that Killed Bin Laden and Devastated Al Qaeda

par Aki Peritz et Eric Rosenbach

New York, PublicAffairs, 2012

320 pages, 31 \$ (couverture rigide)

ISBN : 9781610391283

Critique de Jordan Fraser

« **T**rouvez-les! Immobilisez-les! Livrez-leur combat! Achevez-les! », voilà le cri de guerre que lançait le général Matthew Ridgway à ses commandants démoralisés en Corée, dans les années 1950. Il tenait lui-même cette philosophie de son étude des préceptes d'un général de la Guerre civile, le général Ulysses S. Grant, selon lequel l'art de la guerre était relativement simple puisqu'il suffisait de trouver où était l'ennemi, d'aller à sa rencontre dès que la chose était praticable, de le frapper aussi durement et aussi fréquemment que possible et de rester constamment en mouvement. Aki Peritz et Eric Rosenbach avancent que les Américains ont actualisé ce cri de guerre, l'ont transposé à la lutte internationale contre le terrorisme et en ont fait leur stratégie de guerre dans ce contexte.

Les auteurs soutiennent que tout au long de la guerre froide, la doctrine du « trouvez, immobilisez, achevez » a été employée contre l'Union soviétique. Toutefois, avec la fin de la guerre froide puis les coups portés à la patrie américaine le 11 septembre 2001, l'appareil de sécurité nationale américain a dû subir des changements importants sur le plan de la posture et du point de vue stratégiques. Essentiellement, il a fallu actualiser la doctrine du « trouvez, immobilisez, achevez » pour la transposer à la guerre internationale contre le terrorisme, et c'est cette adaptation au contexte actuel ainsi que la mise en œuvre et les conséquences de cette doctrine qui sont à la base de l'ouvrage *Find, Fix, Finish* d'Aki Peritz et Eric Rosenbach.

Aki Peritz est agrégé au Belfer Center, à Washington, et il a travaillé par le passé pour le Centre de lutte contre le terrorisme de la CIA. Eric Rosenbach est quant à lui sous-secrétaire adjoint à la Défense des États-Unis. Il a donné des cours sur la lutte contre le terrorisme à la Harvard Kennedy School et siégé au comité spécial du Sénat sur le Renseignement (SSCI), dans le cadre duquel il a contribué à la supervision des programmes de lutte contre le terrorisme américains. Il est donc clair que les deux auteurs sont fins connaisseurs du domaine dont traite cet ouvrage.

Le livre commence par la relation des journées qui ont précédé le 11 Septembre dans un chapitre intitulé « *Atrophie* », un choix de titre judicieux puisque le gouvernement et les organismes fédéraux américains concernés, bien que commençant à

reconnaître la menace naissante du terrorisme, ne plaçaient pas cette menace très haut sur la liste des priorités en matière de sécurité nationale. Les États voyous, les tensions indo-pakistanaïses et la prolifération des armes de destruction massive figuraient en effet plus haut sur cette liste au milieu des années 1990. Cela dit, le gouvernement Clinton avait bel et bien publié des directives présidentielles sur la façon dont les États-Unis devaient réagir à un éventuel attentat terroriste, mais ces directives étaient plus axées sur la réaction que la prévention.

Lors de l'avènement du gouvernement Bush à l'hiver 2001, la menace posée par le terrorisme international a très vite refait surface sur les rives américaines : la tragédie du 11 Septembre frappait neuf mois plus tard, un véritable choc pour la psyché américaine. Toutefois, il est à noter que le World Trade Centre avait déjà été la cible d'un attentat par des terroristes islamistes en février 1993; ce n'était donc malheureusement pas la première fois que des terroristes islamistes frappaient en terre américaine. Après les attentats du 11 Septembre, il n'a fallu que quelques jours pour que le Congrès vote l'emploi de la force militaire, donnant au président les pleins pouvoirs pour employer toute la force nécessaire et requise contre les nations, les organisations et les personnes dont il aurait déterminé qu'elles avaient planifié, autorisé, commis ou favorisé les attentats terroristes du 11 septembre 2001.



D'après Aki Peritz et Eric Rosenbach, lorsque la guerre internationale contre le terrorisme (choix de nom peu heureux, du reste) a éclaté, les Américains avaient deux objectifs concurrents : démanteler le réseau mondial Al-Qaïda et tuer ou capturer les responsables des attentats de New York et de Washington. À cette fin, le gouvernement américain a eu recours à toute une panoplie de moyens militaires, d'opérations du renseignement de toutes sources, de forces d'opérations spéciales, de nouvelles technologies et de partenariats étroits avec divers proches alliés dans des régions géopolitiques clés. Dans leurs efforts

pour tuer ou capturer les dirigeants d'Al-Qaïda, les divers gouvernements américains n'ont eu de choix que de travailler avec des partenaires gouvernementaux difficiles voire peu recommandables, notamment le Pakistan et le Yémen. La CIA a dû travailler en collaboration avec les services secrets du Pakistan pour capturer les membres clés d'Al-Qaïda, et ce, en sachant pertinemment que ces services secrets avaient été infiltrés par de nombreux sympathisants des Talibans et d'Al-Qaïda. Ces opérations de capture se sont néanmoins avérées essentielles pour que la communauté du renseignement américaine puisse acquérir des sources qui constituent désormais un élément critique du paradigme du « trouvez, immobilisez, achevez », et qui lui ont apporté une perspective et des renseignements vitaux concernant les personnalités, les organisations, les méthodes opérationnelles et les méthodologies de ciblage d'organisations comme Al-Qaïda.

L'un des principaux thèmes dont traitent les auteurs de l'ouvrage est celui de la façon dont les États-Unis peuvent combattre un ennemi non conventionnel aux méthodes brutales et

cruelles tout en maintenant et en défendant les valeurs qui leur tiennent à cœur. Aki Peritz et Eric Rosenbach concluent en insistant sur la responsabilité qu'a le peuple américain d'assurer la pérennité des valeurs américaines et de la démocratie dans cette guerre internationale contre le terrorisme. Les auteurs affirment que la survie du mode de vie américain est entre les mains non pas des terroristes, mais du peuple américain, qui doit rester fidèle à sa nature et exiger de ses dirigeants qu'ils exercent un jugement sûr, qu'ils agissent avec sagesse et qu'ils fassent preuve de transparence concernant les partenariats entre les États-Unis et les gouvernements et services du renseignement étrangers. Les Américains ne doivent en aucun cas renier ni abandonner, dans ce combat pour leur survie même, la tradi-

tion constitutionnelle et démocratique qui fait la grandeur de leur nation. Le temps nous dira s'ils réussiront dans cette entreprise, mais l'histoire des États-Unis a déjà démontré que s'ils le veulent, ils le peuvent.

Find, Fix, Finish est un ouvrage bien documenté et fondé sur des recherches approfondies. J'en recommande la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la stratégie des États-Unis dans la guerre internationale contre le terrorisme.

Jordan R. Fraser détient un baccalauréat ès lettres spécialisé et est candidat à la maîtrise en études de la guerre du Collège militaire royal du Canada. Il travaille sur la Colline du Parlement.

The Taste of War: World War II and the Battle for Food

par Lizzie Collingham

New York, Allen Lane, Penguin Press, 2011

634 pages, 36 US\$

ISBN : 978-0-713-99964-8

Critique de Derek Spencer

« Une armée marche sur son estomac »

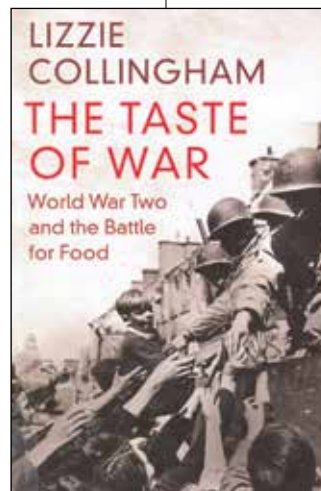
~Napoléon Bonaparte¹

La nourriture, tout comme l'air et l'eau, est indispensable à la vie. Nous lui attachons une grande importance, car elle nous aide à définir les cultures, elle occupe une place centrale dans nos relations sociales et elle joue un rôle essentiel dans le maintien de notre santé et de notre bien-être personnel. De nos jours, les sociétés des pays développés sont caractérisées par la grande abondance dans laquelle elles vivent à longueur d'année, ce qui ne nous empêche pas d'être bombardés par des images de la famine cruelle qui sévit dans les coins les plus pauvres du monde. Les Forces canadiennes accordent une telle importance à la nourriture que chaque base abrite des mess, que le groupe professionnel militaire des « cuisiniers » et celui des soldats d'infanterie sont sur un pied d'égalité et que certains de nos officiers se spécialisent dans les services et les sciences alimentaires. La nourriture joue un rôle tellement important pour les militaires qui doivent mener efficacement des opérations prolongées que les spécialistes de la logistique connaissent avec exactitude les exigences à respecter quant au poids, au volume et au transport des aliments nécessaires quotidiennement pour nourrir une formation de combat². La gestion de la nourriture dont les militaires ont besoin en temps de guerre relève de l'art opérationnel et de la connaissance des opérations. Le livre de Lizzie Collingham, *The Taste of War: World War II and the Battle for Food*, n'est pas un traité sur l'art opérationnel. L'auteure va beaucoup plus loin. Elle se penche sur le sujet de la nourriture vue dans le contexte de la guerre mondiale et totale, et examine de manière approfondie et experte tant les implications au regard de la grande stratégie que les incidences sur les individus. Durant la Deuxième Guerre mondiale, 19,5 millions de militaires ont perdu la vie, mais 20 millions de personnes sont mortes de faim ou de maladies associées à la malnutrition³. Staline a beau avoir dit que l'artillerie est le dieu de la guerre⁴, la faim est assurément une force qu'il ne faut pas ignorer.

Dans son livre, Lizzie Collingham est parvenue, rien de moins, à exposer en profondeur et avec lucidité les enjeux découlant de la science et de la politique alimentaires durant la Deuxième Guerre mondiale, et ce, en quatre parties. D'une certaine manière, elle nous amène un peu derrière le décor des batailles et des conférences politiques qui ont fait l'histoire pour nous faire voir la guerre mondiale à travers des lentilles neuves qui sont toujours dirigées sur la nourriture. La première partie du livre, intitulée « Food – An Engine of War » (la nourriture, moteur de la guerre), est une analyse historique de la situation de l'Allemagne et du Japon, de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la période de l'entre-deux-guerres. L'analyse que l'auteure fait des changements survenus par rapport aux pratiques agricoles et au régime alimentaire nous éclaire sur le contexte dans lequel les pays de l'Axe sont passés à l'attaque et ont mené leurs opérations durant la guerre.

La deuxième et la plus volumineuse partie du livre, intitulée « The Battle for Food » (le combat pour l'accès aux denrées alimentaires), expose les politiques et les pratiques stratégiques de tous les pays alliés et de l'Axe. Elle traite en profondeur du rationnement, des embargos, de la production alimentaire et des répercussions considérables de l'avancement des sciences de l'alimentation et de la transformation des aliments. Lizzie Collingham donne une nouvelle signification à la nourriture et à la faim, qu'elle voit comme une arme de guerre. Qu'est-ce qu'un embargo si ce n'est un moyen de provoquer une famine, et donc d'attaquer d'une certaine manière une population qui participe aux activités industrielles, et de produire un effet, certes moins rapide que celui qu'aurait produit un bombardement, mais comparable? Qu'est-ce que le rationnement, si ce n'est une mesure de défense qui sert à préserver la force et la capacité des ressources militaires et industrielles? Lizzie Collingham introduit dans cette partie du livre le concept de l'exportation de la famine. Typiquement, les livres d'histoire sur la Deuxième Guerre traitent de la bataille de l'Atlantique ou de l'invasion de l'Ukraine par les nazis durant l'opération *Barbarossa*. Lizzie Collingham nous présente les faits selon une nouvelle perspective, en nous faisant comprendre comment, par exemple, les changements dans la manière d'utiliser la flotte commerciale britannique ont entraîné une grande famine en République de Maurice. Les puissances de l'Axe ont poussé beaucoup plus loin le changement de vocation des flottes, car elles s'en sont servies avec brutalité pour extraire des produits alimentaires de la Corée et de la Chine pour soutenir les efforts de guerre du Japon.

Dans la troisième partie, « The Politics of Food », Lizzie Collingham traite de la politique alimentaire. Elle expose en détail les divers moy-



ens qu'a pris chacune des grandes puissances pour imposer le rationnement, de même que les arrangements pris au sein de la Commission mixte des vivres, entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. En outre, elle donne de l'information détaillée et précise sur l'émergence de la science alimentaire, depuis les années 1930 jusqu'aux années où celle-ci a connu une évolution exponentielle, durant la guerre. Dans cette partie, l'auteure examine la campagne de promotion des jardins de la victoire, cultivés dans la cour arrière de presque toutes les habitations, et les mille et un récits relatant l'emploi d'ersatz et d'autres produits alimentaires de remplacement. À compter de cette partie nous comprenons vraiment que la quête d'une source de protéines peu coûteuse et saine pour pallier la pénurie de viande sévissant durant la Deuxième Guerre mondiale signifiait que la « saveur de la guerre » allait devenir celle de la pomme de terre. Lizzie Collingham excelle dans l'art de raconter et d'expliquer. Elle se sert de récits puissants relatés par des témoins oculaires, qu'elle associe judicieusement aux résultats d'études scientifiques menées dans les règles de l'art, pour nous faire voir comment on a pu démontrer dans plusieurs pays que les travailleurs du secteur industriel étaient plus productifs lorsqu'ils étaient bien nourris. Même si ce fait était connu, certains pays, comme l'Union soviétique et le Japon, n'ont pas pris les moyens voulus pour augmenter la quantité de nourriture disponible, alors que les gouvernements respectifs des États-Unis et de la Grande-Bretagne ont été jusqu'à élaborer des politiques pour assurer le bien-être social.

C'est dans la dernière partie de son livre, « The Aftermath » (la suite des événements), que Lizzie Collingham nous étonne. L'ayant suivie sur un long parcours dans le monde du savoir universitaire, pour examiner toutes les questions qui touchent la nourriture, nous nous attendons à ce qu'elle présente l'issue de la guerre sous un jour nouveau. En effet, elle soutient que bien que la victoire ait mis fin à la guerre dans le monde et que le joug de l'oppression ait été levé des épaules de millions de personnes, la famine sévissait partout. En 1945, des millions de personnes ne disposaient que de la moitié de la nourriture qu'elles avaient pu consommer en 1939, et la production alimentaire mondiale avait baissé de 12 pour 100 dans l'ensemble⁵. Le rationnement a été une réalité jusqu'en 1950, en Grande-Bretagne par exemple. En fait, durant la guerre, le pain et les pommes de terre y étaient produits en quantité illimitée, mais en 1946, le gouvernement travailliste britannique a imposé des restrictions sur ces aliments. Les États-Unis, qui avaient servi de ferme, d'entrepôt et d'usine des pays de la démocratie, et nourri, approvisionné en carburant et armé les pays alliés, étaient sans doute le seul pays à être dans une situation enviable après la guerre par rapport à l'approvisionnement en nourriture. Toutefois, dans cette partie du livre, c'est l'exposé que l'auteure fait sur la situation alimentaire actuelle qui étonne. Il est intéressant d'apprendre que plusieurs des façons de faire qui caractérisent la production et la répartition des aliments de nos jours tirent leur origine de la Deuxième Guerre, par exemple l'emploi de substituts du soya et du maïs dans les aliments transformés, de nouvelles techniques de mise en conserve, de navires de réfrigération pour le transport de la viande et de la technique de déshydratation pour les œufs et le lait. Toutefois, il y a une différence entre passer à la description du contexte de la pénurie alimentaire au XXI^e siècle et avancer l'idée qu'il faudrait de nouveau imposer un rationnement. Bien que l'auteure présente des arguments solides et des observations valables, il semble qu'un livre sur la Deuxième Guerre mondiale ne soit pas la bonne tribune pour transmettre un tel message.

Avec un peu de recul, nous avons pu dégager certaines observations à propos du livre. Lizzie Collingham est assurément parvenue à nous donner une idée juste du coût humain de la famine, en nous présentant un excellent éventail de données statistiques détaillées et de récits racontés à la première personne. Elle a su tirer profit avec une grande efficacité des données recueillies dans le cadre d'un programme d'observation massive mis en œuvre en Grande-Bretagne durant la Deuxième Guerre mondiale, pour lequel des journaux et des questionnaires ont été envoyés à 3 000 personnes, et dans le cadre d'un projet mené par l'Université Harvard, qui avait pour objet de réunir des transcriptions d'entrevues menées avec des transfuges soviétiques en 1950 et 1951. Lizzie Collingham s'est servi de ces données et de renseignements provenant de beaucoup d'autres sources pour dépeindre de façon exquise la face humaine de la faim durant la guerre.

Le plus grand reproche qu'on pourrait faire à l'égard du livre est sans doute que l'auteure a trop insisté sur l'importance de la nourriture. Il semble que toutes les questions aient été traitées selon cette perspective. Il n'y a aucun doute, Lizzie Collingham est une sommité dans le domaine de l'alimentation, tant du point de vue de l'histoire que de celui des sciences. Son livre précédent, *Curry: a Tale of Cooks and Conquerors*, est l'œuvre d'un maître, et l'examen qu'elle fait des questions liées à la nutrition et à la science alimentaire témoigne de sa passion pour le domaine et de la connaissance qu'elle en a. Malheureusement, sa connaissance des opérations militaires n'est pas tout à fait aussi profonde. Elle s'est appuyée sur son expertise dans le domaine de la recherche pour explorer le monde des opérations en campagne, et elle a même inséré quelques cartes pertinentes (une idée dont les historiens militaires auraient intérêt à s'inspirer). Par contre, elle attribue trop souvent la cause à la nourriture. Il faut voir, par exemple, que si l'Allemagne et le Japon ont attaqué, c'est qu'ils cherchaient un moyen de répondre à leur besoin d'avoir accès tout aussi bien à toutes les matières premières, comme les ressources pétrolières et les métaux stratégiques, qu'aux denrées alimentaires. En outre, s'il est vrai que la défaite subie par l'armée japonaise après 1943 s'explique en grande partie par la famine qui sévissait, il ne faut pas oublier que les Soviétiques aussi devaient supporter des privations extrêmes. Leur victoire donne à penser que la thèse de la nourriture n'est pas parfaite.

Dans l'ensemble, toutefois, ce livre est une excellente source d'information pour quiconque cherche à comprendre tous les aspects de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale. Lizzie Collingham nous guide d'une manière experte dans un voyage fascinant qui nous amène « derrière le rideau du magicien ». Elle dresse un portrait complet des questions liées à l'alimentation, à partir d'un ensemble impressionnant de sources primaires, qu'il s'agisse de données statistiques recueillies à l'échelle nationale ou de récits relatés par des témoins oculaires, qu'elle intègre avec éloquence à son exposé. Elle mérite des éloges, car elle a su nous présenter avec brio les résultats d'une recherche inspirée menée avec expertise pour nous aider à mieux comprendre les faits qui se sont déroulés durant cette période historique importante.

Le Major Derek Spencer a récemment travaillé au sein du Département du renseignement géospatial à titre d'officier des plans en vigueur et occupe actuellement le poste de chef de la lutte contre les dispositifs explosifs de circonstance au Quartier général du Corps de déploiement rapide de l'OTAN à Istanbul, en Turquie.

NOTES

- | | | |
|---|--|--|
| <p>1 <i>Bartlett's Familiar Quotations: A Collection of Passages, Phrases, and Proverbs Traced to Their Sources in Ancient and Modern Literature</i>, 17^e édition, ISBN: 978-0316084604, p. 371 à 373.</p> | <p>2 44,3 tonnes ordinaires de nourriture par jour par division d'infanterie des États-Unis en 1943. Stephen Patrick, <i>The Normandy Campaign</i>, Wieser and Wieser, 1986, ISBN 0-7251-0521-6.</p> | <p>3 Collingham, p. 1. 4 http://www.military-quotes.com/artillery%20quotes.htm 5 Collingham, p. 467.</p> |
|---|--|--|